

Marylie Markovitch, *La Révolution russe vue par une Française*, éd. établie et présentée par Olivier Cariguel, Paris, Pocket / *Revue des Deux Mondes*, coll. « Les idées, les arts, les sociétés », 2017, 351 p.

**Michel Leymarie**

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2018/1 n° 685 , PAGES 193W À 258W  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130802389

DOI 10.3917/rhis.181.0193w

Date de mise en ligne : 04/04/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2018-1-page-193w?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## COMPTES RENDUS

Maurice Sartre, *Empires et cités dans la Méditerranée antique*, Paris, Éditions Tallandier, 2017, 348 p.

Trop rares sont les historiens de grand renom qui acceptent non sans risque (celui d'encourir la critique de tel collègue plus expert sur tel aspect de la question) de s'adresser à un public qui dépasse le cénacle de leurs pairs pour communiquer leur savoir à des non-spécialistes et plus généralement à un public férù d'histoire, plus vaste que le lectorat formé par les étudiants des universités auquel l'auteur a consacré sept manuels de référence. Dans la mesure où la communication entre spécialistes est seule valorisée, un savoir précieux qui adopte les exigences de la discipline historique court le risque de ne circuler qu'en circuit fermé, situation dont nombre d'historiens semblent se satisfaire. Ce reproche ne saurait être formulé à l'encontre de Maurice Sartre. Avec constance – depuis ses *Histoires grecques* (Paris, 2006) qui laissaient la part belle aux textes antiques et, en rédigeant en collaboration avec Annie Sartre-Fauriat *La Syrie antique* (Paris, 2002) puis deux ouvrages portant sur Palmyre, *Palmyre : la cité des caravanes* (Paris, 2008) et *Palmyre. Vérités et légendes* (Paris, 2016), et enfin un quatrième centré davantage sur l'épouse d'Odeinath, *Zénobie. De Palmyre à Rome* (Paris, 2014) –, le spécialiste du Levant antique par ailleurs connaisseur réputé de l'histoire de l'Asie Mineure aux époques hellénistique et romaine s'est adressé à un vaste public. L'auteur capte notre attention dans ce nouvel ouvrage sur des questions très variées. Le livre est en vérité un recueil de 30 articles (des articles de fond ou de simples notes de lecture) publiés dans la revue *L'Histoire* sur plus de trente années, présentés pour l'essentiel dans leur état originel ou accompagnés d'un *post-scriptum* lorsque la vision de l'auteur a évolué au fil du temps ou lorsque la bibliographie s'est enrichie d'un livre essentiel. À ce premier volume qui évoque des thèmes politiques, militaires et institutionnels, il est prévu une suite qui portera dans un ouvrage à venir sur des problématiques plus culturelles traitant des modes de vies, des cultures, des savoirs, des croyances et des goûts des Anciens. Si la plage chronologique est vaste, du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (« Mari, perle de l'Euphrate ») au début de l'Antiquité tardive (« L'Empire romain n'est pas mort »), le monde grec aux époques classique et romaine (un seul article « Alexandre et ses successeurs » porte de façon exclusive sur l'époque hellénistique) occupe une place de choix. La question de la démocratie athénienne est interrogée à maintes reprises et plus particulièrement dans un premier

article (chap. 4 « Athènes : questions actuelles sur une cité grecque ») dans lequel l'auteur progresse par questions successives afin de rendre le débat intelligible en le contextualisant : « Qu'est-ce que la Grèce ? », « Les Grecs ont-ils inventé la cité ? », « Qui sont les citoyens d'Athènes ? » (sont évoquées successivement les lois de Dracon et de Solon ainsi que les réformes de Clisthène), « Les citoyens sont-ils égaux entre eux ? », « Qui gouverne vraiment Athènes ? », « Quelle place pour les femmes, les esclaves et les étrangers ? », « Comment la démocratie est-elle morte ? » ; l'article est complété par une mise au point sur l'ostracisme et sur le tirage au sort, assortie d'une chronologie et d'une mise à jour bibliographique. À chacune des questions, l'A. répond en quelques pages très denses qui vont à l'essentiel. Il aborde la fragilité de la démocratie athénienne (chap. V) en citant le pamphlet antidémocratique du Pseudo-Xénophon, *La Politeia des Athéniens* (vers 430 av. J.-C.), relayé dans un registre plus philosophique au siècle suivant par Platon et Aristote qui instruisent sans relâche le procès de la démocratie. Ce régime fut attaqué à deux reprises par les tentatives d'instaurer, en 411 av. J.-C., une démocratie censitaire puis par la prise momentanée du pouvoir par l'oligarchie des Trente Tyrans, en 404 av. J.-C. Cependant, le mépris des démagogues, exprimé par Aristote dans *La Politique* et par l'un de ses élèves, dans *La Constitution d'Athènes*, traduit sous une autre forme une défiance à l'encontre de la démocratie et de ses chefs qui, d'origine modeste, tels Cléon, Cléophon, Hyperbolos ou Callicratès, adoptèrent une politique favorable au petit peuple. Quelques pages (p. 107-115) suffisent à l'auteur pour montrer la survie et le legs de l'œuvre d'Alexandre le Grand (diffusion de la monnaie, installation de colons grecs, transformation de villes indigènes en *poleis* grecques, hellénisation des populations indigènes avec la diffusion de la langue et de la culture grecque). La vie du peuple juif, de la révolte des Maccabées vers 170-150 av. J.-C. à celle de Bar Kokhba en 132-135 apr. J.-C. (chap. XIII, XIV, XVIII, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXXI), en passant par la destruction de Jérusalem et la création sur son site de la colonie romaine d'Aelia Capitolina, occupe une part importante du recueil, et l'analyse de certains traits de l'antijudaïsme antique, très présent à Rome chez Martial, Juvénal ou Tacite, intéresse particulièrement. La figure du roi Hérode le Grand apparaît aux chapitres XVIII, XIX, XX et XXIII dans toute sa complexité : celle d'un important allié de Rome qui usa parfois d'une grande brutalité, tout en étant un grand évergète et un bâtisseur hors-pair. La victoire d'Octavien à Actium, le 2 septembre 31 av. J.-C., permit d'établir la paix sur la totalité de l'*oikoumène* (chap. XIX) et l'A. montre avec quelle habileté le vainqueur d'Actium sut « recoudre » les deux parties de l'empire (chap. XX). Le chapitre XXVIII centré sur l'édit de Caracalla – qui en 212 de notre ère accorda la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'empire à l'exception des déditices – donne un très clair exposé de la situation qui prévalait à la veille de 212 apr. J.-C. entre les provinces où la cité romaine était largement dispensée et celles où elle était encore rare. Les causes et la portée de l'édit – défini à juste titre comme un cas unique dans l'histoire des empires – sont analysées. Au fond, ce qui rend la lecture agréable, c'est que l'auteur nous délivre son « point de vue » sur toutes les questions qu'il aborde. Ainsi, au chapitre XXI intitulé « Rome : l'empire modèle », l'A. prend position : « D'un point de vue économique et financier, on est clairement dans un système d'exploitation par le biais du tribut, c'est-à-dire d'une exploitation du monde conquis, les provinces, au profit des conquérants Rome et l'Italie » (p. 219). De même, au chapitre XXX intitulé « L'empire romain n'est pas mort », l'A. conteste les notions de déclin et de mort de l'art antique (à propos du contraste entre la procession des Panathénées sur la frise du Parthéon et les mosaïques de Ravenne) : « Mais pourquoi faudrait-il parler de déclin ou de mort ? L'important me paraît bien davantage être le maintien d'un grand art officiel que les mutations de l'esthétique et de la technique » (p. 310). On peut toutefois se demander

si la volonté des notables d'échapper, à l'époque du principat, aux responsabilités politiques, par crainte de voir leur fortune anéantie, est aussi systématique que ce que l'auteur suppose (p. 93). Enfin, un lexique, deux cartes très nettes, plusieurs *indices* (noms propres, noms de lieux et de peuples, sujets) rendent l'ouvrage – servi par une grande clarté d'exposition et un style fluide – d'un usage aisé.

Éric GUERBER

Antonino de Francesco (dir.), *In Search of Pre-Classical Antiquity: Rediscovering Ancient Peoples in Mediterranean Europe (19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> c.)*, Leyde, Boston, Brill, 2017, 214 p.

Ce livre rassemble les actes d'un colloque sur le nationalisme et les nationalismes dans différents contextes méditerranéens, organisé par Antonino de Francesco, professeur d'histoire moderne à l'université de Milan. Des philologues, des historiens antiquisants et modernistes ont réfléchi ensemble sur la diffusion des mythes de l'antiquité et la construction des nationalismes dans le bassin de la Méditerranée, pour montrer que l'histoire ancienne et l'archéologie ont permis des constructions culturelles diverses dans des pays aussi différents que l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie et dans les pays de l'ancienne Yougoslavie. Chaque contribution a sa propre spécificité ; elle se développe dans un cadre chronologique et géographique particulier en fonction des contextes. Katia Visconti étudie les celticisms italiens, d'après une seconde version du livre de Giovanni Fabbroni, *Antichi Abitatori d'Italia*, 1803. Originaire de Florence, G. Fabbroni est un intellectuel qui fit carrière dans l'administration publique, d'abord au service de Léopold II puis de Napoléon. Il obtint une position importante à l'époque napoléonienne. Ses travaux sont en harmonie avec l'époque de l'hégémonie française en Europe et son projet politico-culturel. Début 1799, il publie un pamphlet de propagande, *De la Toscane*, dans lequel la France est présentée comme la meilleure garantie contre l'anarchie et le désordre public. Son livre *Antichi Abitatori d'Italia* parut en 1803 ; la seconde édition ne fut jamais publiée. Elle mettait l'accent sur l'origine celtique du langage des Étrusques et sur la provenance orientale des ancêtres des peuples étrusques. L'opportunisme à l'égard du pouvoir, dont G. Fabbroni faisait preuve, était associé au recours à une lointaine tradition culturelle qui exaltait le passé étrusque. Filippo Carlà-Uhink s'intéresse à Carlo Promis et à la représentation qu'il donne des Taurisques-Taurini dans la *Storia dell'Antica Torino* (1869). Carlo Promis, principal correspondant de Th. Mommsen pour les antiquités de sa région, collabora avec celui-ci pour la réalisation du *CIL V*. Sa vision associe l'orgueil local à une recherche régionaliste et anti-romaine. Les Taurini, la population pré-romaine qui occupa la région au Nord du Pô et dont la colonie romaine d'*Augusta Taurinorum* prit le nom, posaient déjà problème aux auteurs anciens car les sources qui concernent les Taurini sont particulièrement confuses. C. Promis tenta de définir les relations des Taurini avec les Ligures, les Celtes, les Insubres, en faisant le lien avec ses propres idées politiques. Pour lui, les Taurini ne sont pas une population gauloise mais ils ont une origine illyrienne, semblable à celle des Taurisques, localisés à l'extrémité de l'arc alpin. Le sujet de l'article de Francisco Gracia-Alonso est celui de la régénération des nationalismes espagnol et catalan après la crise de 1898, à partir des découvertes archéologiques de Numance et d'Emporion. En mettant en évidence le fait que la défaite contre l'armée américaine en 1898, l'indépendance de Cuba, l'émancipation des colonies

espagnoles en Amérique furent fatales à l'Espagne et produisirent une grave crise politique et morale, il montre comment fut grande la tentation de lier le passé et le présent dans le rêve d'une Espagne impériale et éternelle. Le mythe de l'ancienne Numance fut considéré comme un exemple des valeurs suprêmes de la patrie. Le roi Alphonse XIII, en particulier, utilisa cette idée de grandeur de la patrie, de résistance à l'envahisseur en encourageant les fouilles archéologiques sur le site de Numance où il inaugura un monument en 1905. Le cas de la Catalogne doit être mis à part, car l'apport de la civilisation grecque par l'intermédiaire du site de la colonie d'Emporion y a fourni des arguments à une forme particulière de construction identitaire en utilisant l'archéologie comme référence à l'identité de la « patrie catalane ». Rok Stergar a traité de l'autochtonie illyrienne et des commencements des nationalismes dans les Balkans de l'Ouest. Pour comprendre le climat intellectuel dans lequel les premiers programmes nationalistes ont pris forme, l'auteur s'intéresse à la préhistoire intellectuelle de ces nationalismes, en explorant les traditions littéraires depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Il décrit, chez les intellectuels, la fascination pour les origines anciennes, facteur de prestige, particulièrement dans l'Est et le Sud-Est de l'Europe, et l'obsession de la continuité et de l'autochtonie avec sa dimension politique. En Albanie, en particulier, le discours de l'autochtonie a connu un grand écho : les Albanais se sont considérés comme les successeurs directs des Illyriens qui n'auraient jamais été assimilés sous les Romains. L'article de Maja Gori, intitulé « Les Illyriens à travers l'Adriatique : l'histoire culturelle d'une culture archéologique » a pour but de montrer comment, dans le processus de construction identitaire albanais et yougoslave, l'interprétation archéologique de la culture de l'âge du fer a joué un rôle important. Elle s'intéresse à la naissance de l'archéologie dans les Balkans de l'ouest et aux différentes approches théoriques qui forgèrent la discipline archéologique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le discours archéologique des Albanais du XX<sup>e</sup> siècle sur l'origine illyrienne a été construit en opposition à celui de leurs voisins slaves pour montrer qu'ils étaient un peuple distinct. Eleni Stefanou a écrit un article sur l'Antiquité classique et l'identité nationale en Grèce à l'époque moderne à partir de la commémoration de la bataille de Salamine. Elle approfondit ainsi le lien entre le passé maritime de la Grèce et l'identité grecque. La commémoration de la bataille navale de Salamine sollicite l'imagination nationale chaque année au mois de septembre. La célébration des *Salamineia* – c'est le nom de la cérémonie commémorative de l'événement naval – prend place au sommet d'une colline, sur le site archéologique de Magoula. La cérémonie commémorative est aussi une cérémonie religieuse. À travers la célébration de la victoire de Salamine, sont renforcés l'imagination nationale et le lien entre la Grèce et la mer « âme de la nation ». La dernière contribution concerne la Turquie. Çigdem Atakuman s'intéresse aux discours changeants sur l'héritage et l'identité en Turquie. Son article est une recherche sur l'émergence du concept d'Anatolie dans les discours de l'héritage turc. Le pouvoir ottoman avait construit des musées et commencé à pratiquer l'archéologie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle comme une réponse aux intérêts européens pour les terres de l'Orient. Par l'ouverture du musée impérial en 1869, les Ottomans avaient affirmé leur modernité. Au début de la République turque, Atatürk fut attentif au développement académique de l'archéologie et soutint des études qui montraient la profondeur et la diversité de l'héritage anatolien. L'Anatolie est liée à l'identité nationale, mais les discours sur l'héritage anatolien peuvent être très complexes et très changeants.

Toutes ces études sont intéressantes. Elles montrent comment les principes et les représentations qui ont forgé les idéaux nationaux en relation avec l'histoire ancienne ont circulé en Europe du Sud aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, comment l'influence de la France révolutionnaire et impériale fut importante dans la naissance et le développement des nationalismes. La diffusion des mythes de l'Antiquité a imprégné

l'imagination nationale moderne. Ce livre original, qui éclaire aussi le discours politique sur l'héritage, suggère qu'il est important d'envisager la reconstruction de l'Antiquité et la réinterprétation des origines culturelles du nationalisme dans un large cadre de comparaison autour de la Méditerranée.

Élizabeth DENIAUX

Simon Schama, *L'Histoire des juifs. Trouver les mots de 1 000 avant notre ère à 1492*, Paris, Fayard, 2016, 524 p.

Le livre de Simon Schama, historien et historien de l'art, producteur de documentaires pour la télévision, spécialiste d'une histoire à la fois savante et pour le grand public, laisse son lecteur abasourdi et essoufflé, une fois la dernière page tournée. Abasourdi par la densité de l'ouvrage, l'immensité des connaissances et des lectures accomplies pour étayer son propos, essoufflé par l'élan épique qui le porte et le style vivifiant qui l'anime. Certes, l'ambition du livre n'est pas des moindres ; il entreprend d'embrasser plus de 2 500 ans d'histoire des juifs dans une même œuvre dont le fil directeur s'impose : souligner l'importance des mots, de l'écriture devrait-on dire, dont la maîtrise et l'usage tant sacrés que profanes sont une spécificité du peuple juif dans l'histoire.

Si le titre ne ment pas quant à l'importance accordée aux mots, il ne dit rien en revanche d'un autre outil tout aussi fondamental et dont le caractère central se révèle en filigrane de l'œuvre : l'image. Contrairement à une idée souvent reçue, si le judaïsme interdit bien le façonnement d'objets représentant des êtres humains ou des animaux (autrement dit la sculpture) par peur de l'idolâtrie, il n'interdit pas la représentation de ces mêmes sujets par la peinture, quel que soit son support. Et précisément les pages au cours desquelles l'auteur décrit le décor qui ornait les murs des synagogues antiques du Proche Orient – dont la plus extraordinaire est celle de Doura Europos –, comme les enluminures des ouvrages sacrés des juifs de la fin du Moyen Âge, ou encore les vêtements dont les juifs du Caire ou d'Alexandrie faisaient le commerce et dont les images surgissent des lettres et contrats conservés dans la Geniza, sont les plus séduisantes.

Séduisante également et même enthousiasmante la façon dont l'auteur expose le cheminement de l'archéologie, son évolution au cours du temps, le perfectionnement de ses outils et de ses méthodes, de l'empirisme des bouts de chandelle qui permit de retrouver l'inscription du tunnel d'Ézéchias (fin du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), à la science du carbone 14 et de la thermoluminescence, ainsi que la pluralité de ses vocations, entre exaltation religieuse et instrumentalisation politique. Il retrace comme dans un livre d'aventures les existences de ces passionnés un peu fous qu'étaient les archéologues du XIX<sup>e</sup> siècle, mus peut-être par le désir de prouver la véracité du texte biblique ou du moins d'en retrouver les traces dans le paysage, et sûrement par le désir de faire progresser la science. La synthèse des découvertes archéologiques les plus récentes, ainsi que des théories des différentes écoles, constitue sans doute l'un des apports les plus précieux du livre, et permet de répondre de façon nuancée à la question souvent posée de l'historicité du texte biblique.

Un autre facteur rend cette *Histoire des juifs* particulièrement plaisante : la façon dont l'auteur la personnifie. Ses personnages sont véritablement des sujets, célèbres ou inconnus, parfois animés à partir de quelques mots seulement, tracés sur un tesson ou un papyrus vieux de 25 siècles. Ainsi de Shelomam, soldat mercenaire basé

sur l'île d'Éléphantine en Égypte, alors sous autorité perse, dont les mésaventures fournissent le prétexte pour retracer l'histoire des Judéens « redescendus » en Égypte à la suite des conquêtes assyriennes et babyloniennes des VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Ou encore Douleca la rhénane au XII<sup>e</sup> siècle et Licoricia l'anglaise au XIII<sup>e</sup> siècle, femmes d'affaires, femmes puissantes rattrapées malgré tout par le sort qui frappait souvent leurs congénères et plus encore leurs coreligionnaires, en l'occurrence les massacres antijuifs qui accompagnèrent les premières croisades et l'expulsion des juifs d'Angleterre à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Quant aux personnages célèbres, Samuel Ibn Nagrela, vizir des Zirides dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, qui partage la culture de ses maîtres, Maïmonide l'« autre Moïse », phare de la pensée juive médiévale et en même temps ennemi des traditionalistes en raison de l'audace de sa pensée, Nahmanide, champion du judaïsme lors de la dispute de Barcelone en 1263, leurs existences illustrent fort à propos les aléas de l'histoire juive de la péninsule Ibérique médiévale, sous domination musulmane et chrétienne.

Ces différents événements et personnages sont exposés à travers deux parties dont les titres assez peu explicites – « papyrus, tesson, parchemin » et « mosaïque, parchemin, papier » –, disent néanmoins le parti pris de l'auteur qui passe l'histoire des juifs au crible de ses traces et de sa matérialité. La première partie porte sur les juifs au temps de l'antiquité païenne et observe leur histoire en terre sainte comme dans les divers territoires qui les accueillent au cours de leurs exils successifs, l'Égypte et le Moyen Orient entre autres. La seconde partie porte sur les juifs après l'avènement du christianisme durant l'Antiquité et le Moyen Âge, en péninsule arabique, en Ashkénaze et en Séfarade. L'A. expose ce que l'on pourrait être tenté de qualifier un peu facilement de « splendeurs et misères » de l'histoire des juifs en diaspora, soulignant à la fois la réalité de leur insertion profonde dans les sociétés où ils jouent souvent le rôle d'alliés sinon d'agents du pouvoir, et le corps étranger qu'ils contiennent néanmoins d'incarner aux yeux des majoritaires. L'auteur souligne également l'immense richesse culturelle produite par des savants porteurs d'une indéniable particularité et en même temps récepteurs des avancées de leur temps au-delà des frontières confessionnelles.

Certes, le lecteur averti repérera quelques erreurs ou imprécisions, mais n'en fera pas grief à l'auteur tant la richesse du livre impressionne. Ainsi, lorsqu'en 1215 le pape Innocent III décide d'imposer aux juifs et aux musulmans le port d'un signe distinctif sur leur vêtement, sa nature et sa forme ne sont pas précisées (canon 68 du 4<sup>e</sup> concile de Latran). Les tables de la loi qui viendront distinguer les juifs d'Angleterre du reste de la population n'apparaîtront que plus tard. De même, l'accusation de meurtre rituel apparaît en fait dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans le *Bonum universale de apibus* de Thomas de Cantimpré (liber II, cap. XXIX, § 22-23, Bellerus, 1627, p. 305) et non à l'époque moderne. Plus gênante peut-être est en revanche l'utilisation du concept de *convivencia*, dont l'historiographie a depuis plusieurs années déjà remis en question la pertinence, et qui est ici utilisée sans nuance. Et enfin l'analyse lacrymale qui domine le récit des derniers siècles de la vie juive en péninsule Ibérique donne au lecteur l'impression de s'être trompé de livre et d'avoir pris par erreur une des nombreuses histoires des juifs qui suivent cette tradition.

Ces quelques réserves ne doivent pas minorer l'importance de *L'Histoire des Juifs* qui, par l'étendue de sa science et l'originalité de son souffle, est un grand livre.

Claire SOUSSEN

Estelle Cronnier, *Les Inventions de reliques dans l'Empire romain d'Orient (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols, coll. « Hagiologia » 11, 2015, 525 p.

Issu de sa thèse de doctorat, soutenue à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, l'ouvrage d'Estelle Cronnier constitue une véritable encyclopédie sur les inventions de reliques dans l'Orient romain tardif. L'étude couvre les trois siècles fondateurs du phénomène et examine les sources de manière systématique. Dans une première partie, l'auteur recense tous les saints ou objets pour lesquels une telle tradition existe : saints vétérotestamentaires, saints néotestamentaires, vêtements du Christ et de la Vierge et, finalement, martyrs. Les textes qui s'y rapportent sont analysés et souvent cités *in extenso*. Cette première partie constitue surtout un inventaire des inventions et des sources qui s'y rapportent, et sert de base à deux parties plus analytiques, qui étudient tour à tour « les étapes de l'invention » et « les enjeux de l'invention ».

Dans la deuxième partie, Estelle Cronnier s'efforce de tirer des textes une norme qui vaudrait, *grosso modo*, pour la plupart des inventions de reliques de la période. Pour qu'il y ait « invention », il faut, en premier lieu, une discontinuité dans la connaissance de la sépulture du personnage concerné. La plus grande difficulté est sans doute posée à cet égard par les corps des martyrs, dont la mort est chronologiquement bien plus proche des inventions que celle, par exemple, des prophètes vétérotestamentaires. Un premier chapitre étudie ainsi la « disparition » de la relique, souvent présentée comme voulue par le saint lui-même, avant d'envisager successivement sa révélation, souvent par un rêve, son invention à proprement parler, puis la déposition de la relique sauvée de l'oubli, et enfin le développement, autour de celle-ci, du culte qui lui revient.

D'une visée plus interprétative, la troisième partie place les inventions dans leur contexte politique et ecclésiastique. Sans grande surprise, on observe que ces événements servent le plus souvent à légitimer des personnages contestés, à asseoir et renforcer les hiérarchies, à prouver le bon droit d'une faction contre une autre, et ainsi de suite, et cela aussi bien dans le domaine ecclésiastique et monastique, où les établissements se font une grande concurrence, que dans le domaine politique et impérial. Enfin, le rôle joué par les sanctuaires dans l'économie générale du prestige des villes, et donc de celui de leurs évêques, est abordé dans un troisième chapitre.

L'auteure fait un tour quasi-exhaustif des sources se rapportant aux inventions, qu'elle classe et commente avec soin. L'abondante recherche sur le sujet, jusque-là morcelée et difficile à maîtriser, est ainsi digérée et discutée, et plusieurs cas souvent jugés inextricables sont tirés au clair. De nombreux textes cruciaux sont cités en traduction française ; plusieurs tableaux permettent d'avoir une vue d'ensemble chronologique des principales inventions (p. 406-409) et des fêtes connues liées à des inventions (p. 273-277) ; une bibliographie de 70 pages réunissant les sources et études utilisées et un index détaillé permettent au lecteur de naviguer facilement dans cet ouvrage, qui deviendra certainement une référence pour tous ceux qui cherchent des informations sur les inventions de reliques dans l'empire romain d'Orient – ou proto-byzantin, si l'on préfère.

Confrontée à une grande masse d'informations, l'A. s'est attachée à établir et à classer un corpus de faits. Cette démarche, dont on doit encore une fois souligner les apports, conduit toutefois à perdre en contextualisation ce que l'on gagne en systématisme. Si la fonction d'ensemble des inventions – au regard des jeux de pouvoir et de hiérarchie – est justement soulignée, la spécificité des différents épisodes se trouve moins mise en valeur, de même que les voies et les enjeux de leur transmission textuelle, que l'attention portée à la reconstruction et à la mise en série des faits conduit à placer au second plan. Pourtant ces épisodes nous sont généralement connus

à travers des récits, eux-mêmes insérés dans de plus longs récits, à l'intérieur desquels ils remplissaient une fonction précise, en lien avec les négociations que menaient leurs auteurs dans le cadre des jeux de pouvoir du moment. Creuser cette dimension narrative et ses implications, au moins pour certains épisodes, aurait contribué à donner plus de profondeur aux analyses, en faisant toute leur place aux constructions discursives dans lesquelles les inventions se trouvèrent enchâssées, et à travers lesquelles elles nous sont aujourd'hui connues.

Faut-il, par ailleurs, recourir à des auteurs du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle (Nicolas Cabasilas et Syméon de Thessalonique) pour combler le silence des sources tardoantiques sur la signification symbolique des rituels de dédicace d'églises associées à un dépôt de reliques (p. 245-249) ? La justification donnée est que « la fixité des traditions et des rites était de règle en la matière » (p. 246). Elle peut difficilement emporter l'adhésion, si l'on pense que l'ancienneté immémoriale des rites, quoique fréquemment revendiquée, était souvent moins une réalité qu'un moyen de légitimer des pratiques en fait plus récentes. Si les sources anciennes font défaut, il y a peut-être, en fait, une raison.

Dans l'ensemble, cet ouvrage apporte et organise une vaste moisson d'informations. Il sera largement utilisé et contribuera à faire avancer plus d'une recherche sur des sujets ayant trait aux reliques, au culte des saints et, plus généralement, à l'histoire religieuse de l'Antiquité tardive.

Arietta PAPAConstantinou

Patrick J. Geary, Gabor Klaniczay (dir.), *Manufacturing Middle Ages. Entangled History of Medievalism in Nineteenth-Century Europe*, Leyde, Boston, Brill, coll. « National Cultivation of Culture » 6, 2013, 436 p.

Le présent ouvrage s'inscrit comme 6<sup>e</sup> volume d'une collection intitulée « National Cultivation of Culture » dont l'objectif consiste à mettre en évidence les attendus culturels qui ont contribué au développement de l'État-nation. Les deux éditeurs, l'un et l'autre médiévistes, l'un à Princeton, l'autre à l'université anglophone fondée par Georges Soros à Budapest, ont rassemblé dix-sept contributions, dont deux françaises, de Carmen Popescu et de Michael Werner et une italienne (de Tommaso di Carpegna Falconieri). L'ouvrage est entièrement consacré à la naissance des études médiévales au XIX<sup>e</sup> siècle dans la perspective prévue par la collection. Si, pour un Français, le sujet ne revêt aucun caractère de nouveauté, les premières recherches sur Viollet-le-Duc datant des années 1960, il lui est, en revanche, utile de disposer désormais d'un outil qui rassemble quelques études régionales touchant principalement l'Europe centrale et septentrionale : une seule étude concerne la France, à propos de Notre-Dame de Paris, déjà passablement traitée par ailleurs ; aucune, la Grande Bretagne ou la péninsule Ibérique.

Les dix-sept études, sur ce qu'il est désormais convenu de désigner par le mot « médiévalisme », sont rassemblées en quatre thèmes : l'historiographie, l'architecture, la philologie, les discours sur la nation. Cette organisation thématique constitue, au même titre que le parti pris géographique, l'une des principales originalités de l'ouvrage. En fournissant l'effort de rassembler différentes disciplines qui se fréquentent sans trop travailler ensemble, les deux co-éditeurs offrent au lecteur un champ de réflexion qui l'encourage désormais à aller plus loin : en rassemblant ce qui a été écrit ici ou là au fil des contributions, par exemple, sur le caractère transculturel

du médiévalisme, avec ce qu'il a comporté de fascination pour certains modèles, d'émulation, voire de rivalité agressive. Ou sur le médiévalisme et l'idée européenne : on sait que, parmi les raisons qui ont conduit le Saint-Siège à se montrer réticent à l'égard de l'architecture néo-gothique, la crainte de voir se constituer des Églises nationales ne fut pas la moindre. Ce point de vue était fondé : l'exaltation de la nation par l'histoire de ses arts n'allait pas dans le sens de l'idée européenne et a conduit, en temps de guerre, à traiter les chefs-d'œuvre comme autant de *spolia* : le bombardement réitéré de la cathédrale de Reims en donne l'exemple. Pour en finir avec ces considérations générales, c'eût été peut-être le moment de réfléchir de façon plus théorique sur la question de la tradition, sur la façon dont elle se constitue à partir d'un noyau anthropologique. Eric Hobsbawm, en marxiste, a voulu démontrer que la tradition est inventée : il serait temps d'en finir avec cette idée forte.

La première partie, sur les questions historiographiques, aborde plusieurs cas : le récit des origines (le « roman national » ?) de l'Autriche-Hongrie en premier, d'un jeune État polynational, dirigé par la plus ancienne dynastie d'Europe ; l'instrumentalisation du thème des « invasions barbares » – on se souvient de la querelle sur le mot « vandalisme », de l'interprétation de la figure d'Attila, selon qu'on est Hongrois ou non, et des thèses vigoureuses d'Henri Pirenne. Il est ensuite question du Danemark et de la Norvège avec les figures d'Oehenschlaeger et d'Ibsen. Le premier est moins connu que le second : professeur d'esthétique à l'université de Copenhague, il est notamment l'auteur de l'hymne national danois et de romans tirés des sagas. Ensuite, un article est consacré à Joachim Lelewel, homme politique et historien de la Pologne médiévale.

De la seconde partie, sur l'architecture, on retiendra particulièrement un texte sur les constructions néo-médiévales en Scandinavie, qui met en évidence l'œuvre des architectes suédois Brunius, Zettervall et Möller et, au Danemark, de Martin Borck. Le cas de la Hongrie met en évidence l'action de l'architecte Henszlmann, formé à Vienne et, faut-il le souligner, en France – il consacra plusieurs études à la cathédrale Sainte-Élisabeth de Kassa, dont on a cru qu'elle était une marque du passage de Villard de Honnecourt dans ces régions. Plusieurs pages sont, en outre, consacrées à Schulek et à ses polémiques avec Henszlmann. La restitution de l'architecture médiévale en Hongrie revêtait un caractère politique et culturel puisque la présence turque avait éradiqué les constructions de cette époque de façon systématique. Carmen Popescu soulève la question à propos de la Roumanie : les travaux archéologiques à la recherche du passé doivent permettre de construire le futur. Pourtant, à la différence des pays déjà cités, ce n'est pas vers le roman ou le gothique qu'on se tourne, mais vers le style byzantin à l'exception de quelques formes gothico-orientalistes. Comment l'empire ottoman, de son côté, interprétait-il le passé médiéval ? Dans ce pays francophone, on lisait volontiers les travaux en langue française ou on les traduisait. Mais c'est Burges qui édifia le premier bâtiment néo-gothique important, une petite église en mémoire des Britanniques morts pendant la guerre de Crimée (1868). On croise aussi la figure de Montani Effendi, co-auteur d'un ouvrage sur l'architecture ottomane, paru simultanément en français et en allemand (1873). Au total, un groupe significatif, datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de mosquées néo-médiévales a pu être identifié, construit dans un gothique étrange à nos yeux, parce que de plan centré et marqué d'orientalisme dans lequel il serait passionnant de démêler les influences. Il est, enfin, question du monde germanique sous la plume de Michel Werner, sous l'angle d'une ambitieuse question théorique : quel rapport entre le médiévalisme et la modernité ? La réponse fut donnée entre autres, en 1919, par la fameuse composition de Lionel Feininger pour le manifeste du Bauhaus : une cathédrale rayonniste.

La troisième partie, celle des philologues, plus brève, rassemble trois communications. L'une porte sur le *Roman de Renart* dans les littératures nationales du XIX<sup>e</sup> siècle et sur le symbole qu'on entend faire assumer par son héros. La deuxième, sur la notion de restauration en France depuis les travaux de Notre-Dame de Paris à Gaston Paris, compare la restauration monumentale et la restitution philologique. La troisième traite des origines de la philologie tchèque. Cette dernière met en évidence quelques figures phares de cette discipline, dont Josef Dobrovsky, lequel, avec l'ardeur rationaliste d'un disciple des Lumières, entendit démontrer l'inexistence historique de saint Jean Népomucène, l'un des héros de l'histoire de la nation tchèque. On en juge autrement aujourd'hui, mais on retiendra que ce pourfendeur de saints préfigurait les savants de l'École pratique des hautes études de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en plaçant la philologie au sommet de toutes les disciplines, plus haut que la philosophie et la métaphysique. Dobrovsky fut surtout l'auteur d'un dictionnaire germano-tchèque : on connaît l'importance de ce genre d'instrument, avec les grammaires et les chrestomathies, dans l'édification de la langue et de la conscience nationales. Josef Jungmann intervient dans le même contexte : dès 1805, il traduit en tchèque *Atala*, en recourant si nécessaire au vieux tchèque pour les termes dont il n'a pas l'équivalent dans la langue de son temps. Lui aussi publie un dictionnaire germano-tchèque en éliminant les germanismes. En 1848, František Palacký, ancien protégé de Dobrovsky, est placé à la tête du Parlement slave de Prague.

La quatrième partie s'intitule : « Le médiévalisme et ses alternatives dans les discours nationaux ». On y évoque la question des identités nationales, régionales et locales en Italie, du rapport entre petites et grandes patries ; des notions d'ancêtre, de races et d'identité dans la Bulgarie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; des origines tchèques de l'archéologie médiévale en Bulgarie et en Ukraine ; des trouvailles archéologiques dans le bassin des Carpates pour l'époque du X<sup>e</sup> siècle.

Les deux éditeurs annonçaient dans l'introduction qu'ils mettaient l'accent moins sur le centre, l'Allemagne et la France, que sur l'Europe centrale et ses confins. En ces terres où les nations n'étaient pas encore clairement circonscrites (les pays tchèques et la Hongrie), ou en attente d'émancipation (la Bulgarie), l'instrumentalisation de la philologie pour fabriquer des langues autonomes (ainsi, au XX<sup>e</sup> siècle, de l'hébreu moderne et du croate), celle de l'historiographie et des arts ont certes conduit au printemps des peuples, à l'émancipation des nations et à la naissance d'États ethniquement spécifiés. Ces phénomènes entrent dans le syndrome qui a conduit à la Première Guerre mondiale. Le point de vue de l'ouvrage exclut celui des empires centraux qui, pour avoir disparu, méritent néanmoins l'attention des historiens : l'« Action parallèle » qu'évoque Robert Musil dans *L'Homme sans qualités* voulait, elle aussi à l'occasion des fêtes du Millénaire, utiliser le Moyen Âge pour fédérer la Cacanerie (K.u.K.).

Jean-Michel LENIAUD

David Bates et Pierre Bauduin (dir.), *911-2011. Penser les mondes normands médiévaux*, Actes du colloque international de Cerisy et Caen (29 septembre – 2 octobre 2011), Caen, Presses universitaires de Caen, 2016, 566 p.

Bien que réalisé à l'occasion du 1100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du duché de Normandie, ce volume se situe aux antipodes d'une célébration de l'« identité »

normande par les historiens de la province. Le titre de l'ouvrage, issu d'un colloque tenu en 2011 dans le cadre de l'une des rencontres du cycle « Normandie médiévale » de Cerisy-la-Salle, est à cet égard éloquent. De façon délibérée, le singulier fait place au pluriel des « mondes normands » ici envisagés. La perspective géographique et chronologique est vaste, s'étendant au gré des communications de l'Écosse aux États latins, et du X<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. À cette diversité fait écho la variété des horizons historiographiques et géographiques des intervenants. Dès l'introduction, Véronique Gazeau rappelle la difficulté qu'il y a encore aujourd'hui à penser ce(s) monde(s) normand(s) médiévaux. Revenant sur la commémoration du Millénaire normand célébré en 1911, elle souligne le « saut historiographique » (p. 13) intervenu en un siècle. Dans la suite de l'ouvrage, les communications ont été regroupées par Pierre Bauduin et David Bates en quatre parties, correspondant aux principaux axes des recherches actuelles sur les mondes normands médiévaux.

Le premier thème (« Des Vikings aux Normands ») s'attache aux débuts de la principauté normande et ouvre des questionnements repris ensuite dans le reste de l'ouvrage : les enjeux de l'histoire et de la mémoire, de l'identité, de la territorialisation. Jacques Le Maho puis Marie-Agnès Lucas-Avenel soulèvent la question de la relecture des sources au sujet du récit du traité de Saint-Clair-sur-Epte par Dudon de Saint-Quentin. Christina Lee montre l'originalité de la construction de la mémoire par les différents groupes scandinaves installés dans les îles britanniques pendant la période viking. Alheydis Plassmann s'interroge quant à elle sur les modalités du processus de conversion au christianisme des Normands qui s'installèrent en Normandie en 911, élément crucial pour l'intégration des Normands dans le monde franc, mais aussi pour la construction d'une identité collective normande. Éric Van Torhout analyse enfin les modalités de la construction progressive, durant le X<sup>e</sup> et la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, du territoire qui deviendra par la suite celui du duché de Normandie.

La deuxième partie (« Expansion et diaspora ») est consacrée à la migration des Normands dans différentes parties de l'Europe médiévale. Elisabeth van Houts souligne la nécessité de dépasser les limites nationales afin de rendre pleinement compte du caractère multi-ethnique des Normands et des liens étroits établis entre habitants de Normandie, d'Italie méridionale et d'Angleterre au début du XI<sup>e</sup> siècle. La question de l'expansion normande en Méditerranée aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles est traitée par Luigi Rosso, qui s'intéresse aux modalités de l'affrontement entre l'Empire byzantin et les Normands, puis par Ewan Johnson et Andrew Jouschky, qui montrent qu'il est bien possible de parler d'un « monde normand du Sud » dans la Méditerranée du XII<sup>e</sup> siècle. Abordant un autre horizon géographique, Alexander Musin prend l'exemple du mariage d'Anne de Kiev avec Henri I<sup>er</sup> de France pour réévaluer la nature des relations des royaumes de l'Europe du Nord et du Nord-Ouest avec la Rouss. Deux communications s'intéressent ensuite à des conquêtes : Stephen Baxter et C. P. Lewis prennent l'exemple du parcours d'Osbern fitz Osbern après 1066, tandis que Daniel Power traite des modalités de l'implantation des Français en Normandie après la conquête capétienne de 1204, en soulignant l'émergence d'une identité normande en opposition à l'Autre – en l'occurrence le Français. Enfin, abordant la question des influences culturelles, Matthew Hammond s'intéresse aux prémisses portés par les habitants du royaume écossais aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

La partie suivante (« Unité et diversité ») revient sur cette question des identités, placée au centre des études sur les mondes normands depuis de nombreuses années. À cet égard, et quel que soit le domaine ou l'espace considéré, le pragmatisme des acteurs l'emporte. La conduite de la guerre (Matthew Strickland) comme l'architecture (Eric Fernie) donnent lieu à de multiples emprunts et adaptations en fonction des situations locales. Pour les Abruzzes des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, Rosa Canosa montre

que l'enracinement territorial local prend le pas sur le discours des origines – qui reste cependant mobilisé quand cela est jugé utile. Hubert Houben souligne quant à lui la rapidité de la disparition de la référence normande dans le royaume normand de Sicile. Ce thème s'ouvre enfin sur le questionnement soulevé par Hugh Thomas, qui mobilise le concept de « communauté imaginée » au sujet de la perception de l'espace plantagenêt exprimée par Raoul de Dicet, chanoine de Saint-Paul de Londres.

La dernière partie de l'ouvrage (« réseaux et espaces ») aborde enfin la question des liens et des réseaux tissés entre les différents acteurs des mondes normands. Grégory Combalbert propose une étude comparée des actes des évêques anglais et normands au XII<sup>e</sup> siècle pour s'interroger sur l'existence d'une diplomatie épiscopale anglo-normande, ce qui soulève la question sous-jacente de la circulation des hommes, des emprunts et des influences. Nicholas Vincent s'interroge également sur les différences entre Angleterre et Normandie au sein du corpus des actes d'Henri II Plantagenêt, en déplaçant la focale sur la question de la construction des sources. Mark Hagger et Fanny Madeline abordent chacun la question des réseaux et du contrôle de l'espace par le duc-roi au XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le premier à travers l'analyse des brefs normands conservés pour le règne d'Henri I<sup>er</sup> Beauclerc, la seconde à partir d'une analyse cartographique des itinéraires des ducs-rois, de Guillaume le Conquérant à Jean sans Terre. Enfin, les deux dernières communications rappellent les liens étroits entretenus entre les mondes normands et la mer. À partir de l'analyse des activités du groupe familial anglo-normand des Vituli aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, Laurence Jean-Marie montre l'existence d'une véritable aristocratie de « gens de mer », fidèles du prince et aux activités diverses, tissant des réseaux de relations de part et d'autre de la Manche. Mathieu Arnoux prolonge cette réflexion en s'interrogeant sur la place de la Normandie dans les espaces anglo-normands et français entre les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Reprenant les questionnements soulevés par J. Le Patourel, il conclut par un appel à poursuivre l'ouverture des perspectives, aussi bien géographiques que temporelles : « L'histoire de la Normandie ne peut être tenue pour normande, anglaise ou française, mais seulement européenne » (p. 502).

Finalement, si la diversité des thèmes et des angles d'approche aurait pu nuire à la cohérence d'ensemble, on est plutôt frappé par les multiples résonances qui émergent entre les différentes communications. L'ouvrage dresse un tableau foisonnant des recherches actuelles et justifie pleinement le choix du pluriel pour ces « mondes normands » médiévaux, dont l'histoire continue à être (ré)écrite. Les multiples références à des outils ou projets de recherche sont révélateurs du travail de grande ampleur qui est en cours : « Acta of the Plantagenets » (N. Vincent), « The Viking Identities Network » (C. Lee) ; « Profile of a Doomed Elite » (S. Baxter et C. P. Lewis)... On pourrait certes souhaiter ouvrir encore davantage les perspectives : qu'en est-il du statut et du rôle des femmes dans ces différents espaces ? Ces « mondes normands » sont-ils par ailleurs seulement ceux d'une élite aristocratique, guerrière ou ecclésiastique ? La question du genre, ou celle du « peuple » normand (paysans, artisans, bourgeois) pourrait compléter utilement un tableau déjà fort riche. Aussi, plutôt que de pointer les manques ou de regretter les questionnements non résolus, on ne peut que saluer l'ampleur de vue de ce beau travail collaboratif, témoignant du dynamisme d'un champ de recherche que ce colloque a contribué à définir.

Catherine LETOUZEY

Alain Mercier, *La Deuxième fille de Cluny. Grandeurs et misères de Saint-Martin-des-Champs*, Paris, Glénat, Le CNAM, 2012, 570 p.

Cet ouvrage est d'abord un très beau livre de format *in-quarto* que l'on prend beaucoup de plaisir à feuilleter pour en admirer, page après page, l'exceptionnelle illustration et le soin qui a été porté à sa mise en page. Ce ne sont pas moins de trois-cent-cinquante illustrations qui donnent à voir l'histoire de Saint-Martin-des-Champs pendant plus de douze siècles, de toutes natures (monuments, mobilier archéologique, manuscrits, chartes et documents d'archives, croquis, peintures, etc.) dont on doit souligner la qualité de la reproduction, beaucoup de photographies ayant été prises par l'auteur lui-même. Puis on entre tout aussi facilement dans le texte d'une monographie consacrée à l'ancienne basilique cimetériale mérovingienne, restaurée entre 1059 et 1060 par le roi Henri I<sup>er</sup> qui en fit une collégiale de chanoines, qui devint prieuré clunisien et même « deuxième fille de Cluny » en 1079 par l'action de son fils Philippe I<sup>er</sup>. L'institution est de nos jours surtout célèbre pour abriter, depuis 1798, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) fondé en 1794 par l'abbé Grégoire.

Ce fort volume propose la lecture de 487 pages de texte, complétées par des annexes : listes des dignitaires de Saint-Martin-des-Champs entre 1059 et 1791 et des prieurs claustraux de 1618 à 1790 (p. 491-494), « bibliographie sélective » contenant sources manuscrites, éditions critiques et titres de bibliographie volontairement sélectionnés (p. 495-514) et index onomastique (p. 517-562). La « bibliographie sélective » comprend donc la reconstitution très précieuse (avec analyse des actes et datation) du remarquable corpus constitué par le fonds d'archives produit par cette communauté religieuse, exceptionnel par son ampleur et par la diversité des pièces. Il n'est à ce propos que de citer quelques exemples pris dans l'une ou l'autre des douze institutions, archives ou bibliothèques où sont conservés ces documents : aux Archives nationales en série LL, cinq cartulaires (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles), onze registres de délibérations capitulaires (1473-1502, 1618-1698, 1705-1788), treize livres de comptes commencés en 1404, en série Z (plusieurs dizaines de registres criminels de la justice de Saint-Martin qui firent l'objet d'une édition bien connue par Louis Tanon en 1877 pour le XIV<sup>e</sup> siècle) ; aux Archives de la préfecture de Police, trente-deux registres d'écrous de 1649 à 1792 ; à la British Library, l'un des documents essentiels du fonds sur les origines du prieuré, la *Chronique versifiée ou Livre des privilèges de Saint-Martin-des-Champs* datant de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Le livre, mais l'auteur en est conscient, est loin d'en épuiser toute la richesse. L'ampleur de cette documentation (en partie éditée par Joseph Depoin dans les Archives de la France monastique entre 1912 et 1921) et l'ampleur même de son histoire, surtout envisagée dans toute la durée de son existence comme établissement religieux, auraient pu effrayer Alain Mercier. Chargé de recherches historiques au musée des Arts et métiers, l'auteur de cette étude, sur laquelle il avoue avoir passé quinze années, a affronté ces difficultés par passion pour l'histoire du Conservatoire, auquel il a consacré quatre ouvrages depuis 1989. Le présent volume a d'ailleurs été conçu comme le premier d'une trilogie consacrée au passé du CNAM.

On bénéficie donc, grâce à ce projet, d'une étude renouvelée et thématiquement très complète sur l'un des établissements religieux parisiens les plus prestigieux, ne serait-ce que par sa qualité de monastère royal. Ce type de monographie n'est pas si fréquent dans l'histoire religieuse de la capitale, encore trop souvent tributaire d'ouvrages anciens, comme celui publié en latin par dom Martin Marrier en 1636, sur l'histoire de Saint-Martin. Cette parution fait donc du prieuré un établissement privilégié dans l'historiographie de Paris puisque l'étude de sa censive

pour la fin du Moyen Âge avait déjà fait l'objet d'une thèse de l'École des Chartres par Valentine Weiss en 1993. La longue durée envisagée fait appel à une division très traditionnelle de la chronologie : trois parties d'inégale longueur sont consacrées à la période médiévale, en commençant des origines jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (« Aux sources d'un grand monastère »), que continue « L'élan gothique » au XIII<sup>e</sup> siècle et qu'achèvent, traditionnellement regroupés, les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sous l'égide des « Réformateurs et commendataires ». Une attention un peu plus longue est portée à l'époque moderne au cours de deux autres parties, ce qui s'explique par la période de spécialité de l'auteur. Les chapitres constitutifs de ces parties, numérotés de 53 à 128, ne scindent la chronologie qu'avec la Révolution : « D'aléas en métamorphoses » pour finir en « Liturgies ultimes ». Le traitement du fonds est donc très linéaire, tous les chapitres (la numération continue de 1 à 128 en témoigne) étant placés sur le même plan, sans hiérarchie argumentative, ce qui fait du contenu du livre un exposé quelquefois trop analytique. L'importance accordée dans la structuration même du propos aux figures des dirigeants, le relief donné aux personnalités dominantes rappellent la méthodologie des historiens modernes quand ils exposaient l'histoire d'une institution religieuse.

Pour ce qui touche à l'histoire des origines, l'auteur a le grand mérite de croiser l'apport des sources textuelles et celui des recherches archéologiques quand le site a bénéficié de fouilles, en particulier les fouilles de sauvetage menées en 1993-1994 sous la responsabilité de Catherine Brut. Elles ont confirmé l'existence d'une splendide église mérovingienne mentionnée dans une charte de Childebert III du 13 décembre 710, entre autres par la découverte dans la nef et le chœur de l'église d'une centaine de sarcophages en pierre et surtout en plâtre, datant des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles (photographie p. 15). En matière d'histoire institutionnelle en revanche, si l'intention d'Henri I<sup>er</sup> fut bien d'établir des chanoines réguliers suivant la règle d'Augustin dans l'église qu'il fit rebâtir (il ne faut peut-être voir dans les termes de la charte de fondation que la volonté de rétablir à Saint-Martin une observance stricte de la règle d'Aix), cela constituerait une des premières, si ce n'est la première fondation de ce type dans le royaume de France et aurait donc mérité une plus longue exposition, ainsi que sa contextualisation dans le cadre de la politique menée alors par le roi en matière religieuse à Paris (dès le début de son règne, il est le restaurateur d'autres communautés canoniales, en particulier Saint-Baque, futur Saint-Benoît, et Saint-Étienne-des-Grès sur la rive gauche de la Seine). Et l'on aurait surtout attendu un plus long développement sur les circonstances précises du passage de la collégiale au prieuré clunisien sous l'abbatit d'Hugues de Semur, plutôt qu'une unique discussion sur sa position de deuxième ou troisième fille de Cluny. Comment expliquer que Philippe I<sup>er</sup> ait voulu transformer ce qui aurait donc été le fer de lance de la réforme canoniale en prieuré de moines clunisiens dont le mode de vie se réfère à un modèle déjà plus ancien ?

Le dernier mérite de l'ouvrage est enfin, malgré une lecture qui aurait pu s'affranchir des traditionnels canevas d'interprétation autour des notions d'apogée et de déclin (en témoignent le sous-titre du livre et l'intitulé de plusieurs chapitres), d'avoir largement intégré à son propos l'histoire du bâtiment, à toutes les époques de ses remaniements. Cet enrichissement est d'autant plus indispensable que l'église, le réfectoire et quelques parties de l'enceinte de Saint-Martin-des-Champs (dont la tour du Vertbois) font partie des rares ensembles de bâtiments médiévaux encore debout dans Paris. Et qu'ils témoignent du passé d'un lieu d'expression du génie humain pendant au moins mille ans.

Anne MASSONI-HUBERT

Jean-Louis Kupper, *Notger de Liège (972-1008)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, coll. « Mémoires de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques », in-8°, IV<sup>e</sup> série, t. 11, n° 2107, 2015, 152 p.

Selon l'auteur, cet ouvrage a pour objectif de combler un regret, n'avoir pas davantage intégré dans sa thèse (Jean-Louis Kupper, *Liège et l'Église impériale. XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981) le règne de l'évêque Notger, et ceci en raison des qualités du livre existant de Godefroid Kurth (*Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1905). Peu après, comme le note l'A., « chaque occasion fut bonne de revoir tel aspect de [cet] épiscopat [...], de nuancer, voire de corriger, l'un ou l'autre point de vue de [...] Kurth et [...] d'apporter [...] du neuf et de l'inédit ». Ce petit ouvrage rassemble ainsi les nombreux articles écrits à cette fin. L'A. ne se contente pas de mettre à la suite ces travaux, mais les propose au sein d'une structure cohérente et logique ; surtout, il complète les informations transmises par une bibliographie parfaitement à jour. On épinglera une importante publication : *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an Mil*, Alexis Wilkin et Jean-Louis Kupper (dir.), Liège, 2013 (23 communications du colloque tenu à Liège en 2008).

Dans un I<sup>er</sup> chapitre, sont précisées les origines de Notger et les conditions de sa nomination à Liège. L'A. apporte la conviction que Notger a été moine à la prestigieuse abbaye de Saint-Gall, puis membre de la *Hofkapelle*. Otton I<sup>er</sup> l'a nommé évêque de Liège, diocèse dont le poids stratégique aux confins occidentaux de l'Empire était considérable. Il s'agissait là d'une décision politique, qui illustre, par ailleurs, le *cursus* d'un dignitaire ecclésiastique de ce temps. Le chapitre II explique cette importance stratégique du diocèse de Liège, face aux entreprises militaires des Carolingiens de Francie occidentale, telle cette « opération commando » menée par Lothaire en 978, qui manqua de surprendre Otton II et son épouse Théophano au palais d'Aix-la-Chapelle (évêché de Liège). Le chapitre III rappelle que le site où s'élevait la cathédrale liégeoise paraissait impossible à défendre et se trouvait toujours sous la menace d'une forteresse royale, Chèvremont, à quelques kilomètres au sud-est, qui avait déjà abrité plusieurs grands laïcs révoltés contre le souverain. Aussi, un projet a consisté à faire de Huy, ville située sur la rive droite de la Meuse en amont de Liège, bien protégée par un *castrum*, le nouveau siège de l'évêché. Si ce projet n'a pas abouti, c'est en raison de deux événements survenus en 987 : le siège puis la destruction de Chèvremont et l'installation sur le trône de Francie occidentale de Hugues Capet, qui ne revendiquait plus le royaume de Lothaire. Les dangers proche et lointain sur Liège et la Lotharingie s'étaient évanouis. Enfin, Notger, qui avait obtenu des moyens considérables par la cession du comté de Huy en 985, pouvait entreprendre la construction d'une large enceinte, protection enfin efficace pour sa cité. Le chapitre IV revient plus en détail sur le destin de la forteresse de Chèvremont. Le chapitre V explique comment s'est constituée, sur l'axe de la Meuse, une région très riche, la « terre de saint Lambert », la future « principauté » épiscopale de Liège. Le point de départ consista en la donation du comté de Huy (985), premier exemple connu dans l'Empire d'un *honor* cédé en entier à une Église, noyau agrandi ensuite grâce à la générosité des empereurs ottoniens puis saliens. L'auteur montre comment Notger a dû marchander sa fidélité auprès de Théophano à cette fin. Sa politique consista également dans la « refondation » du siège de l'évêché (chapitre VI). Notger a en effet, outre l'élévation d'une vaste enceinte, reconstruit la cathédrale Sainte-Marie-et-Saint-Lambert, un nouveau palais épiscopal ainsi qu'un réseau serré d'églises collégiales, dont les chanoines collaboraient avec le prélat. Dans les chapitres VII et VIII, l'A. s'intéresse aux services dus par un évêque ottonien au souverain : *ad palatium*, fonction de présence et de conseil au palais, et *in expeditionem*, aide militaire

prestée pour le *Romzug* (« marche » militaire vers Rome afin d'y recevoir du pape la couronne impériale) ou pour toute autre expédition armée. L'auteur insiste d'un côté sur le rôle important joué par Notger, surtout auprès de l'impératrice Théophano, et de l'autre sur le fait que les contingents liégeois se situaient parmi les effectifs les plus respectables du royaume germanique et sur la présence fréquente de Notger en Italie auprès de l'empereur. Est abordée ensuite, dans le chapitre IX, la question des interventions de Notger dans les évêchés de Cambrai et d'Utrecht, puis, dans le chapitre X, celle des relations entre l'évêque et le duc de Basse-Lotharingie. Bien entendu, celles-ci se sont modifiées sensiblement et se sont tendues, dès le moment où le prélat est devenu un « prince de la terre », au service de l'empereur. Dans le chapitre XI, l'auteur s'attarde sur les écoles liégeoises, question dont la chronologie s'avère beaucoup plus large, mais au profit desquelles le prélat a joué un rôle remarquable en en assurant la réputation. Enfin, le chapitre XII propose le bilan d'un règne tout à fait exceptionnel. Puis, en conclusion, un point critique est fait sur la question du « système » de l'Église impériale. Aujourd'hui, les érudits s'accordent pour affirmer que, contrairement au royaume de Francie occidentale, il a existé en Germanie une *Reichskirche* qui comportait tous les archevêchés, les évêchés et les grandes abbayes, liés juridiquement à l'Empire et « parties » de l'État, édifiés sur cette base juridique et institutionnelle robuste par les Ottoniens et les Saliens, « système » théorisé par le canoniste Burchard de Worms. On comprend mieux dès lors comment cette « Église impériale », dotée de nombreuses terres et de droits régaliens, peut-être sur un modèle « français » mais impossible à appliquer en Francie occidentale, soit devenue un prodigieux instrument de puissance. Elle s'est avérée très efficace et a surmonté les épreuves de la « Querelle des investitures » pour persister jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. En outre, on peut affirmer qu'il s'agissait bien d'un « système », si l'on entend par là un ensemble coordonné de pratiques, de méthodes et d'institutions tendant vers tel résultat.

Ce petit livre, digne d'intérêt, propose donc non seulement une biographie renouvelée d'un évêque impérial, dont la carrière fut assez classique, mais qui a été placé à la tête d'un diocèse stratégique pour l'Empire, à un moment où la sécurité de celui-ci était menacée. Il a parfaitement rempli ce rôle, obtenant même à cette fin des moyens inédits : la cession complète d'un comté, puis devenant un pion important à la cour. Cet ouvrage fait aussi un point précieux sur le « système de l'Église impériale ». Il est en outre pourvu de cartes et d'un index. On peut toutefois lui adresser quelques critiques. Certaines sont mineures, comme le fait qu'il n'existe pas de gué à Visé ou l'orthographe de Maastricht (et non Maestricht). D'autres paraissent plus importantes. Ainsi, de la part d'un auteur rigoureux, si l'on applaudit l'utilisation des termes « Basse-Lotharingie » (la « Basse-Lorraine » n'a jamais existé), on ne comprend pas celle de « royaume de France », tout à fait anachronique, pour « royaume de Francie occidentale ». Surtout, on reprochera une structure trop fragmentée, alors que le regroupement thématique de plusieurs de ces chapitres semble s'imposer (par exemple ce qui concerne les aspects stratégiques du dossier ou encore les services dus par l'évêque au souverain), ce qui rendrait la lecture de l'ouvrage plus commode et éviterait de trop nombreuses répétitions (ainsi aux p. 60-62). Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un beau livre, à la fois utile et très intéressant.

Marc SUTTOR

Lindy Grant, *Blanche of Castile, Queen of France*, Londres, New Haven, Yale University Press, 2016, 455 p.

Spécialiste des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, déjà auteur d'une biographie de l'abbé Suger, la médiéviste anglaise Lindy Grant donne ici une ample relation de la vie d'une des plus célèbres reines de France, la femme de Louis VIII et mère de saint Louis, Blanche, fille du roi de Castille dont elle porta et fit représenter les armes reconnaissables – un château – avec une grande fierté. Entre les épouses discrètes ou contrariées du père et du fils de son époux, elle brille d'un éclat certain, en raison des circonstances – douze années de régence en tout – mais aussi en vertu de sa personnalité assurément forte. L'ouvrage magnifiquement illustré de notre collègue de Reading vise à cerner autant que possible cette personnalité et à mesurer la part prise par la reine aux événements de son époque. Divisée en deux parties de six chapitres chacune, la biographie commence par un récit factuel allant de la naissance (1188) à la mort (1252), avant de passer à l'examen des éléments constitutifs de son existence : l'entourage familial et domestique, la religion et la piété, la cour, le pouvoir et l'autorité. L'auteure avertit salutairement le lecteur des pièges de la documentation qui ne permet pas beaucoup, en dehors de comptes fragmentairement conservés, d'accéder à l'intimité d'une « reine de parchemin », pour lui appliquer la formule que Jacques Le Goff avait ingénieusement forgée à propos de son fils. La canonisation de ce dernier a d'ailleurs beaucoup biaisé l'image de sa génitrice.

La première partie s'attache à situer Blanche dans les événements de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et à y apprécier son rôle, depuis son arrivée en France, en 1200, pour être mariée à l'héritier de Philippe Auguste, elle, la nièce du roi d'Angleterre, à titre de gage de paix. C'est une très jeune fille au teint olivâtre, sans grâce particulière, qui quitte à jamais un royaume de Castille resté toujours cher à son cœur. L'A. ne peut que supposer la lente acclimatation de la jeune fille, le parachèvement de son instruction (poussée) ; elle établit à partir de comptes sa solide dotation et déduit de ses nombreuses grossesses (une douzaine au bas mot de 1205 à 1227), fruits d'un réel amour conjugal, sa solide constitution. L'attente de la couronne a duré 23 ans, marqués par la méfiance de Philippe Auguste envers son fils et sa belle-fille. Leur cour est nettement plus animée que celle du roi. Celui-ci les laisse partir, quoique mécontent, à la conquête du trône d'Angleterre dont l'oncle de Blanche, Jean Sans Terre, a été démis. La petite-fille d'Henri II soutient totalement l'opération, comme impatiente de coiffer couronne. Elle échoue en 1217, mais en 1223 s'ouvre son bref règne de reine de France. Le veuvage arrive vite, et avec lui les rumeurs d'empoisonnement de Louis VIII par Thibaud de Champagne, supposé amant de Blanche. Cette dernière reçoit la garde du royaume et de l'héritier du trône selon les dernières volontés du souverain mort le 8 novembre 1226. Sa femme est dévastée, mais elle reprend vite ses esprits. Le temps de la reine-mère et régente commence, elle va donner toute sa mesure malgré la contestation et la calomnie. L'hagiographie san-ludovicienne a exagéré la précarité du petit roi et la solitude de sa mère. En réalité, l'A. montre bien que Blanche, soutenue par l'Église et Paris, connut les affres de toute régence. Il fallait apprivoiser ou contenir les barons, en premier lieu Philippe Hurepel, fils naturel de Philippe II, et le comte de Bretagne, vaincus dès mars 1227 grâce à l'aide du comte de Toulouse. Le comte de Toulouse est neutralisé par le mariage de sa fille avec un des fils de Blanche, l'ibériquement nommé Alphonse. La reine-mère assure la défense des terres de l'Ouest en érigeant le château d'Angers. Elle promet habilement son fils aîné à une princesse provençale, façon de tenir en respect le comte de Toulouse dans le sud du royaume. Elle œuvre à la fondation de monastères cisterciens de femmes comme Royaumont ou Maubuisson et tient la dragée haute

au clergé, notamment à l'archevêque de Rouen et à l'évêque de Beauvais, en matière de justice et de fiscalité, avec l'appui du pape et de son légat Frangipane, autre supposé amant d'une princesse décidément très décriée. Elle statue sur les juifs, fait châtier les étudiants parisiens agités et irrespectueux, procède avec vigueur voire autoritarisme, au point qu'on l'accuse de vouloir retarder la prise en mains du royaume par Louis IX. C'est finalement chose faite en 1234 – il a 20 ans – mais le jeune monarque conserve sa mère comme conseillère privilégiée jusqu'en 1238 au moins, voire 1245. Une bible enluminée commandée à l'occasion de sa majorité montre en une miniature l'ex-régente instruisant son fils des nécessités du gouvernement. Le pape sait pouvoir compter sur elle pour influencer le roi. Mais elle garde son indépendance par rapport au Saint-Siège en refusant, par exemple, de s'aligner sur ses positions dans la querelle avec l'empereur Frédéric II. En 1239, c'est Blanche qui orchestre la réception des reliques destinées à la Sainte Chapelle où un vitrail la représente accueillant la couronne d'épines. Blanche et non Marguerite, objet depuis 1241 de la défiance conjugale pour menées diplomatiques suspectes avec le Plantagenêt, remplit les fonctions de reine à diverses occasions, comme les festivités de la chevalerie de son fils Alphonse à Saumur en 1241. Elle assume le rôle de pacificatrice traditionnellement dévolu aux reines, par exemple entre son fils et le comte de Toulouse. La part qu'elle prend au jugement du Talmud est prépondérante. La grave maladie royale en 1244 lui donne l'occasion de s'affirmer encore une fois comme le pilier du régime. Mais c'est aussi l'occasion pour son aîné de prendre pour la première fois le contre-pied de sa mère en formant un vœu de croisade en cas de guérison. À Corbeil, en juin 1248, le monarque lui confie publiquement la garde et le gouvernement du royaume, même si elle juge très périlleuse l'absence du souverain. Elle fait front aux menaces anglaises et à la révolte des Pastoureaux, mais sa santé s'altère au point qu'elle rend l'âme, en habit de nonne cistercienne, le 26 ou 27 novembre 1252. Sa dernière demeure, conformément à sa volonté, est Maubuisson.

Dans la seconde partie sont reconstituées les conditions d'existence matérielle de la princesse castillane servie, grâce à des revenus conséquents, par près de 250 personnes et toujours sur les routes. Son univers relationnel, son affectivité, ses goûts, sa condition physique, dont s'occupe un médecin probablement venu d'Espagne, font l'objet d'analyses serrées. Bonne fille préoccupée du salut de ses parents, bonne épouse, mère attentionnée mais sans faiblesses, Blanche cultive sa double appartenance ibérique et française, ce qui lui vaut la critique générique des barons contre « la reine étrangère ». Ses origines l'ouvrent à la culture d'oc, elle a une ménestrelle au nom trahissant une provenance ultra-pyrénéenne. C'est une bonne vivante et une bonne chrétienne, se fiant aux conseillers ecclésiastiques passés par l'Université comme l'archevêque de Sens Gauthier Cornut. La reine est intéressée par les débats religieux de son temps, préoccupée par l'hérésie cathare, la réforme de l'Église, la controverse avec le judaïsme dont elle souhaite ardemment la conversion des adeptes. Elle inquiète son fils par ses aumônes démultipliées qu'il tente de limiter en 1248. Mais un compte couvrant la période Annonciation 1241 – Ascension 1242 montre en réalité des dépenses pieuses qui se montent à moins de 3 % des revenus de la princesse. Très généreuse avec l'ordre cistercien, elle ne néglige pas les ordres mendiants (Prêcheurs plus que Mineurs) ni les pauvres ni les malades. Sa dévotion à Thomas Becket mêle sans doute piété et politique. Elle stimule l'art de l'enluminure par des commandes de bibles et de psautiers richement et originalement illustrés : l'A. donne d'éclairants commentaires sur les miniatures qu'ils renferment, étonnantes par leur abondance, leur élaboration et surtout leur thématique, en prise directe avec l'actualité, les débats et les idées du temps. Assez surprenante est l'absence de commandes littéraires ou historiographiques. La rumeur a prêté au comte-poète Thibaud de

Champagne des compositions enamourées destinées à la veuve de Louis VIII et à cette dernière des chansons dont il ne reste rien. Ce qui est certain, c'est que Blanche a inspiré des textes passablement égrillards sur ses amours supposées. Elle a laissé des traces de pierre en faisant bâtir, dans le style du gothique rayonnant, couvents, chapelles et châteaux, et des traces de verre en commandant des vitraux représentant sa personne et ses armes. À la manière des reines bibliques, Esther ou Bethsabée, épouse de David, mère de Salomon, et comme d'autres femmes de pouvoir de son époque, elle a gouverné, assumant une sorte de co-royauté de droit puis de fait avec son fils. Les révoltes nobiliaires du temps de ses régences n'ont que peu à voir avec sa condition de femme et beaucoup avec le refus d'une extension des prérogatives monarchiques. Blanche ne fait pas la guerre mais sait ce qu'est une fortification ou un siège ; elle évalue fort bien les rapports de force, négocie habilement, maîtrise à la perfection les pièces de l'échiquier matrimonial, réunit et préside des assemblées, juge et légifère. Ointe et couronnée en même temps que son époux, elle remplit pleinement les devoirs de sa charge dont elle a une haute conception. Son autorité s'exerce sur l'ensemble du royaume dont elle s'occupe comme une mère mais aussi comme une politique avertie, sachant communiquer, mettre en scène, mettre en image. Elle manie excellemment les outils du pouvoir au profit de sa dynastie d'adoption en s'inspirant du modèle Plantagenêt, auquel l'auteur donne peut-être une importance excessive, car, après tout, Blanche n'a jamais vécu à la cour des rois d'Angleterre. C'est bien à sa chère Castille qu'elle est le plus attachée comme le montrent son contre-sceau et l'omniprésence de ses armes sur les vitraux. Elle devait transmettre cette *castilian pride* à certains de ses fils.

D'une érudition impeccable (80 p. de notes sur deux colonnes), d'une exactitude presque jamais prise en faute (excepté la localisation légèrement décentrée de Fontainebleau au sud-ouest de Paris), faisant montre d'une maîtrise impeccable des sources (malgré l'absence de catalogue des actes de Blanche de Castille) et d'un pragmatisme tout britannique, battant en brèche le schéma d'une érosion tendancielle de la *queenship* au Moyen Âge central, l'ouvrage parvient à cerner la personnalité de Blanche de Castille. Si la biographe multiplie les tournures hypothétiques, elle dépeint néanmoins de façon convaincante un personnage haut en couleur, loin de la veuve austère confite en piété, et peut-être pas si éloigné finalement d'une Aliénor d'Aquitaine, la grand-mère, ou, postérieurement, d'une Mahaut d'Artois, la petite-fille. On peut toutefois regretter une construction qui occasionne beaucoup de répétitions d'une partie à l'autre et l'absence d'un chapitre consacré à la postérité imaginaire de la mère de Saint Louis, *clara et fortis mulier* assurément digne de figurer dans le recueil de Boccace. Sans souscrire au gossip des goliards, l'A. a réussi à mettre de la chair dans une figure par trop aseptisée. La lecture de sa belle biographie permettra de (re)découvrir une femme énergique voire pétulante, qui fut capable, dit-on, de monter sur une table en plein banquet et de relever ses cottes pour donner la preuve qu'elle n'était pas enceinte des œuvres du légat pontifical. Une maîtresse-femme servie par un maître-ouvrage.

Franck COLLARD

William Chester Jordan, *From England to France. Felony and Exile in the High Middle Ages*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2015, X-223 p.

D'un livre à l'autre, le talent de William Jordan pour trouver un bon angle d'attaque afin d'éclairer l'ensemble de la société médiévale à partir d'une enquête bien circonscrite et pour dégager des conclusions fiables d'un ensemble précis et contrôlable de sources est toujours aussi évident. Après la Croisade, la famine et la politique capétienne à l'encontre des Juifs, il se penche sur les Anglais passés en France pendant le long XIII<sup>e</sup> siècle : ni les aristocrates dont les attaches continentales sont bien connues, ni les étudiants attirés par l'université, ni les soldats des guerres entre Capétiens et Plantagenets, ni même les nombreux exilés politiques, mais les quelque 75 000 à 150 000 personnes éjectées de la société anglaise après avoir abjuré le royaume, option offerte par la grâce royale, et qui ont choisi la France.

Ce sont pour la plupart des criminels, coupables d'un crime qualifié en *common law* de félonie (vol, homicide, etc.), qui se sont réfugiés dans un lieu ayant statut général de sanctuaire, par exemple une église (et non dans l'un des 22 *chartered sanctuaries* où le séjour, indéfiniment prolongeable, sert surtout à fuir ses créanciers). Le sanctuaire général est loin d'être inviolable, amis et parents des victimes cherchant (et réussissant) souvent à se faire justice : il faut en sortir au plus vite, et ce avant d'avoir été condamné pour le crime commis, l'exécution de la sentence étant dès lors inéluctable. Deux solutions : ou la fuite, qui fait du criminel un hors-la-loi, ou l'abjuration du royaume devant un magistrat (en général le *coroner*), ce qui implique la confession publique du crime commis. Avec le serment de quitter le royaume et de ne plus revenir à moins de pardon royal, la confession fait partie d'un rituel d'humiliation, mais sa fonction juridique la rend indispensable (un sourd-muet qui n'a pu s'en acquitter resta huit ans confiné en sanctuaire), car une fois la condamnation prononcée, l'abjuration est interdite, comme elle l'est pour ceux qui ont déjà abjuré (la justice est là moins bien armée, les Anglais ne marquant pas au fer). Peuvent aussi abjurer ceux qui ont triomphé des ordalies ou (après 1215) n'ont pas été jugés coupables par un jury : qu'il émane de la volonté divine ou de la justice des hommes, le verdict garantit la culpabilité du condamné, mais pas l'innocence de celui qui ne l'est pas, d'autant plus suspecte que la culpabilité n'est reconnue que dans 20 % des cas (30 % pour les ordalies). Faute de les déclarer coupables, les jurys contraignent ceux que leur *mala fama* a fait suspecter à abjurer le royaume, coupant court au cycle des vengeances tout en débarrassant le pays des trublions. La possibilité d'abjurer le royaume pour éviter la prison à vie est aussi offerte à ceux qui ont enlevé un enfant pour s'en attribuer le mariage afin de capter son héritage. Enfin, les criminels qui dénoncent leurs comparses peuvent eux aussi abjurer, à condition que ces derniers soient reconnus coupables et condamnés. Dans tous ces cas, l'abjuration est bien perçue comme un acte de merci émanant de la grâce royale.

La première étape de la route vers l'exil est hasardeuse : l'accès au sanctuaire peut être mouvementé, comme dans le cas du voleur John de Hinton, battu par ceux qui l'ont surpris et laissé pour mort, mais que sa femme jette dans une charrette pour le précipiter dans l'église paroissiale la plus proche ! Chaque point de la démonstration est en effet éclairé par un *exemplum* tiré des formidables sources judiciaires anglaises (*Plea Rolls, Curia Regis, Coroners Rolls, Eyres, Inquisitions miscellaneous*, etc.) ce qui le rend aussi savant que distrayant. Ce sont parfois de véritables fabliaux, ainsi l'histoire du chapelain William : forniquant avec une de ses paroissiennes, il se croit découvert et, craignant une accusation d'adultère, saute du lit pour se cacher dans un coffre ; sitôt la voie libre, il se rue à l'église pour y prendre sanctuaire et fait donc sa

confession publique devant le *coroner*. Il réalise alors que nul ne l'avait vu ni *a fortiori* accusé ! Mais tout le monde est maintenant au courant, y compris le mari, et pour pouvoir abjurer et se mettre à l'abri, William doit confesser le vol de 8 deniers dans son coffre-refuge, montant minimum pour que le crime soit qualifié de félonie ! À l'issue du rituel d'humiliation, la confiscation des biens du coupable est prononcée et sa maison parfois brûlée ou détruite. Il a alors 40 jours pour quitter le royaume. La justice assigne un port d'embarquement, en général Douvres pour la France – il y a d'autres destinations pour l'Irlande ou l'Écosse – et fixe la durée du voyage, aussi brève que possible (3 ou 4 jours pour un Londres-Douvres). L'heure du départ venue, vêtus en pénitents, portant une croix de bois, n'ayant gardé de leurs biens que de quoi se nourrir pendant le trajet, les abjurateurs gagnent Douvres, peut-être regroupés en un convoi escorté par des surveillants pour empêcher fuites ou vengeances. Là, en attendant un bateau, les abjurateurs sont enfermés au château avant la traversée et le débarquement à Wissant (jusqu'à la prise de Calais en 1346).

Peut-on en savoir plus sur eux ? Leurs biens étant confisqués, chaque cas donne lieu à une enquête que la qualité de l'administration anglaise rend assez fiable, surtout pour le comté dans lequel le coupable a été saisi, les résultats étant plus aléatoires pour les autres comtés (par exemple celui de sa naissance). En majorité, ce sont des paysans, des pauvres et des vagabonds : la mention *no chattels* revient comme une litanie. Mais on trouve aussi un groupe fourni de paysans exploitant une dizaine d'hectares, parfois plus. Les évaluations de biens meubles sont difficiles à interpréter, d'une part à cause de l'inflation, et de l'autre parce qu'elles peuvent être gonflées artificiellement par le produit des vols. Et il y a quelques individus d'un statut supérieur, un médecin, quelques clercs et même un juge royal, le *Chief Justice* Thomas de Weyland : accusé d'avoir abrité et couvert ses serviteurs criminels, Weyland profita des égards dus à son rang pour se réfugier dans un couvent, prenant même l'habit. Les Franciscains exfiltrés, on l'affama et il dut sortir, avec le choix entre un procès et l'abjuration, qu'il accepta. À l'origine de l'abjuration, le crime le plus fréquent est le vol, même si l'homicide (notamment domestique) n'est pas rare : la méthode impressionniste des *exempla* montre là ses limites, et l'absence totale de dimension statistique se fait cruellement sentir.

Le roi d'Angleterre avait un représentant à Wissant, commune dépendant du comte de Boulogne, un sergent royal, mais on ne sait s'il s'occupait des abjurateurs. Une fois ceux-ci débarqués sur le sol français, les *exempla* sont le plus souvent remplacés par des digressions concernant surtout la France : bien choisies et souvent instructives, elles n'ont pas la même saveur de la nouveauté pour le médiéviste français. L'auteur dresse un tableau précis et bien informé de Wissant comme d'ailleurs de Douvres, mais ne peut offrir que des hypothèses sur le destin des exilés. Sans doute, prostituées et voleurs ont-ils continué à exercer leur coupable industrie une fois sur le continent. Les sources françaises ne sont d'ailleurs pas avares de cas dans lesquels des Anglais sont impliqués, puisés dans les registres criminels de Sainte-Geneviève, Saint-Germain des Prés, Saint-Martin des Champs et le Parlement de Paris (la carrière de la bande de Richard l'Anglais), mais on ne peut – à une exception près – préciser s'il s'agit d'abjurateurs.

Plus intéressante est la conclusion de l'ouvrage, qui retrace l'effacement progressif de l'abjuration et sa suppression finale. La comparaison entre les deux États anglais et français est éclairante : dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'espace national anglais est constitué et maîtrisé par l'État qui déverse sur le sol français des dizaines de milliers de criminels sans que la monarchie capétienne s'émeuve de cette « jungle de Wissant » et de l'infiltration continue de cette racaille sur son sol. Tout change avec la guerre de Cent Ans : les Français s'aperçoivent enfin de la présence d'intrus qui peuvent être autant d'espions, tandis que les Anglais réalisent que tous ces malfaiteurs

feraient d'excellents soldats. Peu à peu, la pratique de l'abjuration s'efface, jusqu'à la suppression du sanctuaire en 1530 (1540 pour les *chartered sanctuaries*), qui coïncide avec l'adoption de l'ablation du pouce droit des criminels et le marquage au fer des meurtriers et des voleurs (1529). Le royaume n'entendait plus perdre marins et soldats potentiels, quitté à être laxiste sur la punition des criminels : les exécutions ne connaissent qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle la formidable augmentation qui engendre l'image glaçante de l'*Albion fatal tree*. Écrit avec la volonté d'intéresser un large public, ce livre traite de façon lumineuse un problème important et jusqu'ici largement inconnu des médiévistes français : il faut souhaiter sa traduction rapide.

Jean-Philippe GENET

Claude Gauvard, Andrea Zorzi (dir.), *La Vengeance en Europe XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Homme et société » 47, 2015, 381 p.

Résultat de trois rencontres scientifiques qui se sont déroulées à Paris, Pescaia et Porquerolles entre 2007 et 2009, le présent volume a pour ambition d'étudier la vengeance comme « phénomène de civilisation qui obéit à des règles » (p. 11). On est loin de l'approche weberienne qui considérerait la vengeance comme une pratique juridique aidant à contrôler les passions et à régler des conflits, en attendant l'établissement d'un État considéré comme « moderne », détenteur d'un monopole sur l'exercice de la violence. Les contributions se répartissent en quatre parties thématiques : langages, pratiques, contrôles et reculs. Chaque partie compte quatre contributions, qui traitent essentiellement de l'Europe de l'Ouest. Les espaces francophones, italiens et espagnols sont les mieux lotis de la sélection, avec deux importantes excursions en territoire impérial. Les essais sont en majorité écrits en français, mais également en italien, en anglais et en espagnol, ce qui suppose des lecteurs polyglottes. Heureusement, des résumés en français et en anglais à la fin du volume permettent de se rendre compte du contenu de chaque contribution. L'approche chronologique privilégie la longue durée, et pour cause : si l'ambition est de déceler les attitudes de fond concernant le phénomène de la vengeance et de libérer le sujet du carcan de l'histoire institutionnelle et juridique, dans lequel il a été trop longtemps confiné, il faut en effet prêter une attention particulière aux glissements subtils des opinions et des mentalités, ce qui ne se mesure que sur le long terme.

Voilà sans doute pourquoi une grande partie de l'attention, le *linguistic turn* aidant, a été investie dans les mots et les choses. Un des apports les plus importants des études réunies dans cette collection d'essais réside dans les fenêtres qu'elle ouvre sur la méthodologie. La contribution de Joseph Morsel concernant la vengeance en Franconie à la fin du Moyen Âge est en ce sens une source d'inspiration certaine : l'analyse des champs lexicaux de quelque 42 000 actes et Weistümer permet de sonder le phénomène de la vengeance (*Rache*) en opposition à la notion et la pratique de la faide (*Fehde*), traditionnellement mieux étudiée. Une attention semblable est présente dans la contribution de Jörg Wetlaufer concernant l'évolution de la notion de *Urfehde* (la renonciation à la vengeance par serment) dans l'espace allemand entre 1400 et 1800. Espace allemand est ici à prendre dans un sens très large, car le phénomène (et le mot approprié) se rencontre également dans le Pays de Liège (p. 61), la pratique en soi étant connue bien évidemment, mais dans un champ linguistique très différent, dans le reste des anciens Pays-Bas.

Un autre point fort de cette collection d'essais tourne autour de l'analyse idéologique, qu'il s'agisse des discours développés par les ordres mendiants dans l'Italie du XIII<sup>e</sup> siècle (admirablement bien illustrés dans la contribution d'Anna Benvenuti) ou des philosophes du temps des Lumières (Michel Porret) qui condamnent la vengeance comme contraire au contrat social. Arguments souvent tirés de la morale, qui scandent les siècles intermédiaires : ils se rencontrent dans les traités juridiques et théologiques (catholiques) de l'époque moderne (Paolo Broggio), dans l'action des missionnaires qui ont traduit en milieu rural français (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) les principes tirés des sermons de saint Vincent de Paul (Anne Bonzon), et tout autant dans les efforts investis pour endiguer la pratique des duels, éminemment liés aux notions d'honneur et de vengeance (Marco Cavina). Il ne s'agit bien sûr pas d'un processus linéaire, comme le démontre le regain d'importance de la pratique des duels pendant les guerres de religion en France (Michel Nassiet). Si la violence et le recours à la vengeance afin de régler des conflits internes sont présents dans des études concernant la noblesse (le duel étant une pratique « noble » par excellence), ils ne sont pas absents des communautés rurales non plus, comme le démontre le cas des communautés montagnardes en Lombardie (Massimo della Misericordia).

Plusieurs contributions mettent en avant les efforts déployés par les autorités communales afin de maîtriser au mieux l'exercice de la vengeance, qui se révèle une menace plus que sérieuse pour la paix sociale en milieu urbain, mais qui au même moment traduit aussi bien un fort désir de justice. Aux édiles locaux la tâche d'endiguer, en lui conservant un espace, une pratique dont leurs subordonnés ne sont pas prêts à se désister, tant elle permet de sauvegarder l'honneur de l'individu et du clan et d'affirmer le standing social. Les exemples à partir de cas très précis permettent de faire le tour des possibles stratégies déployées par les autorités urbaines, ils se reportent aux villes castillanes (Maria Asenjo Gonzalez) ou aragonaises (Martine Charageat), à la ville de Marseille (Dan Lord Smail), de Namur (Aude Musin) ou encore sont illustrés par l'action des échevins de la ville flamande de Douai (Marie Nikichine). À noter, car c'est une chose rare dans ce genre de publications, que les articles concernant Marseille et Douai sont accompagnés d'une édition de textes. Concernant Douai, celle-ci est fort intéressante, car elle permet de mesurer l'importante diversité de témoignages dans un cas bien précis survenu en 1392 dans un environnement rural hennuyer. Les villes et les États concernés dans la longue période envisagée se sont bien évidemment heurtés et ont vécu une histoire commune pour le moins mouvementée. Le contrôle de la vengeance fut évidemment un domaine de frictions et de confrontations, permettant aux historiens d'aujourd'hui de sonder le processus de civilisation (cher à Norbert Elias) ou encore l'établissement d'un monopole sur l'exercice de la violence (cher parmi d'autres à Max Weber). Il va de soi que le thème de l'ingérence est omniprésent dans presque toutes les contributions, il obtient une attention toute particulière dans celle de Hervé Drévuillon sur le développement de l'idée d'une guerre menée au nom de la raison d'État, en l'occurrence par la monarchie française au XVII<sup>e</sup> siècle.

Une conclusion formulée par Xavier Rousseaux et sa collaboratrice Aude Musin clôt cette série d'essais stimulante et intrigante. Dans un effort plus que louable, ils arrivent à brosser une fresque qui non seulement reprend le questionnaire mis en avant par les organisateurs/éditeurs (Claude Gauvard et Andrea Zorzi), mais élargit l'horizon vers ce qu'ils appellent le retour de la vengeance refoulée dans nos sociétés considérées comme moderne. Qu'il s'agisse d'explosions de violence à l'occasion d'un match de foot, d'un pogrom ou d'une opération d'humiliation (la tonte de femmes après les guerres, par exemple), le soi-disant processus de civilisation se réduit facilement à une mince couche éphémère qui couvre une réalité où se conjuguent violence et droit à la vengeance bien ancrés dans la mémoire longue des communautés

locales. Cette collection d'essais se lit comme une mise au point d'un questionnaire qui demande à être complété et élargi, aussi bien dans le sens géographique que chronologique. Il faut en tout cas être reconnaissant aux éditeurs qui, chose très rare pour une publication d'actes de colloque, ont pris soin d'accompagner cette publication d'un index de lieux et de personnes, ce qui en fait un véritable instrument de recherche.

Marc BOONE

Florence Piat et Laurey Braguier-Gouverneur (dir.), *Normes et transgressions dans l'Europe de la première modernité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2013, 314 p.

Réunissant à la fois les contributions de doctorants et de chercheurs confirmés qui proviennent de disciplines différentes (littérature, histoire des idées et des arts, histoire sociale et politique, économie, philosophie, musicologie), cet ouvrage est le fruit d'un colloque en juin 2011, dans le cadre du Laboratoire Junior (CALEM), et inscrit dans le prolongement de plusieurs séminaires organisés depuis 2009 au sein de l'Équipe d'accueil CELLAM de l'université de Rennes II. L'objectif du livre, composé d'une introduction, de vingt articles et d'une conclusion, a été de considérer les normes, qu'elles aient été acceptées ou imposées, les changements, la relecture des concepts de règles, de droits, d'usages et leurs détournements, ainsi que leurs transgressions en Europe au cours de la première modernité. Fondé sur les pratiques, les discours et les représentations, cet ouvrage tend à privilégier deux axes de lecture : la norme, appréhendée d'abord comme une institution ou une régulation sociétale (première partie, p. 25-170), qui repose sur des approches philosophiques, économiques, sociales, ecclésiastiques et politiques ; puis, comme une tradition ou une convention (deuxième partie, p. 175-300) dans le cadre artistique et littéraire, les vingt contributions présentant des analyses (études théoriques et de cas) qui concernent non seulement la péninsule Ibérique, mais aussi la France, l'Italie et le saint empire romain germanique du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

Depuis plusieurs années, la norme et sa transgression font l'objet de nombreuses études en droit, en histoire, en littérature tout comme en anthropologie, en philosophie et en sociologie, l'intérêt étant prêté aux liens existant entre la société et les individus, le centre et la marge, l'adhésion et l'exclusion. Mais l'attention portée sur le dualisme norme-transgression doit également considérer la création d'un ordre nouveau. Quoique le concept de norme soit fluctuant au début des temps modernes, celui-ci est caractérisé par des modèles et des critères élaborés et définis par des codes qui évoluent et traduisent l'écart susceptible d'apparaître entre la norme et la transgression.

Intitulée « La norme comme événement et avènement de l'Europe moderne », la première partie est composée de onze contributions réparties en quatre sous-parties. La norme est dégagée à travers la philosophie, par l'étude de Descartes et de Spinoza ; l'économie et la société, la religion et, enfin, la politique. Denis Kermen étudie l'usage à la fois méthodique et logique de la norme dans l'œuvre de Descartes, l'innovation méthodique qui marque une rupture avec la norme logique et l'idée de norme objective du discours, le geste méthodologique cartésien (et sa signification), la disqualification de l'héritage scolastique et, enfin, la récusation d'une tradition sceptique censée invalider le projet scientifique lui-même. Jean-Pierre Grima-Morales,

de son côté, analyse les figures du sceptique et du libertin, et soulève la question du rapport de la norme à sa transgression au XVII<sup>e</sup> siècle : le sceptique interroge et met en doute la norme, cherche en vain une justification, alors que le libertin, transgressant, subvertissant et manipulant la norme, s'approprie le scepticisme philosophique des Anciens et le transforme, en se fondant sur Descartes qui intègre le doute des sceptiques dans sa démarche à la fois épistémologique (nouveau type de rationalisme reposant sur l'évidence de l'idée vraie et claire) et éthique (lutte contre l'athéisme). Enfin, l'intérêt prêté par Maria Luisa De La Cámara à l'*Éthique et au Traité théologico-politique* de Spinoza, contribue à dégager la représentation du rôle social des femmes selon le philosophe hollandais, une image qui s'avère misogynne. La deuxième sous-partie cherche à comprendre comment la norme est établie au-delà des frontières : comment celle-ci agit et interagit sur les représentations économiques et sociales, s'interroge Jochen Hoock qui se fonde sur les règles mercantiles et la *lex mercatoria*. Il s'agit ici de souligner que la publication et l'édition de manuels de marchands fixent les droits, les lois et les codes qui conduisent à la réglementation de la profession de marchand, à la régulation des marchés et des relations commerciales en Europe occidentale au début des temps modernes. L'étude de cas présentée par Aurore de Saulieu-Boucher, qui se fonde sur le récit d'un voyageur allemand en Europe en 1494-1495, Jérôme Münzer, aide à cerner l'élaboration de l'image de l'Autre, à l'origine de l'établissement d'une identité collective et individuelle.

La transgression est perçue et sanctionnée différemment si l'analyse concerne le champ religieux ou politique (troisième et quatrième sous-parties). Le cadre offert notamment par les sources laissées par l'Inquisition, la Rome des papes, les tribunaux ecclésiastiques et les chancelleries royales, reste riche en perspectives sur la norme et ses changements entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle : aussi la norme matrimoniale et sa transgression (noces simulées, noces dissimulées) sont-elles cernées sous l'angle de la théologie sacramentaire et de la règle canonique, de l'adhésion et de la contrainte sociale, de l'assimilation et de la reformulation (Carole Avignon). Elle peut également être adaptée et créer à son tour une forme de déviance selon les circonstances, comme le montre l'étude des membres d'une famille judéo-converse d'Espagne – le moine augustin Francisco, don Pedro et don Gregorio Coronel – qui a fait l'objet de trois enquêtes généalogiques menées par le Saint-Office en 1607, 1626 et 1642 (Ricardo Saez). Le champ musical est également analysé dans le cadre des prescriptions énoncées par le concile de Trente, prescriptions qui ne constituent pas un événement fondateur ou rénovateur, mais la reprise de thèmes tels le chant, l'orgue, la musique (Xavier Bisaro). Quelles sont la permanence et la fluctuation de la norme dans la sphère politique ? La notion d'amitié permet de l'évaluer dans le cadre de l'analyse des relations diplomatiques entre le roi d'Espagne, Philippe II, et la France au temps des guerres de religion. Loin d'être rigide, la norme est composite, évolutive et un point de référence (Bertrand Haan), à l'instar de ce qui se produit en Espagne, avec la figure du *valido* qui est, à l'origine, à la fois un homme de cour et un noble, défini par ses réseaux et son expérience dans la pratique gouvernementale, une fonction qui n'avait pas été codifiée par écrit (Héloïse Hermant). La crise politique qui suit la mort de Philippe IV contribue alors à saisir le personnage du *valido*, dont les contradictions sont mises en lumière et la pratique institutionnalisée. Enfin, Paul Vo-Ha traite de la reddition de la ville de Naerden en 1673 au prince d'Orange, une reddition qui lui permet d'analyser les conséquences pénales et sociales de la transgression de la norme dans le champ militaire, puisque celle-ci est acceptée seulement après avoir subi trois assauts et au terme de quarante-huit jours de siège.

Composée de neuf articles intégrés dans trois sous-parties, intitulée « Normes et créations dans les arts et les lettres : invention, détournement et transgression », la seconde partie se rapporte, d'abord, aux créations poétiques, aux liens entre

le discours théorique et la création littéraire à la Renaissance et à l'Âge baroque, liens qui sont souples, nullement définis à une application pratique de principes dogmatiques. La théorie littéraire et la praxis s'influencent, et les modèles peuvent devenir à leur tour des objets d'imitation, mettant en lumière une variété de nuances étendue (Josep Solervicens). Quant aux arts poétiques, écrits en langue vernaculaire, ils tendent à la Renaissance à concevoir une norme sans règles (Emmanuel Buron). Dans la deuxième sous-partie, l'attention est portée sur la pluralité des normes et le détournement des genres. C'est ainsi que les récits miraculeux, qu'ils soient manuscrits ou imprimés, mis en forme par les religieux qui écoutent les fidèles et les miraculés, et la publication d'histoires de fondations, d'apparitions et de miracles, contribuent à cerner la norme et ses effets en Espagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : dans le passage du manuscrit à l'imprimé, le travail est celui de la réécriture, norme implicite, phénomène d'adaptation à une nouvelle rhétorique de persuasion, permettant de réactiver le récit et de lui assurer le maintien de ses fonctions dévotionnelles et pédagogiques (Françoise Crémoux). Aux textes de nature spirituelle s'ajoutent ceux en prose, *La Galatée* de Cervantès, publiée en 1585, dont l'intérêt est de savoir s'il s'agit d'une création ou d'une œuvre respectant la tradition (Bénédicte Coadou), ainsi que la poésie, les *Rime* de la Vénitienne Gaspara Stampa qui témoignent de l'affirmation progressive du pétrarquisme au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, promouvant l'émergence d'une production poétique féminine en langue vernaculaire, perceptible entre 1540 et 1570 dans l'œuvre de la poétesse romaine Vittoria Colonna (*Rime d'amore*, 1538, dix-sept éditions jusqu'en 1568). Publiées à titre posthume sous forme de recueil à Venise en 1554, les *Rime* de Gaspara Stampa rendent compte d'une alternative de nature élégiaque à un modèle pétrarquiste, l'ordre des poèmes paraissant mettre au jour le « livre » dont la poétesse vénitienne parle dans sa dédicace (Claire Lesage). De même, l'étude du *Livre de la vie* de Thérèse d'Avila, rédigé entre 1561 et 1565, dont la norme, qui se situe habituellement entre la contrainte et l'adhésion à des conduites et à des règles dominantes, suppose d'être appréhendée dans un cadre délimité, familial et social préexistant au parcours de la mystique espagnole. L'analyse de son écriture, à travers l'usage de parenthèses, d'ellipses, de concordances irrégulières, d'archaïsmes et de diminutifs, révèle l'emploi d'une véritable stratégie discursive et le besoin de trouver le mot juste que confirment les textes autographes (Jean Canavaggio). La troisième sous-partie concerne les déconstructions et les transgressions à travers la figure du musicien Carlo Gesualdo dont le travail le place entre les Anciens et les Modernes, entre le *stile antico* et le *stile moderno* (Catherine Deutsch) ; ou à travers le jeu d'inversions et de créations caractérisant les *Songes et discours* de Francisco de Quevedo (version madrilène de 1631), qui ont trait aux modalités de la norme, entremêlant les représentations diaboliques et divines, tout en respectant les préceptes de la monarchie confessionnelle (Delphine Hermès). L'analyse de l'exil de soi dans le sonnet, qui est un stéréotype tenu pour stable et normatif du motif de la retraite poétique au Siècle d'Or espagnol, obéit à un ensemble de conventions et de réécritures de la norme appréhendées dans le poème de Don Antonio Solís y Rivadeneyra, intitulé *Contra la soledad* (deuxième tiers du XVII<sup>e</sup> siècle) qui inverse les lieux communs langagiers et bouleverse le postulat initial sur le plan doctrinal et moral (Jeanne-Marie Cam).

Cet ouvrage collectif de grande qualité souligne le lien important existant entre la norme – en réalité, les normes – et la transgression, appréhendé comme un objet d'étude dont les perspectives sont aussi bien contradictoires que complémentaires, des analyses réalisées sur le plan de la diachronie et de la synchronie, selon un axe horizontal et vertical, qui considèrent à la fois l'individu et la collectivité, et mêlent contraintes et libertés, influences et échanges. La qualité scientifique des articles, la diversité et la complémentarité des sujets traités présentent l'avantage d'enrichir les

études existantes relatives à la norme et aux conventions, à l'écriture et à la réécriture de la norme, ainsi que de la transgression, au début des temps modernes.

Lucien FAGGION

Paul Vo-Ha, *Rendre les armes. Le sort des vaincus XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017, 428 p.

C'est un remarquable ouvrage que celui issu de la thèse de Paul Vo-Ha. Consacrée au sort des vaincus à l'époque moderne, la thèse a été soutenue en 2015 sous la double direction de Nicolas Le Roux et Hervé Drévilion, qui ouvrent et clôturent le livre en se partageant respectivement la préface et la postface. *Rendre les armes* aborde un thème que les spécialistes d'histoire militaire traitent d'ordinaire d'un point de vue purement factuel. L'auteur a cherché à produire une synthèse, offrant une vue générale sur une époque charnière qui, par un heureux hasard, est en partie synchronique de celle qui fait l'objet du livre de Nathan Wachtel sur la conquête de l'Empire Inca, *La Vision des vaincus*, en 1971. L'A. ne cède pas aux préjugés sur les périodes antérieures et postérieures, notamment lorsqu'il remet judicieusement en cause pour introduire son propos le qualificatif de « guerre totale » à propos des guerres de la Révolution et de l'Empire, notion rendue populaire par les ouvrages contestés de Jean-Yves Guiomar et de David A. Bell (p. 15-16), qui avaient déployé une vision caricaturale de la guerre au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'A. se méfie de l'idée de « guerre en dentelle » et même de « guerre réglée », selon laquelle le respect envers les populations civiles aurait marqué le XVII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci existe bien, même s'il est à géométrie variable selon l'intérêt du moment, ce qui explique le décalage entre la prise de Prague en 1741 et celle de Berg-op-Zoom en 1747.

Le centre de gravité de cet ouvrage est la reddition honorable, celle qui accorde aux vaincus les honneurs de la guerre, faisant d'eux des combattants valeureux pouvant sortir la tête haute. En choisissant des exemples assez éloignés dans le temps (le siège de Sienna en 1555 et la défense de Grave en 1674, p. 27), l'A. met en valeur la continuité de ladite reddition, fruit d'une longue tradition où se croisent les héritages bibliques, antiques (à travers l'humanisme) et médiévaux. Cette culture chevaleresque perdure jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, sans passer obligatoirement par la rançon. Elle n'est pas non plus systématique. L'épisode médiéval d'Henri V à Azincourt (qui exécute les prisonniers par crainte d'une contre-attaque française à revers) n'est pas le seul à être perçu comme une violation des valeurs, y compris lorsqu'un « droit à la guerre » commence à émerger à partir du XVI<sup>e</sup> siècle avant de se développer, avec Grotius, au siècle suivant. La reddition honorable se trouve progressivement théorisée dans les traités militaires, car il était souvent difficile de mesurer le degré d'opiniâtreté dans la défense d'une place. Si une reddition rapide laisse peu de doute, l'honneur paraît quelque peu altéré lorsque le chef fait preuve d'une mauvaise économie de ses troupes, parfois sacrifiées, selon Henri de Rohan dans *Le Parfait Capitaine* (1636), dans des sorties inutiles, pour mettre en valeur un esprit de sacrifice finalement bien vain, voire artificiel (p. 41). Les capitulations prennent des formes réglées, n'avilissant pas l'honneur des combattants. L'A. nous offre une belle typologie et symbolique de la reddition, *via* notamment les sons, les personnages, la gestuelle et les objets. Sans sombrer dans la conceptualisation exacerbée, il fait comprendre ce rituel de façon claire et toujours précise. Une attention particulière doit être portée à l'analyse des banquets offerts aux vaincus, symbole de magnanimité, de réconciliation, voire

de respect envers l'adversaire (p. 89-90). Nous la retrouvons même pendant les guerres napoléoniennes (p. 372), ce qui tend à démontrer que la rupture avec l'Ancien Régime n'est pas aussi forte qu'on veut le faire croire avec l'idée de « l'invention de la guerre totale » ou de la « première guerre totale ».

Pourtant, ce qui paraissait être devenu une habitude, voire une tradition, connu à maintes reprises des transgressions, notamment lors de la guerre de Succession d'Espagne, au cours de laquelle, fréquemment, par représailles ou pour affaiblir l'armée adverse, des garnisons furent à plusieurs reprises faites prisonnières de guerre (p. 195-197). Ce fut à un moment où les tensions étaient exacerbées par des animosités réelles entre souverains et généraux (Vendôme/Victor-Amédée, Eugène/Louis XIV), au temps où Louis XIV paraissait une menace pour l'équilibre européen, en étant soupçonné d'établir une « monarchie universelle ». Pour le reste, quand la garnison obtenait les honneurs de la guerre, la sortie des vaincus était établie de telle façon qu'un rite était finalement suivi, destiné à « purifier » lesdits vaincus du sang versé et du « stigmate de la défaite », avant d'entrer dans « le retour à la normalité » (p. 53) tout en évitant le retour dans le déshonneur. Cela n'empêcha pas les sanctions contre certains gouverneurs de place, comme celui d'Exilles en 1708 (p. 196). L'exemple de la guerre de Succession d'Espagne montre comment les rapports entre combattants pouvaient s'exacerber rapidement.

Le cas antérieur des guerres d'Italie est quant à lui bien plus éloquent. Récemment, le concept partiel voire bancal de « brutalisation », énoncé parfois à tort et à travers dans les études sur la Grande Guerre, a servi à l'analyse des guerres d'Italie. L'A. disqualifie à juste titre cette appellation, même s'il considère qu'il y eut un « ensauvagement », en s'appuyant sur les nombreux exemples de sacs de ville, de batailles, sièges et massacres tant de civils que de militaires, plus fréquents, plus coûteux en vies humaines (p. 65). De là aurait découlé l'« ensauvagement » des combattants français, qui auraient ramené leur violence chez eux, une fois la paix signée et les guerres de Religion entamées. C'est une théorie qui se défend, même si elle peut être tempérée en attribuant ces impressions à la découverte, par les Italiens, d'un usage plus développé de l'artillerie par les Français et à une maîtrise militaire qui avait même surpris les Espagnols dans un premier temps. Les Français, tout juste sortis de la guerre de Cent Ans, des guerres contre le duc de Bourgogne et de la guerre féodale (la « Guerre folle »), avaient connu une permanence de la guerre, synonyme de (r)évolution militaire. La péninsule italienne avait connu une pratique différente de la guerre (décrite par Jean-Claude Maire Vigueur dans *Cavaliers et citoyens*, Paris, EHESS, 2003, p. 57-90, 321-335), en comparaison avec les conflits dans lesquels était impliquée la France. D'ailleurs, les pratiques guerrières françaises en Italie variaient selon les circonstances et les chefs. Les redditions honorables cohabitaient avec les carnages (p. 65-66), de même que durant les guerres de Religion, et ce en dépit de l'exacerbation confessionnelle. L'identité du chef militaire était à prendre en compte, dans la mesure où Blaise de Monluc est un personnage récurrent quand il s'agit de massacres. Sa disgrâce temporaire à la fin du règne de Charles IX fut en partie motivée par ses pratiques violentes, au moment où il y avait tentative de pacification. Le fait que Monluc eût cherché à se justifier en dictant ses *Commentaires*, donna une grande publicité mémorielle à sa façon de faire la guerre. La « culture du carnage » apparaissait lors de paroxysmes de conflits, quand les compromis paraissaient impossibles, ce que confirme la dichotomie entre des Ligueurs, au départ intraitables, et un camp henricien plus porté vers la modération (p. 69-70).

Les civils ne sont pas oubliés dans cet ouvrage, bien au contraire. Souvent victimes de ces redditions, il n'était pas rare qu'ils en fussent des acteurs de premier plan (souvenons-nous du rituel d'*harmiscara* à Calais en 1347, analysé par Jean-Marie Moeglin en 2002), certains ayant fait pression pour une reddition plus rapide, que ce

fût pour des raisons économiques (destructions, ravages de terres possédées hors les murs), de survie (la garnison vivait sur les réserves de la ville, généralement payées autant faire que se pouvait), voire de rejet de l'autorité souveraine sous laquelle vivaient les habitants (Douai n'avait-elle pas accueilli Eugène et Marlborough en libérateurs en 1710 ?).

On regrettera toutefois le choix distrait de certaines sources qui, par chance, n'altèrent pas le propos de l'ouvrage, tout en livrant des citations et références finalement apocryphes. Ainsi sont cités, de façon récurrente, les *Mémoires* du maréchal de Berwick, ceux du prince Eugène et du maréchal de Tessé. Berwick a bien écrit des Mémoires, mais *Rendre les armes* se réfère aux volumes apocryphes publiés en 1737-1738 par Guillaume Plantavit de la Pause, abbé de Margon (qui avait déjà sévi pour les deux derniers volumes apocryphes de la première édition des *Mémoires* de Villars). La référence exacte est le manuscrit 10 257 des Nouvelles acquisitions françaises de la BnF, imprimé en 1778-1780 chez Moutard (à l'exception d'une préface du maréchal, de quelques variantes et d'un bref ajout dans le paragraphe sur le maréchal de Rosen), réédité dans les collections Petitot-Monmerqué (1828), Michaud-Poujoulat (1839) puis par Camille Rousset en 1872. Les *Mémoires* du prince Eugène sont une construction littéraire du prince de Ligne, imprimée pour la première fois en 1809. La réédition en 2010 de l'ouvrage sans avertissement a induit en erreur l'auteur. Quant à ceux de Tessé, il s'agit avant tout d'une biographie imprimée en 1806 et fondée sur des documents concernant de près ou de loin ce maréchal, comme certaines de ses lettres.

Mais comme nous l'avons dit plus haut, les réflexions exprimées par P. Vo-Ha ne subissent aucune conséquence majeure. Elles dépassent le cadre de l'époque moderne. En effet, la conclusion, qui nous a, avouons-le, désarçonné de prime abord du fait du caractère brûlant et douloureux de l'actualité, amène à réfléchir sur nos ennemis actuels qui, lorsqu'ils sont vaincus, n'accordent et ne souhaitent aucune reddition. L'A. nous invite donc par l'étude de la reddition à l'époque moderne, à mieux méditer sur le présent et l'avenir. Gageons que ses nouvelles fonctions de maître de conférences à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne lui en laisseront tout le loisir.

Fadi EL HAGE

Julien Léonard (dir.), *Prêtres et pasteurs. Les clergés à l'ère des divisions confessionnelles. XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2016, 371 p.

À première vue, rien de plus ringard qu'une étude de clergé : faut-il encore étudier le clergé catholique ou même les pasteurs protestants après deux générations de sociologie religieuse ?

Or ici, pour la première fois, nous avons un objet historique différent, puisqu'il s'agit d'étudier d'abord les clergés dans le cadre d'une histoire culturelle et politique, comme l'a fait Luise Schorn-Schütte pour les clergés protestants. Il s'agit aussi d'étudier les « hommes de Dieu » qui s'affrontent alors que leurs fidèles coexistent. Deux problèmes sont d'emblée clarifiés par l'introduction, celui de l'appellation de clergé pour les protestants et celui de la possibilité d'étudier les clergés de façon comparative. La cause semble entendue, du moins dans une écriture trans- ou a-confessionnelle, comme le prouve l'article de Céline Béraud « Clergé(s) » dans le *Dictionnaire des faits religieux* de R. Azria et D. Hervieu-Léger (Paris, Puf, 2010, p. 152-157) et, l'on

ajoutera, dès l'*Histoire du christianisme* dirigée par M. Venard, parue en 1992. Or il est évident que les « hommes de Dieu » des différentes confessions vivent dans des espaces sociaux, anthropologiques, culturels et politiques qui les construisent, tantôt en opposition et tantôt en relation les uns avec les autres. C'est tout l'objet de ces travaux, qui réunissent 22 auteurs, des chercheurs actifs spécialisés, qui écumant archives et bibliothèques dans toute l'Europe, qui affrontent les pleins et les vides d'historiographies cohérentes mais éloignées. Ils ne cherchent pas à comparer de façon artificielle un ou des groupes, mais à comprendre comment sont formés et organisés les clergés, d'où ils viennent et comment ils évoluent. Cinq grandes parties structurent l'étude : *Face à face, côte à côte* ; *Face à face, modèles et contre-modèles* ; *Controverses et prédications* ; *Le laboratoire français* ; *La constitution d'identités cléricales*.

Un premier fait, massif, transparait à travers l'extrême diversité des territoires et des formations, c'est la quête d'identité de ceux qui sont mis au service des fidèles. Qu'ils soient catholiques ou protestants, missionnaires ou européens, se distinguer est la hantise de ces pasteurs et « gens d'Église » (pour parler comme B. Dompnier à la fois des séculiers et des réguliers, dont les spécificités sont quelque peu oubliées ici). La constitution de ces identités cléricales peut être observée dans les sources de chaque institution, quand ils entrent en opposition avec des laïcs qui résistent à l'acculturation cléricale, aussi bien que dans les prédications pour convertir, convaincre ou simplement discuter, dans les voyages enfin, qui soutiennent l'aventure de la rencontre dans la pluralité confessionnelle.

On les observe surtout en frontières, du côté de Malte avec les musulmans (Anne Brogini), de la frontière américaine où jésuites et franciscains rencontrent les puritains (Catherine Ballériaux). Il y a les aumôniers des armées de l'Empire (Laurent Jalabert) et les situations de pluralisme subi ou recherché à Prague (Nicolas Richard) ou en Westphalie (Andreas Nijenhuis-Bescher). Naturellement, les controverses et prédications construisent et imposent les dogmes en rendant manifestes des frontières, mais provoquent aussi l'émulation, voire l'imitation face à l'autre (Jérémie Foa, Clarisse Roche, Stefano Simiz, Christabelle Thouin-Dieuaide, Céline Borello). Si la France est privilégiée, nous sommes toujours sur des frontières de catholicité à Boulogne (Philippe Moulis) ou dans le Nord (Sarah Dumortier), en Bourgogne (Frédéric Meyer), à Toulouse (Estelle Martinazzo), à Sancerre (Didier Boisson) et à Saumur (Bruno Maës). La fameuse Dorsale catholique de l'isthme européen est largement mise en valeur. Pourtant, les conclusions ne sont pas très différentes dans les Grisons avec Pier Paolo Vergerio, successivement évêque en Italie puis pasteur (Federico Zuliani). Il serait bien nécessaire de revisiter d'autres cas de ce genre, dont nous avons un bel exemple en France avec Antoine Caracciolo, l'évêque de Troyes modèle de Roserot de Melin, qui n'a pas été assez exploité, même par Thierry Wanegffelen. Il y a encore, au même moment, mais c'est plus classique, la montée de la discipline ecclésiastique à Genève (Nathalie Szczech) et celle, corrélative, des désobéissances (Geneviève Gross). Particulièrement originale en revanche est l'analyse du contrôle par le pouvoir royal, au nom de l'Édit de Nantes, des mobilités de pasteurs étrangers en France (Irène Plasman-Labruno).

La conclusion et les compléments d'Yves Krumenacker permettent de dresser le bilan de la confrontation de ces travaux spécialisés. Il remarque, ce qui est déjà ancien, le passage d'une histoire confessionnelle et ecclésiastique à une histoire du christianisme non confessionnelle. Il y a bien ici une réappropriation d'objets historiques autrefois réservés aux clercs, par les historiens en quête d'autres angles de recherche que la défense d'une religion. Mais Yves Krumenacker insiste sur les apports de l'internationalisation de la recherche française en la matière, qui permet la mise en lumière de processus parallèles de contrôle et de disciplinarisation chez les catholiques et les protestants, la cléricalisation croissante des corps spécialisés dans

la prédication et leur éloignement corrélatif des fidèles. Au fond, la place des clergés n'est pas fondamentalement différente d'une confession à l'autre, autant dans leur origine sociale que dans leur formation. Dans la controverse, catholiques et protestants ont même cherché et trouvé un langage commun qui permet la confrontation entre eux sans abolir des frontières confessionnelles : en dehors de Prague peut-être en 1594, on observe très peu de flou à cet égard. Il ne faut donc pas faire des contacts possibles entre ces clergés une activité ordinaire ; mais se connaître, se jauger, tenter de convaincre des fidèles... oblige à trouver le langage adéquat, à créer une langue commune quand on s'adresse à des fidèles d'une même culture dans des confessions diverses. Il faut enfin remarquer que, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les divisions intérieures des confessions sont plus importantes que les frontières extérieures, comme on l'observe avec Bérulle face aux Carmes ou dans l'aventure janséniste. On pourrait ajouter aux querelles des Franciscains, ici invoquées, celles des Dominicains, bien travaillées par le P. Bernard Montagnes.

Il est toujours difficile de comparer, il est encore plus difficile de saisir des influences et nous sommes donc là en face d'une histoire un peu molle, qui n'assène pas des certitudes éternelles. Dans l'ouverture à l'autre que suppose le contact, il faut en matière religieuse bien comprendre que nous ne sondons pas les reins et les cœurs. Cette histoire nous apprend que les choix religieux sont le résultat d'une alchimie complexe où jouent les conventions sociales et familiales, mais aussi des stratégies de coexistence, de survie ou de conquête. D'où l'importance, pour l'historien, de bien travailler le contexte dans lequel un fait religieux se développe. C'est précisément ce que ratent les historiens confessionnels enfermés dans l'autocélébration. Certes, les quêteurs d'identité personnelle ou collective ne se retrouveront pas dans ces processus et on reprochera une fois de plus à l'histoire d'introduire le relativisme, mais n'est-ce pas le moyen de dépasser les radicalités à l'œuvre dans tout choix et d'aller vers ceux qui sont différents et fascinants, alors qu'ils sont proches. Quand l'histoire défend l'ouverture et le mouvement, elle ne crée pas de grandes sommes idéologiques ou de grands systèmes globaux, mais constate l'humble palpitation du réel. C'est tout aussi passionnant et encore plus utile pour le vivre ensemble qui oriente aujourd'hui certains d'entre nous.

Nicole LEMAITRE

Anna Maria Forsberg, *The Story of War. Church and Propaganda in France and Sweden 1610-1710*, Lund, Nordic Academic Press, 2016, 288 p.

Dans ce nouvel ouvrage, Anna Maria Forsberg poursuit sa réflexion sur la communication de guerre et sur les modalités discursives de la mobilisation des forces vives des sociétés belligérantes au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle part du postulat que les sujets doivent toujours, sous une forme ou sous une autre, payer pour la guerre qui, par conséquent, doit être énoncée et légitimée. Par cette approche, l'auteure n'envisage pas la guerre uniquement comme une affaire royale, mais comme un phénomène qui saisit profondément les sociétés par les exigences fiscales qui l'accompagnent, le service des armes et d'autres types de contraintes comme le logement des gens de guerre ou la construction et l'entretien des fortifications. L'ensemble de ces charges nécessite une profonde mobilisation de moyens qui se fait, notamment, au moyen de discours. Ils doivent permettre de légitimer les contraintes pesant sur les habitants, de mobiliser les ressources des sociétés et de prévenir les révoltes, autant

de conditions nécessaires au maintien de l'effort de guerre. Cette propagande emprunte les différents biais de la communication politique tels que les cérémonies royales, l'information imprimée, la littérature ou d'autres formes d'art. Tout ceci étant posé, l'A. conduit son enquête au moyen d'une comparaison entre la Suède et la France, deux pays fortement marqués par la guerre au XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de voir, au-delà des différences de puissance de l'une et de l'autre, comment les deux monarchies utilisent la propagande non seulement pour informer des événements de la guerre, mais encore pour présenter les conflits eux-mêmes.

Dans ce contexte général, A. M. Forssberg s'intéresse plus particulièrement au rôle joué par l'Église comme relais de la propagande royale au moyen, principalement, de la célébration des *Te Deum*, en France, et des jours d'actions de grâce, en Suède. La démonstration repose sur l'idée que ce type de cérémonie, qui joue de symboles, a un rôle social performatif en rappelant aux sujets la place qui leur est assignée et les devoirs auxquels ils sont soumis. Alors qu'en France le déclenchement d'un conflit est l'affaire du roi seul, bien que les ordonnances de déclaration de guerre donnent toujours des éléments de justification, en Suède, jusqu'à l'introduction de l'absolutisme en 1680, la décision de recourir aux armes nécessite un accord entre le roi et la diète composée de représentants des quatre ordres (noblesse, clergé, bourgeoisie, paysannerie). Dans ces conditions, le discours sur la guerre porté à l'occasion des différentes cérémonies, présente des particularités qui sont au cœur de l'ouvrage. Les Suédois ont des informations sur le conflit lui-même car, par le truchement de leurs représentants, ils partagent une responsabilité dans l'avènement de la guerre, alors que les sujets du roi de France n'en ont absolument aucune. En Suède, les cérémonies liées à la guerre développent un discours centré sur la figure de Dieu, bien plus que dans l'équivalent français. La guerre est avant tout considérée comme une punition divine, si bien que ses causes sont, au fond, moins primordiales que le processus lui-même. Dans ces conditions, plus qu'un discours vertical émanant du titulaire de l'autorité qui imposerait sa parole, les cérémonies suédoises célébrant la guerre reposent sur des rites et une mise en scène nécessitant non seulement la présence, mais encore la participation du public qui se rend dans les églises.

En Suède, la restauration de la paix est commémorée, accompagnée d'expressions de joie et de foi justifiant rétrospectivement, par la bénédiction des armes et la fin du conflit, les sacrifices qui ont été consentis. Ces célébrations rappellent quel côté, et plus spécifiquement quel souverain, Dieu a soutenu. La réactivation de la confiance divine est en soi un motif de joie découlant de la guerre qui vient de s'achever. Si elle est une épreuve que Dieu inflige à des pécheurs, c'est une *catharsis* permettant, finalement, la réactivation et la réaffirmation de la faveur divine. En France, en revanche, c'est avant tout la magnificence royale qui est célébrée lors de la paix. La guerre n'est pas systématiquement considérée comme une calamité divine, mais davantage comme la scène sur laquelle le roi de guerre et de gloire se meut. Mais dans les deux cas, les cérémonies développent un discours à usage interne pour qualifier, d'un côté, la société suédoise dans son ensemble et, de l'autre, le roi de France. Dans les deux cas aussi, la figure de l'ennemi est l'objet d'un traitement similaire. Lorsqu'elle est évoquée en Suède, c'est pour être associée à l'injustice et à la cruauté, rapprochée des adversaires d'Israël de l'Ancien Testament. Cependant, les exemples concrets demeurent rares, car il ne s'agit pas d'argumenter, et encore moins de convaincre. Comme en France, l'ennemi n'est qu'un élément nécessaire du décor de la guerre, rien de plus.

L'A. explique les différences qu'elle a pu mettre en évidence entre les cas suédois et français, avant tout par les singularités des cultures religieuses luthérienne et catholique. Un autre élément d'explication très important est la place que le roi occupe dans les deux pays. En France, la guerre fait la gloire du roi, alors qu'en

Suède le roi est moins au centre du discours que la légitimité de la guerre elle-même et que la sanction divine qu'elle manifeste. Comme le souligne l'auteur, l'organisation politique de la monarchie suédoise jusqu'en 1680, les trois périodes de régence, le règne de Christine et son abdication ont contribué à affaiblir le lien entre la personne royale et la société, alors que le roi de France demeure pour ses sujets une figure tutélaire pérenne.

Ce livre s'inscrit résolument dans le courant actuel de l'historiographie suédoise qui défend l'idée que la Suède du XVII<sup>e</sup> siècle n'a pu supporter les charges pesant sur elle que grâce à la création d'un consensus (*konsensusperspektiv*). Par un processus d'adhésion à une politique extérieure très active, les rois de Suède appuyés sur l'Église ont réussi à faire supporter à la société les très lourdes charges imposées par la récurrence des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle sans entraîner, à la différence de la France, de révoltes paysannes d'ampleur. L'ouvrage montre ainsi toute la richesse et le profit des études comparatistes, ainsi que la pluralité des expressions sociales de la guerre dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle.

Éric SCHNAKENBOURG

Guillaume Garner (dir.), *Die Ökonomie des Privileg, Westeuropa 16-19. Jahrhundert/ L'Économie du privilège, Europe occidentale XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Francfort-sur-le-Main, Klostermann, 2016, 523 p.

Le privilège a longtemps été victime des historiographies marxiste ou libérale qui l'ont analysé, soit comme la marque d'une société profondément inégalitaire, soit comme un écueil dans l'élaboration d'économies libérales. Le présent ouvrage entend reprendre la question en réinvestissant les apports récents de l'historiographie et en redonnant à ce dispositif juridique tout à la fois sa profondeur, mais aussi en en faisant une fenêtre ouverte sur les redéfinitions juridiques, sociales et symboliques de l'État moderne, par le prisme d'un dispositif juridique intrinsèquement lié à la société d'Ancien Régime elle-même.

Cet ouvrage collectif ambitionne d'éclairer la dimension fondamentale du privilège dans l'économie européenne d'Ancien Régime. En abordant le privilège sous un triple point de vue, comme dispositif technique, comme discours et comme objet symbolique, il entend repenser le privilège dans la diversité de ses formes matérielles et juridiques, en établissant une dialectique entre dimension normative et juridique générale et dispositifs singuliers à l'échelle locale, et développer une réflexion scalaire sur les logiques d'emboîtements des théorisations et applications du privilège, dans des contextes politiques et économiques différents (État centralisé ou décentralisé, rapport aux périphéries plus ou moins intégrées et aux espaces coloniaux). C'est bien là que réside l'aspect novateur de l'ouvrage : réinterroger au prisme des pratiques et des stratégies d'acteurs, un objet fortement théorisé et normalisé. La perspective comparatiste est d'autant plus clairement affirmée que l'ouvrage opte pour une présentation bilingue, révélatrice de la présence accordée aux espaces français et germanique. L'ouvrage ne s'y cantonne toutefois pas, quelques contributions élargissant l'horizon à l'Angleterre, à Venise ou aux colonies (et notamment à l'empire portugais). La convocation d'un panel international d'historiens (allemands, anglais, français et japonais) favorise également la confrontation de plusieurs traditions historiographiques. La diversité des horizons conditionne aussi celle des temporalités et offre l'opportunité de questionner les ruptures habituellement admises pour

le privilège, ruptures politiques, en particulier la Révolution française, qui induisent des changements de paradigmes socio-politique et économique. Cet ouvrage adopte enfin une vision décentrée, favorisant un renouvellement de l'articulation entre collectif/corporatisme et individualisme/libéralisme, en interrogeant différentes structures privilégiées : institutions étatiques, municipales, ou encore professionnelles.

Le colloque dont est issue cette publication avait vocation à préparer la mise en place du programme de recherches « Privilèges » (ANR), dont on trouve une présentation programmatique en fin de volume. Les résultats ont, depuis, été saisis sous la forme d'une base de données d'environ 15 000 mentions de privilèges d'entreprise, repérés dans les actes écrits délivrés par les pouvoirs centraux de différents États (royaumes de France et d'Angleterre, électorat de Saxe et ville libre de Nuremberg, république de Venise, Toscane, Mantoue et Piémont), dont une partie doit être accessible sur la plateforme Symogih (<http://www.symogih.org>).

L'ouvrage est structuré en quatre parties entre lesquelles se répartissent les vingt contributions. Une introduction (G. Garner) propose un point sémantique, historiographique et méthodologique sur le privilège, en livrant une redéfinition du « privilège » dans son épaisseur juridique, politique et socio-culturelle.

La première partie revient sur les relations entre privilèges et autorités. H. Mohnhaupt s'attache à montrer comment l'État cherche à uniformiser des privilèges des métiers dans le Brandebourg dans les années 1730, tandis que M. Marraud met en lumière les tentatives des corporations parisiennes de faire rentrer leurs privilèges dans la sphère publique, pour contrer l'émergence de privilèges individuels/particuliers et de monopoles accordés par le pouvoir monarchique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les trois autres communications questionnent la subsistance du privilège confronté aux politiques libérales menées au début du XIX<sup>e</sup> siècle : P. Collin sur les débats autour de l'égalité juridique et économique dans l'Allemagne du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle ; P. Baubeau sur le cas du monopole de la Banque de France, comme réponse à l'impossibilité d'aligner intérêt général et intérêt privé dans une logique libérale et à l'articulation entre droit public et droit privé ; F. Moret, enfin, pose la question de l'efficacité de la réforme municipale anglaise de 1835 face au détournement de privilèges fiscaux et judiciaires octroyés aux communes.

La deuxième partie se concentre sur les stratégies d'acteurs, essentiellement les interactions entre les acteurs politiques/administratifs et les entrepreneurs privés, pour mettre en avant la (relative) souplesse du privilège, dans sa dimension contractuelle, aux prises avec les revendications des individus/groupes qu'il protège, qu'il s'agisse du patronage scientifique qui offre une garantie juridique à l'action économique résultant de l'invention et de l'entreprise entrepreneuriale, susceptible de stimuler les investissements (A. Ruellet), ou des exemptions fiscales dans une Angleterre des Stuarts qui cherche à rationaliser les revenus de l'État (K. Yamamoto). Dans le domaine commercial, cela peut déboucher sur l'élaboration d'un droit commercial censé régler les conflits inhérents aux revendications des marchands frontaliers comme dans la vallée de l'Adige au XVII<sup>e</sup> siècle (C. Jeggle) ; dans le domaine manufacturier, le développement de contrats dans la métallurgie sarroise a permis d'inciter le développement économique local et d'élaborer des structures économiques modernes (R. Banken) ; il peut également s'agir du recours systématique au privilège pour développer l'activité textile dans le duché de Berg (S. Gorissen) ou de l'utilisation de privilèges pour constituer un secteur manufacturier naval permettant aux arsenaux français de se délester au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle de secteurs de la construction navale (D. Plouviez).

Les quatre contributions de la troisième partie cherchent à déconstruire l'antagonisme supposé entre privilège et marché, pour questionner la possible

accommodation du privilège et d'un marché reposant sur une mise en concurrence des activités économiques. Ce constat est opératoire à Francfort-sur-le-Main sur toute la période moderne (R. Brandt), comme à Venise (A. Caracausi, G. Favero et P. Lanaro), où le mercantilisme est repensé par des mesures conjoncturelles ou empiriques adoptées avec l'objectif de promouvoir une balance commerciale excédentaire et de répondre à la demande, tout en jouant sur la possibilité d'ouverture à des acteurs extérieurs susceptibles de dynamiser le commerce vénitien. En France, les contentieux entre les acteurs des activités de transport, pourtant fortement structurées par les privilèges, mettent également en lumière les limites des monopoles (A. Conchon). J. Hoock revient enfin sur les traités économiques et commerciaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, en montrant que le débat sur les privilèges prend non seulement une dimension fiscale et financière, mais aussi morale et politique.

La dernière partie invite à questionner le privilège à l'aune des espaces transfrontaliers où les juridictions étatiques se confrontent. Ces configurations singulières nécessitent une réflexion à plusieurs niveaux : géographique et territorial, mais aussi à l'interface entre état/privé ou politique/marchand. V. Demont propose ainsi de restituer les relations entre un groupe marchand et sa clientèle politique, dans le contexte d'éclatement et donc de concurrence de la *Kleinstaaterei* germanique de la guerre de Trente Ans, pour montrer comment l'obtention d'un privilège impérial permet de simplifier les échanges dans un espace fractionné. Les contributions de G. Le Bouëdec et de T. Vanneste nous portent vers des espaces ultramarins, le premier montrant, à travers l'étude des Compagnies des Indes, comment le commerce colonial illustre le caractère structurellement mixte de l'économie maritime, le second proposant de mettre en lumière les répercussions non seulement sur le commerce international, mais également sur les sociétés coloniales du privilège, d'un privilège ici concédé dans le cadre de l'exploitation diamantifère portugaise. J. Villain pose, enfin, la question des provinces limitrophes, en montrant comment les agencements douaniers favorisent l'émergence d'itinéraires et de filières commerciaux alternatifs, en s'appuyant sur le cas de l'espace rhénan. La position douanière est alors structurante d'un écosystème économique à la merci de modifications dans les régimes douaniers, en l'occurrence, l'absorption dans le royaume de France.

Il faut souligner l'éventail des sources déployées. Aux textes juridiques et normatifs *a priori* attendus sur un tel sujet, s'ajoutent par exemple des comptabilités ou des documents contentieux, qui offrent d'autres perspectives. Ce volume reflète ici la grande inventivité méthodologique des historiens dont la démarche empirique, fondée essentiellement sur des études de cas, permet de renouveler une historiographie classique qui avait mis en avant l'antagonisme structurel entre le privilège et l'économie de marché, pour proposer de nouvelles interprétations, plus nuancées, des structures économiques des sociétés d'Ancien Régime. Ces études relativisent clairement l'idée que le privilège serait nécessairement synonyme de monopole et de protection des inventeurs, et donc de promotion d'innovations technologiques. Elles montrent également la nécessité de contextualiser les structures économiques et juridiques, dans la mesure où la fonction du privilège dépend indubitablement d'une vision économique plus globale, connectée à un contexte institutionnel et économique particulier.

L'exercice n'est cependant pas sans difficulté. La première est induite par le format même de l'ouvrage collectif qui conduit à certaines redites. Le souci louable d'un équilibre entre les parties rend par ailleurs le plan parfois un peu artificiel. D'autre part, le parti pris initial de s'attacher essentiellement aux pratiques et aux stratégies d'acteurs comme prisme d'analyse des privilèges n'est pas toujours assumé, les contributions présentant des ambitions parfois inégales. Enfin, les méthodes d'appréhension du privilège ne sont pas forcément suffisamment clairement énoncées

par les auteurs, et une mise en valeur des sources mobilisables et de la variété des méthodes auraient sans doute accentué leur dimension heuristique, surtout dans un contexte académique international.

Il n'en demeure pas moins que cet ouvrage pose un jalon important dans l'histoire économique de l'époque moderne. En raison de son caractère transfrontalier clairement assumé, il constitue aussi un modèle pour des publications internationales, au bémol près qu'il nécessite d'être plurilingue, en l'absence de résumés traduits.

Éric HASSLER

Marisa Linton, *Choosing Terror. Virtue, Friendship and Authenticity in the French Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2013, 323 p.

Dans la droite ligne de son étude pionnière sur la vertu au siècle des Lumières (*The Politics of Virtue in Enlightenment France*, Basingstoke, Palgrave, 2001), Marisa Linton revient sur le même thème, mais cette fois-ci dans la période qui couvre les cinq premières années de la Révolution, de la réunion des États généraux aux lendemains immédiats de la chute de Robespierre. Il faut le dire, cette étude est appelée à faire date dans l'historiographie de la Révolution française.

L'auteure entend montrer que la vertu s'est imposée comme la valeur cardinale du changement révolutionnaire. Plus encore, cette valeur partagée aurait été à l'origine du choix de la Terreur à partir de l'été 1793. Cultivé dans un contexte de trahison, de peur et d'angoisse croissantes, l'idéal de vertu aurait abouti à l'autodestruction des hommes ayant successivement revendiqué, exercé et incarné cet idéal.

Pour comprendre cette thèse qui peut paraître déroutante à première vue, il convient de présenter la manière dont l'A. construit son argumentation. L'action se situe principalement autour du Club des Jacobins. On n'est donc pas étonné de rencontrer les acteurs les plus éminents de ce Club : Robespierre, Barnave, Lameth, Dupont, Mirabeau, Brissot, Roland, Vergniaud, Pétion, Saint-Just, Danton, Desmoulins, Marat, Hébert, etc., auxquels il faut ajouter Madame Roland.

En se plaçant dans l'histoire des émotions et des sensibilités, l'étude explore la culture révolutionnaire dans laquelle a pu prendre place la vertu. Par opposition aux usages politiques d'Ancien Régime qui gravitaient autour de la cooptation, de la courtoisie, de l'honneur, de l'ambition personnelle et du secret, les Jacobins ont à cœur de se montrer transparents, probes, fidèles et sincères. L'amitié, notion jadis hiérarchique et désormais égalitaire, façonne les réseaux.

Le corpus est constitué par les discours qui ont été prononcés dans les assemblées nationales successives et au Club des Jacobins, mais aussi par des contenus plus introspectifs comme les correspondances privées, les notes personnelles, les mémoires qui permettent de sonder les méandres des intentions et de la pensée des protagonistes.

Onze chapitres organisés chronologiquement montrent que pour remporter les batailles politiques, il est indispensable d'affirmer et de faire reconnaître sa vertu. C'est une arme de légitimation pour défendre un avis, une proposition, une conduite. Il s'agit aussi de dénoncer l'adversaire en lui attribuant les valeurs antagonistes à la vertu : la duplicité, l'ambition personnelle, le secret, la connivence avec l'ennemi (complot et conspiration). C'est en quelque sorte la confrontation de deux éthos. Les conséquences d'une telle accusation sont de plus en plus lourdes et graves au fil de la période d'étude : du discrédit sous l'Assemblée constituante, à la mort pendant la

Terreur. Cette gradation s'explique par un contexte de plus en plus tendu, où la corruption, les trahisons et les complots se développent au sein même des institutions de l'exercice du pouvoir exécutif.

Il serait vain de tenter une synthèse de ce récit, tellement celui-ci foisonne d'analyses toutes plus indispensables les unes que les autres pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les batailles du monopole de la vertu. Pour s'en faire une idée, on peut citer quelques jalons qui ne remplaceront pas la lecture du livre. Par exemple, sous l'Assemblée législative, Brissot arrive à constituer un puissant réseau pour faire adopter son projet de guerre, notamment grâce à la dénonciation lancée contre le ministre des Affaires étrangères Delessart. Ce dernier serait l'agent du « Comité autrichien » constitué autour de la reine, lequel comitè conspirerait avec les Habsbourg pour renverser la Constitution (p. 107-115). Le pamphlet de Camille Desmoulin, intitulé *Jean-Pierre Brissot démasqué* (février 1792), se positionne contre le projet de guerre et dresse le portrait d'un homme qui feint le patriotisme pour mieux tromper les bons citoyens. Pour l'A., le procédé est nouveau car Desmoulin argumente sur des traits de caractère de Brissot que seule une amitié partagée permet de connaître (p. 123-133). Cela rend l'accusation plus authentique et montre que le dénonciateur est prêt à sacrifier quelque chose qui lui est cher pour prouver son dévouement à la chose publique. Pétion en use d'ailleurs pareillement à l'égard de Robespierre à la fin de l'année 1792, peu avant le procès du roi (p. 151-152).

La fin de l'immunité parlementaire, à partir du printemps 1793, ouvre la voie au jugement des députés reconnus pour avoir agi à l'encontre de la vertu politique. Jusqu'au début du mois de juillet, alors que la Convention et son comité de Salut public restent très cléments sur le sort des Girondins arrêtés pendant l'insurrection des 31 mai-2 juin, la révolte « fédéraliste » et l'assassinat de Marat marquent un point de non-retour (p. 174-175). Se placer contre la vertu mériterait désormais la mort. L'acte d'accusation dressé en octobre par Amar, au nom du comité de Sûreté générale, est sans concession. La sociabilité des Girondins autour des salons (pratiques amicales d'Ancien Régime), de la cooptation dans les ministères, et les accointances présumées avec la cour sont considérées comme des faits graves qui confirmeraient la conspiration contre la République (p. 178-179).

Cependant, c'est au moment communément appelé « lutte des factions », à l'hiver de l'an II (1793-1794), qu'un pas de plus est franchi, puisque la bataille pour incarner l'idéal de la vertu se porte au sein même du Club des Jacobins. La « conspiration de l'étranger » fait son apparition, à la faveur du scandale de la liquidation de la Compagnie des Indes orientales. S'il justifie la rencontre nécessaire entre vertu et terreur en temps de guerres extérieure et intérieure (discours du 17 pluviôse an II – 5 février 1794), Robespierre, membre du comité de Salut public, est attaqué par les hébertistes et les dantonistes. Il n'arrive pas à calmer le jeu. Pour l'A., un autre point de non-retour est atteint lorsque le comité de Salut public décide de liquider les factions. Le discours à la Convention de Saint-Just du 23 ventôse an II (13 mars 1794) associe les hébertistes à la conspiration de l'étranger sur des motifs vagues, dont les preuves sont avant tout morales (p. 216-217). L'arrestation des dantonistes est encore plus spectaculaire, puisque c'est Robespierre qui prête à Saint-Just ses notes pour distiller dans le discours à la Convention des détails sur la vie personnelle de Danton, lesquels apparaissent comme autant de chefs d'accusation (p. 221-223). De tels procédés sont au cœur des lois de prairial an II. Ils divisent les comités de Salut public et de Sûreté générale et précipitent la rupture du 9 thermidor.

D'un point de vue général, cette étude s'appuie sur une culture historique dont la solidité n'est pas à démontrer. La bibliographie est également très conséquente, surtout du côté anglo-saxon. On pourrait parfois lui reprocher de s'attarder trop longuement sur des éléments contextuels connus, comme pour le procès du roi (p. 148-150)

ou pour *Le Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins (p. 201-210). Ce n'est finalement pas si important, car il y a une réelle ambition de rendre l'argumentation compréhensible et accessible. Aussi, alors qu'il n'existe aujourd'hui aucune monographie sur l'histoire du Club des Jacobins, l'étude a l'immense mérite de redonner à ce dernier une cohésion chronologique en identifiant dans chacun de ses membres la volonté de porter et d'incarner la vertu.

À côté de ces soucis d'érudition et de cohésion de l'argumentation, certains domaines de l'histoire s'avèrent peu questionnés. L'A. justifie son choix de s'en tenir à l'étude de la Terreur politique, celle qui touche les gouvernants et les animateurs-clés de l'opinion publique. On n'est donc pas surpris de ne pas voir émerger la question de la Terreur populaire (celle des comités révolutionnaires). En revanche, peu de liens sont établis avec le processus d'élaboration de la loi. Les lignes politiques défendues par les courants en présence apparaissent quelque peu lissées. Par exemple, bien que les divergences économiques et sociales entre Girondins et Montagnards aient été récemment réévaluées à la baisse par Marcel Dorigny, celles-ci sont peu mises en avant. Ainsi, en quoi choisir de défendre la liberté illimitée du commerce des grains chez les Girondins, ou le droit à l'existence chez les Montagnards, permettrait-il de défendre le bien commun et donc de se placer du côté de la vertu ? La question pourrait également être posée à propos de la hiérarchie des pouvoirs : face au rôle très affirmé du pouvoir exécutif chez les Girondins, le législatif suprême l'emporte chez certains Montagnards. Est-ce que cette divergence serait révélatrice de deux conceptions de la vertu ?

Ces manques ne sont en rien rédhibitoires. Ils appellent plutôt à continuer les recherches sur les Jacobins et sur la vertu en Révolution, avec l'exigence d'atteindre la qualité de ce beau travail.

Alexandre GUERMAZI

Pierre Horn, *Le Défi de l'enracinement napoléonien entre Rhin et Meuse, 1810-1814. L'opinion publique dans les départements de la Roër, de l'Ourthe, des Forêts et de la Moselle*, Berlin, De Gruyter, 2017, 474 p.

Voici un ouvrage qui se donne à lire autant comme une histoire rhénane de la France que comme une histoire française du Luxembourg, ou des parties liégeoise de la Belgique et occidentale de l'Allemagne. Ce faisant, il rend définitivement obsolète l'adage « Vérité en deçà du Rhin, erreur au-delà » qu'un siècle d'historiographies nationalistes avait imposé. Il est vrai que l'écran de leurs mythes avait déjà été déchiré depuis une cinquantaine d'années. D'une histoire mondialisée de la France et du bout d'Europe qu'elle avait annexée, le livre a aussi le goût des petits récits décapants, comme le drame pour les fabriques de Cologne ou les campagnes de la Moselle qu'entraîne le monopole d'État sur le tabac décrété le 29 décembre 1810. Ce croisement des exemples forge de frappants paradoxes : pour être allé trop vite et trop loin dans la voie de la centralisation, l'épisode napoléonien a affaibli l'État, d'où les difficultés que rencontreront tant les Bourbons en Moselle que les Hohenzollern dans la Roër.

Sous les dehors familiers d'une monographie, cette étude ouvre donc des perspectives novatrices, fût-ce au prix de maladroites. Passons ici sur quelques lourdeurs (l'abus des « indéniable » et « indéniablement »), là sur une métaphore arboricole qui n'en finit plus de bourgeonner (p. 441) ; souffrons encore le réemploi, par

dizaine, des mêmes citations en notes : ces hoquets ne seraient qu'irritants s'ils ne jetaient le doute, d'une part, sur l'abondance réelle du vivier d'exemples et, d'autre part, sur la pertinence du redoublement chronologique des développements thématiques adopté pour le plan. Ce balayage parfois redondant trahit la difficulté à saisir cet « objet aussi instable et fuyant » qu'est l'opinion publique (p. 23). Pleinement conscient des controverses que la notion suscite comme de sa mise en sommeil sous le double prisme napoléonien de l'ordre public (l'inventaire policier des faits positifs) et de l'esprit public (ce que doit dire le public et non pas ce qui se dit), sans même parler du déficit et de l'inadaptation des sources pour cerner les modes de pensée des classes populaires (p. 122), Pierre Horn croit pourtant pouvoir retracer l'évolution de l'opinion publique à la faveur du souci des administrateurs de mesurer le degré d'assimilation des pays réunis.

De là, ce traitement déconcertant : parce qu'il sait pertinemment ce qu'a de tronqué et de truqué la presse sous l'Empire, l'auteur n'y consacre que deux pages ; parce qu'il a observé de près les variables sociales et géographiques, ses remarques sont toujours mitigées, si bien que l'opinion publique se décline au pluriel, sauf pour l'aspiration finale à la paix. L'A. dresse un minutieux état de la situation sur le terrain, reconstitue les menus faits qui s'y déroulent tout en enregistrant l'onde de choc des événements européens, ce qui aboutit à un tableau à la fois nuancé et plein de relief du comportement des habitants, sous le regard soupçonneux des fonctionnaires français. On tient donc là une formidable étude localisée sur l'application des politiques napoléoniennes, leurs logiques et leurs dysfonctionnements ; ce seul résultat est saisissant : pourquoi donc s'être encombré de la notion piégée d'opinion publique ? Il était cependant possible de mieux la cerner, à condition de ne suivre que certains fils (l'accès aux nouvelles, le circuit des rumeurs, etc.) et de recourir aux outils des politistes et des sociologues. Le livre prouve lui-même la fécondité de cette approche lorsqu'il évoque la façon dont un courant belliciste minoritaire, mené par les centres manufacturiers lésés par la perte des débouchés orientaux suite à l'oukase du 31 décembre 1810, a su gagner la bataille de la visibilité auprès d'administrateurs intéressés à le relayer auprès du gouvernement, aux dépens d'un monde rural d'autant plus attaché à la paix que pèse sur lui la masse des conscrits et des contributions (p. 319).

L'ouvrage part de la pesanteur des structures. Encore faut-il préciser que celles-ci sont appréhendées au miroir déformant de la perception des différences par les Français sur place (ch. 1). Par ce relevé des ethnotypes, l'A. prend part au débat engagé par Stuart Woolf et par Michael Broers sur le facteur ethnique et la validité d'un impérialisme culturel en contexte européen : s'il existe également entre Rhin et Meuse une ligne de démarcation entre vieux et nouveaux Français, il faut la délester de toute projection coloniale et ne retenir que la différence des codes, au vu de la mixité relative des fonctions publiques et de la réciprocité des conduites d'évitement. Du reste, le projet de francisation s'efface dès lors que ses exigences compromettent l'ordre public : les initiatives du préfet Ladoucette servent surtout de faire-valoir auprès de Paris ; il y a loin entre le volontarisme des décrets et le pragmatisme de règle face aux réalités locales. C'est encore sous l'angle culturel qu'est abordée l'opposition religieuse, à l'instar des pèlerinages. Sa dimension politique apparaît secondaire : l'opinion publique ne serait guère affectée par le conflit entre le pape et l'empereur, toute préoccupée qu'elle est de l'état des relations avec l'Autriche et la Prusse. De fait, la cote du régime a fléchi lors des campagnes de 1805-1809, avant de se redresser avec le mariage autrichien.

De fait, la fidélité ambiguë des pays réunis envers leurs anciens princes constitue un passage-clef (ch. 2) : allant jusqu'au bout de la ligne démystificatrice que lui inspirent ses sources, Pierre Horn s'attaque aux alternatives (patriotisme territorial,

régional ou impérial), qui ont fleuri sur les ruines de la vision prussocentrée d'un sentiment national allemand. Il ne se contente pas de contester le système de représentations que sous-tend le suffixe *isme*, mais il met en doute l'attachement des populations au motif qu'il reposerait sur un intérêt fisco-économique bien compris. Les formules font mouche (« le souverain d'Ancien Régime est regretté mais moins pour sa présence que pour son absence passée », p. 152), mais ne valent pas pour les élites, qui, pour mieux capter emplois et pensions, gravitent autour de Vienne, Berlin et Munich. Ce sont ces réseaux familiaux transnationaux qui nourrissent ce désir de biculturalité et de bilinguisme que les hauts fonctionnaires français refusent d'admettre.

La deuxième partie évalue les effets régionaux d'une politique ambivalente. La volonté de plus d'État et de plus d'ordre produit du désordre, lorsque le niveau ou la nature intrusive des demandes bouscule les populations et nourrit une culture de la défiance, rétive à la centralisation : les tracasseries qui empoisonnent les débuts de Paulze d'Ivoy, premier commissaire spécial à avoir été en poste à Cologne, en sont une illustration à la fois prosaïque et emblématique. Si la refonte administrative et les nouvelles règles socio-économiques profitent aux préfetures et à la bourgeoisie, d'autres – villes, corps et ordres – perdent leur place privilégiée et en éprouvent du ressentiment que le partage des faveurs, au service du ralliement, n'atténue guère tout en attisant les contradictions de l'État napoléonien du fait de ces notables récalcitrants placés à des postes à responsabilité. Nulle mécanique ne détermine cependant les attitudes : après tout, être actif dans la contrebande n'implique pas forcément d'hostilité envers ce régime qui à la fois réprime et enrichit les fraudeurs... Le système n'a cependant pas la même capacité d'adaptation que ceux qui le défient ou le détournent ; l'administration napoléonienne s'enferme dans de vaines ripostes, à tel point que l'année 1813 s'achève sur un constat d'impasse et d'impuissance.

Si le système apparaît au bord de l'implosion, c'est que les autorités n'ont pas renoncé à leurs certitudes et ont persévéré dans leurs priorités douanières et leurs exigences fiscales malgré l'acharnement de la conjoncture, de 1811 à 1813 (3<sup>e</sup> partie). L'énergie du gouvernement face à la crise a surtout épuisé le pays et découragé ses soutiens faute de conclure la paix. Tel est en effet le vœu essentiel, si pressant qu'une paix signée dans l'été 1813 aurait satisfait les habitants et ce, bien qu'elle les eût donc laissés Français. L'heure est pourtant à la dissociation : après Leipzig et plus encore aux lendemains de la surprise de Neuss – un raid prussien mené début décembre sur la rive gauche du Rhin –, fonctionnaires et militaires français affichent leur méfiance envers les populations, suspectées de duplicité et traitées en ennemies potentielles. La passivité dominante des habitants, qui se dérobent aux exigences sans pour autant se soulever, conforte la conclusion : la francophobie n'entre pour rien ou presque dans l'effondrement de la domination française ; celle-ci a pâti de son identification avec l'armature napoléonienne d'un État centralisateur dont la pression est devenue insupportable.

Les enseignements de cette enquête si circonstanciée auraient peut-être été infléchis par des sources autochtones en plus grand nombre – en dehors des Archives nationales, la collecte a été assez décevante dans les multiples dépôts explorés –, et si l'arc chronologique avait été étiré. Ne serait-ce qu'au niveau des fonctionnaires, le relèvement générationnel autour de 1810 pourrait avoir compromis les accommodements en cours dans la mesure où les hommes du Directoire et du Consulat, souvent recrutés parmi les Alsaciens-Lorrains, tendent à céder la place à des agents venus de toute la France, tandis que l'absorption de la Hollande et des villes hanséatiques a détourné vers cet horizon non seulement les Alsaciens-Lorrains mais encore des autochtones rodés au système. Le fait même de ces annexions ne se répercute-il pas

sur la place de cet espace entre Rhin et Meuse ? Ne fallait-il pas débattre des notions mises en avant par Michael Broers, celle d'une Frontière assimilatrice mobile, ou celle d'un *imperial core* dont feraient partie ces départements au vu de leur richesse industrielle et de leur rendement conscriptionnel ? Ce ne sont là toutefois que de possibles prolongements pour cette étude remarquable en l'état et qui fera école pour le cadre devenu transnational des départements associés : Moselle (France), Ourthe (Belgique), Forêts (Luxembourg), Roër (Allemagne) ; séduit par le dispositif, on se prend à regretter qu'il n'ait pas inclus l'Yssel-supérieur pour s'ouvrir au cas hollandais ! Si cette variété, compliquée par la micro-géographie d'Ancien-Régime, était un autre obstacle à la saisie d'une opinion publique, elle offre en revanche une assise de choix pour le vrai sujet du livre : l'accueil réservé à l'expérience centralisatrice de l'État napoléonien.

Aurélien LIGNEREUX

Charles-Éloi Vial, *Marie-Louise*, Paris, Perrin, 2017, 439 p.

Le dernier opus de Charles-Éloi Vial, déjà auteur de *Grand Veneur de Napoléon I<sup>er</sup> à Charles X* (Paris, Bibliothèque de l'École nationale des Chartes, 2016) et *Les Derniers feux de la Monarchie : la cour au siècle des révolutions* (Paris, Perrin, 2016), deux études majeures sur le complexe XIX<sup>e</sup> siècle, nous donne à explorer les contours d'un portrait qui comportait son lot de pièges, de faux-semblants et de rumeurs. Pour les besoins de cette biographie, l'auteur s'est affranchi des habituels lieux communs débités sur le compte du personnage historique de Marie-Louise, seconde épouse de Napoléon I<sup>er</sup>, renvoyant « les teinturiers en manque d'inspiration » (p. 78) à leurs obscures ruminations.

Pour ce faire, il a su utiliser avec un bonheur certain des sources et archives très dispersées entre la France (Archives nationales et Bibliothèque nationale de France, qui conserve les 318 lettres autographes de Napoléon à sa seconde épouse), l'Autriche, l'Italie (fonds du Musée Glauco-Lombardi de Parme, qui conserve l'unique daguerréotype que l'on connaisse d'elle) et jusqu'au Brésil, où l'une des sœurs de Marie-Louise est allée régner...

En usant d'un tel matériau, l'auteur de cette biographie de référence livre, en lieu et place d'un portrait étriqué d'une souveraine mal-aimée, une étude fouillée bénéficiant de nombreux angles de lecture : Marie-Louise a peut-être été un pion, un ventre, une variable d'ajustement dans le concert des nations, elle n'en demeure pas moins un personnage européen, ballotté entre les révolutions, les congrès et les crises, une petite archiduchesse destinée à demeurer dans l'ombre et qui, par surprise, se retrouve à gouverner et à faire preuve d'une indépendance d'esprit étonnante. À compter de cet instant, le portrait de la fade impératrice des Français, conspuée par une opinion publique versatile et surtout par sa belle-famille, qui ne lui aura jamais pardonné d'avoir laissé l'Aiglon à son destin, gagne en couleurs et en nuances.

Le livre dépeint la vie d'une célèbre inconnue arrivée bien tardivement sur le devant de la scène : après Marie-Antoinette, après la Révolution, après Joséphine... Elle est d'emblée confrontée à une histoire lourde, dont elle n'a pas été l'actrice, si ce n'est à travers ses seules origines. Lointaine héritière du retournement des alliances, décidé sous Louis XV (p. 38) et qui vit la France nouer des liens amicaux avec l'Autriche, elle porte en elle toutes les critiques rentrées ou affirmées, toute la méfiance qu'une grande partie des élites et de la population française est capable de manifester à l'égard des « Autrichiennes », tante et nièce, accusées d'ourdir

de sombres complots pour abattre la Nation. Marie-Louise en est consciente, c'est déjà beaucoup de la part d'une jeune fille dont l'apparition provoque de nombreux changements.

Sur ordre de Napoléon, l'étiquette se fait plus lourde dans les palais impériaux (p. 76). Elle n'y est personnellement pour rien, mais c'est la volonté de son mari qui, à son contact, modifie ses habitudes domestiques. Son entourage est composé de personnes issues tant de l'ancienne noblesse que de la nouvelle ; sa Maison est le terrain des nouveaux équilibres que l'Empereur a cherché à créer tout au long de son exercice du pouvoir. Les deux époux s'entendent bien, ce qui intrigue les observateurs, surpris de voir l'Empereur s'embourgeoiser, chercher la chaleur d'un foyer, prendre du temps, lui qui avait pour habitude d'expédier les repas et sauter d'un sujet à l'autre.

La naissance du roi de Rome vient couronner un parcours considéré à peu de chose près comme périlleux mais maîtrisé (p. 94). L'arrivée de l'héritier tant attendu doit mettre fin aux nombreuses supputations sur la succession impériale, qui mettait depuis plusieurs années à mal l'édifice patiemment construit par la volonté d'un seul homme. Suffit-elle toutefois à créer une légitimité, ancrée dans les esprits ?

Les événements décideront : la campagne de Russie, celle d'Allemagne et enfin celle de France plongent Marie-Louise au cœur du pouvoir décisionnel. Régente de l'Empire, elle ne peut que suivre le tempo d'une marche qui s'emballe. Cantonnée à un rôle symbolique – celui de mère l'emporte en quelque sorte sur celui de l'épouse dévouée –, elle doit inspirer à la Nation en danger le sentiment de l'urgence à se mobiliser contre l'ennemi. La rupture des relations avec l'Autriche, redevenue adversaire en dépit des liens composés, la pousse à faire preuve de la meilleure des volontés à l'égard de sa patrie d'adoption.

À compter d'avril 1814, en passant par les Cent-Jours et les épisodes du congrès de Vienne, Marie-Louise « revient à la case départ » (p. 139), mais pas tout à fait. Deux choses lui importent : inscrire la validité de son mariage aux yeux de l'Europe coalisée, vainqueur temporaire de la France révolutionnaire, et assurer à son fils le meilleur des traitements.

Par le plus grand des paradoxes, d'aucuns diront l'ironie de l'histoire, Marie-Louise est la seule des souveraines du système napoléonien à conserver un trône après juin 1815, celui de Parme. Ce petit duché est bien modeste, mais il est le refuge idéal pour une femme qui fait preuve d'une assez grande liberté dans sa vie personnelle. Bien qu'elle se soit gardée de donner le moindre gage aux bonapartistes, notamment ceux revenant de Sainte-Hélène, ce qui a pu contribuer sans nul doute à nourrir la réputation d'une femme dénuée de tout sentiment (p. 270), elle se préoccupe de l'avenir de son fils et s'inquiète de ce qu'il ne reçoive aucune titulature digne de son rang. Son raisonnement est complexe, mais compréhensible : en le gardant près d'elle, à Parme, Marie-Louise prenait le risque d'éloigner l'Aiglon des honneurs de la cour d'Autriche et surtout d'un patrimoine qui lui revient, sachant que le duché qu'elle occupe doit être rétrocédé aux Bourbons après son propre décès.

Elle se montre tout aussi préoccupée du sort des enfants nés de sa relation avec le général Neipperg, devenu son époux morganatique une fois le décès de Napoléon connu. À la mort de Neipperg, un troisième homme partage sa vie, Charles-René de Bombelles, qui l'assistera au cours de ses derniers jours. Marie-Louise meurt le 17 décembre 1847, longtemps après Napoléon et son fils, le duc de Reichstadt, décédé en 1832. Quelques mois plus tard, le printemps des Peuples vient mettre à mal l'Europe née du congrès de Vienne.

Que reste-t-il donc de ce personnage, d'abord ballotté par l'histoire, puis spectateur de la création d'une légende dans laquelle il apparaît sous un jour peu flatteur ? Peu de choses, à vrai dire. L'exercice était délicat pour restituer toute l'humanité

d'une femme décrite comme sans-cœur, frivole, voire tout simplement bête. L'auteur lui rend justice, sans tomber dans le moralisme réducteur ou l'empathie. Il rappelle que Marie-Louise fut la seule des souveraines européennes à porter le deuil de Napoléon, lorsque ce dernier cessa d'inquiéter ses frères, oncles et cousins ; il rappelle qu'elle sut maintenir à Parme le code civil, repris et augmenté, au point que le duché fut doté de l'un des meilleurs appareils juridiques d'Italie – nous aurions presque aimé en savoir davantage à ce sujet.

À travers les multiples chemins et carrefours d'une vie passée comme un songe, entre les turbulences des derniers jours de l'Empire, et les langueurs de l'Europe romantique assoupie sur son volcan, la vie de Marie-Louise gagnait à retrouver un sens. C'est chose faite ici.

Vincent HAEGELÉ

Charles Philippon, *La Caricature, 1830-1835. Lithographies complètes. An Illustrated Catalogue Raisonné of the Lithographs*, San Francisco, Alan Wofsy Fine Arts, 2017, 505 p.

Pour le chercheur comme pour l'amateur d'histoire culturelle du XIX<sup>e</sup> siècle, les dessins publiés par *La Caricature* lors de sa brève mais intense existence constituent une source indispensable – de « grandes archives comiques » (Baudelaire) – pour la connaissance et la compréhension de cette période de transition profonde que fut la monarchie de Juillet. Lieu d'expérimentation d'un art politique, ce journal a imprimé une marque profonde dans la presse, les arts plastiques et les esprits. Maintes fois reconnu, son rôle reste néanmoins marginalisé dans les grandes synthèses historiques, comme s'il s'agissait d'un phénomène anecdotique dans un siècle lesté par la puissance de géants tel que Victor Hugo et Flaubert. Ces grands hommes ont pourtant, en leur temps, manifesté leur intérêt pour le journal de Philippon en griffonnant, entre autres, des poires qui en sont restées l'emblème le plus fameux.

Cette marginalité pourrait-elle trouver ses causes dans les difficultés à consulter les collections de *La Caricature* ? Jusqu'à une période récente, il fallait à Paris connaître les astuces permettant d'avoir accès aux recueils papier du journal possédés par la BnF, pour ne pas devoir se contenter de microfilms de piètre qualité dont l'exploitation et le plaisir de lecture sont condamnés par avance. La mise en ligne par Gallica en 2013 est venue apporter une admirable solution, en donnant accès à des reproductions en haute définition de l'intégralité de la collection. La publication de ce catalogue raisonné vient aujourd'hui compléter le nécessaire effort de mise à disposition, en offrant en plus un véritable plaisir de lecture. L'intégralité des planches de *La Caricature* est présentée, chaque dessin accompagné d'un extrait du journal et d'une explication succincte en anglais pointant les éléments essentiels à leur compréhension. Cette publication donne au lecteur l'opportunité de saisir la manière dont se construit la « grammaire » satirique mise au point semaine après semaine par les caricaturistes. Elle donne alors accès au processus de fabrication de certains dessins célèbres, dont les subtilités peuvent échapper aux plus avertis. On peut ainsi admirer la progressive dégradation de l'image du roi Louis-Philippe et constater l'acharnement du journal à son égard, entouré d'autres personnages récurrents que la postérité a plus ou moins retenus. Ce livre permet également de prendre la mesure de l'inventivité comique et graphique dont fait preuve *La Caricature* où se dessine pour la première fois la chronique politique du pays. Il plonge le lecteur dans la situation

de son homologue des années 1830 qui découvrirait son époque au travers d'un filtre aussi profond que saisissant. Un index, en fin d'ouvrage, permet en outre de se repérer par auteur et de distinguer ainsi la part de chaque artiste dans cette entreprise qui apparaît néanmoins clairement comme un effort collectif ayant construit un véritable style. Il est plaisant d'observer au fil des pages l'affirmation du trait de certains jeunes auteurs ayant ici entamé leur carrière, au premier rang desquels se trouve Honoré Daumier.

Un regret porte sur le format du livre, certes déjà appréciable, mais insuffisant pour distinguer tous les détails dont fourmillent certains dessins, publiés à l'origine dans des dimensions beaucoup plus grandes. Qui veut aller plus loin pourra alors se référer aux reproductions de Gallica, ainsi qu'aux textes restitués en intégralité sur le site, et entrer ainsi dans une œuvre dont on n'attrapait généralement jusqu'ici que l'écume.

Fabrice ERRE

Guillaume Doizy et Pascal Dupuy (dir.), « Chargez ! La caricature contre l'homme d'État », *Cahiers d'Histoire. Revue d'Histoire critique*, n° 131, avril-juin 2016, 234 p.

Cette livraison des *Cahiers d'Histoire* a pour ambition, selon les termes de l'introduction, d'interroger les réponses sociales à ce qui est défini comme le « double caricatural ». La problématique, inscrite dans l'étude de la « construction de l'identité caricaturale », se décline selon cinq approches distinctes, consacrées tour à tour à Napoléon en Grande-Bretagne, Napoléon III en Italie, l'ascension d'Hitler dans le journal berlinois *Der Wahre Jacob*, De Gaulle face à la caricature et enfin le traitement satirique du président de la République en France.

Une remarque liminaire s'impose : si l'on compte l'introduction, le dossier contient six contributions. Or, quatre d'entre elles sont signées, ensemble ou séparément, des mêmes auteurs (par ailleurs coordinateurs du numéro). Il est dommage de trouver la même signature trois fois et de ne compter seulement que quatre rédacteurs pour six articles au total – bien peu, pour un dossier entier !

En revanche, l'approche proposée est intéressante et ne cède en rien aux facilités inhérentes au champ satirique, où l'on voit souvent les mêmes choses répétées. Ici, il y a une réelle ambition d'aborder des questions essentielles, comme les fondements physiologiques du succès médiatique du double satirique, la durée de vie des images dans leur sérialité, le rôle de la « hiérarchie médiatique (types de médias, tirage/audience, place de chaque média dans les imaginaires, hiérarchie entre dessinateurs) » dans la construction, la diffusion et la génération de l'identité caricaturale (p. 18).

Certains postulats mériteraient d'être discutés, comme celui-ci : « La temporalité politique impose à la construction de l'identité caricaturale son rythme... » (p. 19). D'autres remarques pourraient être plus largement développées et conceptualisées. Ainsi l'assertion du bel article de Paolo Moretti sur Napoléon III caricaturé en Italie – « Dans le "théâtre" caricatural, l'image fonctionne sur un contrat tacite passé entre l'artiste et son lecteur » (p. 57) – laisse un peu le lecteur sur sa faim.

D'autres postulats, enfin, interrogent : lorsque les auteurs écrivent hardiment que « le chercheur ne peut plus, comme il l'a fait jusqu'ici, se contenter de penser la caricature comme le résultat d'une relation privilégiée et directe entre le dessinateur et la scène politique, voire entre le dessinateur et l'opinion publique » (p. 19) – ce à quoi

nous souscrivons pleinement –, il semble dès lors étonnant de constater que l'article de Viviane Rouquier semble paradoxalement tomber dans le travers que les coordinateurs dénoncent. Ce dernier texte n'est pas en cause, il est passionnant, s'attachant à déclinier le détail des représentations et des attributs d'Hitler sur le temps long, dans ses évolutions et ses répétitions. Mais lorsque Viviane Rouquier écrit que « les dessinateurs cherchent de toute évidence autant à effrayer les lecteurs qu'à leur montrer que l'on peut venir à bout de cette figure montante de la politique allemande » (p. 80), cela ne s'oppose-t-il pas aux propos fort définitifs des coordinateurs évoqués ci-dessus ?

Assurément, il aurait fallu concevoir le dossier comme un questionnement d'ensemble plus que comme une somme de contributions séparées, dont la teneur est un peu obérée par la radicalité de la déclaration introductive, aussi intéressante soit-elle. Le reste est à l'avenant : le travail de Guillaume Doizy et Pascal Dupuy sur le double caricatural du président de la République n'hésite pas à confronter les époques les plus lointaines (de 1848 à nos jours), ce qu'ils assument courageusement en notant les évolutions médiatiques (p. 109). Mais cette démarche astucieuse d'identification d'une rhétorique satirique qui « entreprend de faire du corps politique et social le prolongement du corps individuel, dans un jeu de distorsion symbolique, de condensation et de transfert, ayant pour conséquence d'affubler la cible – ici le chef de l'État – d'un double caricatural concurrent... » (p. 108) n'est absolument pas assez périodisée, ni précisée dans sa genèse. La poire de Philipon (1831), la canne écrasant le chapeau du président Loubet (1899) sont sollicitées en amorce d'une analyse sur la présidence iconographique contemporaine sans que l'on n'en saisisse la logique. À l'inverse, Adolphe Thiers, magnifique exemple d'une pluralité iconique, n'est pas mentionné autrement que pour sa « censure ». Il manque ici une ligne cohérente qui aurait bénéficié à l'ensemble.

De même, cette question du « double caricatural » est-elle réservée au seul domaine politique ? La galaxie boulevardière du XIX<sup>e</sup> siècle n'aurait-elle pas déjà éprouvé le phénomène ? Autant de questionnements qui font défaut.

Enfin, il semble dommage d'évoquer la possibilité de « double caricatural », donc d'une autonomisation du support satirique (singulier ou sériel, ce serait à préciser) sans faire bénéficier le lecteur de l'apport récent des *Visual Studies* en la matière. On pense en particulier au livre foisonnant de Walter Mitchell – *Que veulent les images ? Une critique de la culture visuelle*, Paris, Presse du Réel, 2014 (éd. française) – et à la proposition provocatrice de déceler dans les images des « êtres » animés par des désirs et des revendications, soit une hypothèse de recherche sur l'autonomie des motifs qui aurait pu faire écho aux propos tenus ici sur le double satirique.

C'est finalement la première contribution qui nous paraît la plus pertinente. Pascal Dupuy énumère la batterie de signes et de motifs par lesquels les Anglais brocardent Napoléon, inaugurant quasiment la caricature animalière dans leur propre champ satirique. L'auteur enrichit ce brillant panorama d'une « désacralisation prophylactique » (p. 36) de l'Empereur par quelques réflexions tout à fait éclairantes : « En mélangeant adroitement des thèmes iconographiques français et anglais antérieurs avec des informations sérieuses, la caricature [...] interroge son public, tout en lui fournissant des réponses grossières, mais toujours plausibles. C'est dans ce double jeu que résident sa force et son impact » (p. 31).

Finalement un dossier en demi-teinte, comprenant des intuitions ou des propositions très enrichissantes, mais contrarié par une relative confusion d'ensemble de laquelle surgissent au moins trois contributions monographiques de qualité, telles qu'on les a citées.

Florence Charpigny et Bruno Dumons (dir.), *Rhône-Alpes – La construction d'une région XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Essais », 216 p.

Alors que la réforme territoriale de 2015 a modifié la carte électorale de la France, désormais divisée, à l'échelle de la métropole, en treize régions, il est utile de rendre compte de l'histoire des espaces régionaux antérieurs. Dans le cas de Rhône-Alpes, la transformation a consisté dans l'adjonction de l'Auvergne, si bien que les contours initiaux, dans les deux cas, demeurent à plus d'un titre présents. Cet ouvrage collectif ancre l'histoire d'une région dans l'assez longue durée de l'histoire contemporaine, selon une perspective qualifiée d'« encore bien exploratoire », puisqu'il s'agit d'emprunter des « pistes de recherche » largement centrées sur l'économie et la société, chères à Pierre Léon, à la mémoire duquel l'ouvrage est dédié. La politique, évoquée « de manière transversale dans chacune des entrées proposées » serait « le fil invisible qui achève d'unifier le tissu régional » (p. 19).

C'est sous la forme de notices de cinq à quelque dix pages, d'« Agricultures » à « Villes », dues à des universitaires bien connus, que se présente ce livre de quelque deux cents pages, incluant une bibliographie thématique et un index des lieux. Il y est notamment question d'énergies, d'industrialisation, des industries régionales (chimie, pharmacie, métaux, soie et rubanerie), ainsi que des ouvriers, des patrons et des paysans (ces derniers, de même que l'agriculture, traités par Édouard Lynch). La dimension commerciale et/ou culturelle n'est pas négligée, par exemple à travers la gastronomie (Julia Csergo) et les tourisms (Anne-Marie Granet-Abisset). L'environnement est abordé par Stéphane Frioux, qui traite également des villes, en collaboration avec Jean-Luc Pinol, tandis que Florence Charpigny étudie les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux. Des notices générales sur les populations (Guy Brunet) et les religions (Christian Sorrel) complètent ce panorama, où la politique est effectivement peu présente, en dehors des courtes contributions de Christian Sorrel sur les départements et les frontières et de Laurent Douzou sur la Résistance, ainsi que d'un passage de Stéphane Frioux et Jean-Luc Pinol sur « la ville comme enjeu et théâtre du politique » (p. 195-196). Toujours est-il que l'objectif visant à « proposer aux citoyens un travail de mémoire sur le cadre spatial et les dynamiques qui ont donné une identité à ce territoire » (p. 13) est bien poursuivi, à travers des aspects parfois associés à force données chiffrées et éléments de localisation, voire à une grande érudition (Julia Csergo).

Un cahier de cartes et de documents illustre cet ensemble d'études, qui conduit à s'interroger sur l'unité d'un territoire déjà fort vaste avant la réforme de 2015. On peut y situer à la fois un « agrégat de traditions disparates » et « une vraie dynamique régionale » dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Édouard Lynch, au sujet des paysans, p. 140 et p. 142). De cette dynamique, témoigne aussi la situation en 2014 de plusieurs départements (Guy Brunet, p. 156). S'il existe des traits communs, la question de la cohérence était posée, comme le rappelle Christian Sorrel (p. 53), dès 1972. Même si les maîtres d'œuvre du volume s'y emploient dans leur introduction, sans doute est-il trop tôt pour mesurer complètement les effets d'une histoire de plus de quatre décennies. Il est vrai qu'un tel constat peut concerner d'autres régions de grande taille. Des études comparées permettraient de poser de nouveaux jalons, en tenant compte des apports de ce volume.

Jean EL GAMMAL

Marylie Markovitch, *La Révolution russe vue par une Française*, éd. établie et présentée par Olivier Cariguel, Paris, Pocket / *Revue des Deux Mondes*, coll. « Les idées, les arts, les sociétés », 2017, 351 p.

Dans son livre *Les Grands Reporters. Les débuts du journalisme moderne* (Paris, Audibert, 2005), Marc Martin évoque les figures des principaux envoyés spéciaux dans la « Russie rouge » : Albert Londres, Charles Petit, Jacques Marcillac, Louise Weiss, Joseph Kessel qui n'arrivent qu'en 1920 ou 1921 dans le pays. Mais il ne fait pas place à la figure de Marylie Markovitch qui paraît être alors la seule journaliste française sur le terrain, alors que les correspondants du *Petit Parisien* et du *Temps* quittent la Russie.

C'est le premier mérite d'Olivier Cariguel que d'avoir tiré patiemment de l'ombre cette oubliée de l'histoire, envoyée spéciale du *Petit Journal* – qui tire avant-guerre à un million d'exemplaires mais passe à 500 000 exemplaires en octobre 1917 –, et correspondante de la prestigieuse *Revue des Deux Mondes*. Née en 1886, professeur à Montélimar et femme de lettres, grande voyageuse, polyglotte comme le sont Andrée Viollis et Titaïna, Madeleine Jacob et Simone Téry, féministe défenseuse des femmes musulmanes et persanes, elle est présente à Petrograd dès l'été 1915, après un passage par la Scandinavie d'où elle envoie ses premiers articles à partir de juin. Elle obtient de l'impératrice Alexandra Feodorovna l'autorisation d'embarquer à bord d'un train sanitaire et peut aller jusqu'au front, jusqu'aux tranchées, sous l'uniforme de la Croix-Rouge ; elle rapporte ainsi plus d'une trentaine d'articles pour *Le Petit Journal*.

Outre la forte préface d'O. Cariguel, l'essentiel réside dans la publication de textes par la *Revue des Deux Mondes*, de mai – « Une semaine de révolution à Petrograd » – à novembre 1917 – « Kornilov contre Kerenski ». L'historien a rétabli les passages échappés par les censures russe et française ; ces parties censurées par Anastasie n'ont plus lieu d'être après l'armistice de Brest-Litovsk en décembre 1917, et *La Révolution russe vue par une Française* paraît à la Librairie académique Perrin au tout début de 1918. Ce livre est le dernier de la journaliste qui n'a plus d'activité littéraire ou journalistique après son retour en France et meurt, malade et démunie, en 1926.

Marylie Markovitch, veuve d'un ingénieur russe, a d'abord pour elle de maîtriser la langue. Elle est aussi un incomparable témoin direct de la période de quelques mois : de la révolution libérale de février 1917, provoquant l'abdication de Nicolas II, aussi bien que des intenses luttes internes. Quand elle ne couvre pas elle-même un événement comme la grève des ouvriers de l'usine Poutilov, la manifestation des femmes le 8 mars, elle bénéficie de l'aide de Michel Braguinsky, un officier russe qui ne cesse de traverser Petrograd de part en part et qui la tient au courant de ce qu'il vient de voir. Elle court la ville, va à la Douma, interroge, commente, sollicite et obtient des entrevues avec des personnalités russes ou françaises qui sont venues prendre le pouls de la révolution à Petrograd.

Dans son préambule du 4/17 mars 1917, la journaliste écrit que depuis des mois, on avait l'impression de « danser sur un volcan » car la vie devenait de plus en plus intolérable. Elle voit le basculement de l'armée sur la Perspective Nevski, la chute du gouvernement, le renvoi de la Douma. « Ici, c'est le chaos, la mort à droite, à gauche, devant, derrière, en haut, partout » car « on brûle, on pille, on tue » ; la rue est « pleine de soldats et de matelots portant le fusil avec la baïonnette au canon » (p. 81-85), la prison est en feu, le peuple exige l'abdication de l'Empereur, les troupes de la Douma occupent le Palais d'Hiver. Le maître de l'heure est alors Alexandre Kerenski, le chef de file des *Troudoviki*, les travaillistes, qu'elle interviewe. Nicolas II ayant abdiqué le 2, le début de mars est une pleine lune de miel du Peuple et de la Révolution ; mais la guerre continue et l'armée est désorganisée par l'Ordre n° 1

que publie le Conseil des députés et des soldats, fort de l'appui de « la formidable masse paysanne à laquelle il a promis la terre » (p. 131). La journaliste glane des informations dans la rue, dans les casernes, elle croque des scènes sur le vif et s'entretient avec Milioukov, le ministre des Affaires étrangères, « homme intègre, modéré, mais profondément libéral ». À partir du 20 mars, « la révolution russe évolue avec une rapidité inouïe vers le socialisme ». Elle passe de l'élan libéral et démocratique au socialisme révolutionnaire puis à l'internationalisme et risque de verser dans l'anarchie (p. 157). La journaliste assiste le 7 avril à la réception des socialistes français (Albert Thomas, Marius Moutet, Marcel Cachin) et anglais. Elle voit Lénine, partisan de la fin de la guerre à tout prix, peu après son arrivée à Petrograd le 3 avril ; elle le décrit comme « un petit homme sans majesté » mais qui, « révolutionnaire élégant », porte des boutons brillants à ses manchettes.

En mai, la Russie est « au bord de l'abîme » : « Petrograd bouillonne comme une cuve après la vendange, et c'est nous qui sommes le raisin noir ! Les grands jours de 89 sont revenus et nous les vivons ! Ivresse magnifique et dangereuse !... La Russie géante, la Russie chaotique cherche sa norme, et elle la cherche dans la révolution. » Selon la journaliste, la révolution russe est alors « le plus extraordinaire mouvement d'idées, comme le plus ardent foyer de propagande universelle que le monde ait vu depuis la Révolution française » (p. 164). Dans l'article suivant sont rapportées les raisons de la démission de Milioukov, commentés les démissions des généraux et le mouvement qui fait que les libéraux de la première heure forment ensuite l'extrême droite de la révolution, que l'anarchie gagne villes et campagnes. Sur fond de crise militaire, économique, financière, sociale (la question du ravitaillement est cruciale), l'opposition entre Kerenski, partisan de l'offensive, et les « défaitistes », maximalistes proches de Lénine, acquis à l'arrêt de la guerre, est retracée avec vigueur et précision, tout comme l'évolution des marins révoltés de Cronstadt vers les bolcheviks. Markovitch est présente au Congrès des députés des travailleurs quand Kerenski, alors ministre de la Guerre, et Lénine s'affrontent ; le premier est très applaudi et les bolcheviks se retirent mais, note-t-elle, « on sent à leur attitude que rien n'arrêtera désormais leur campagne criminelle » (p. 251). Kornilov, grand chef de guerre admiré par Markovitch, découragé, présente sa démission au gouvernement provisoire ; Kerenski forme un nouveau gouvernement fin septembre mais tombe à son tour. La journaliste, épuisée physiquement et nerveusement, quitte la Russie avant la victoire des bolcheviks en octobre, alors qu'arrive dans le pays Louise Bryant et son mari, le journaliste socialiste John Reed, témoin enthousiaste de la « révolution d'octobre » et auteur de *Dix jours qui ébranlèrent le monde*.

Les « choses vues » sont, selon l'expression de Gorki, autant d'« instantanés de la révolution ». La journaliste qui sent d'emblée qu'elle vit un moment capital remplit parfaitement son rôle : elle rend compte aussi bien des manifestations que des affrontements politiques, des détails de la vie quotidienne dans la rue ou dans son logement chez l'habitant. Mais elle cherche également à comprendre où est le pouvoir à tel ou tel moment et fait pour son lecteur des rapprochements suggestifs avec la Révolution française.

L'édition d'O. Cariguel vaut aussi car elle est une édition véritablement critique qui comporte des notes présentant pour autant que de besoin les hommes et les événements. En annexes figurent la biographie de la journaliste et des documents essentiels pour la compréhension du déroulement des faits : le décret (*pricaz*) n° 1 du soviét de Petrograd le 1<sup>er</sup>/14 mars 1917, qui réforme le statut des soldats au front et qu'elle s'est procurée grâce un officier russe ayant ses entrées au ministère de la Guerre, ou la déclaration faite par Kerenski des droits du soldat du 11/24 mai 1917.

Michel LEYMARIE

Laura Pettinaroli, *La Politique russe du Saint-Siège (1905-1939)*, Rome, École française de Rome, « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome » 377, 2015, 937 p.

Comme les sources qu'Ezéchiel a vu couler du côté du Temple, celles auxquelles l'historien s'abreuve au Vatican sont d'une extrême abondance. Là est le premier intérêt de cette magnifique thèse soutenue devant l'université Lyon III et publiée par l'École française de Rome. Au cours d'une décennie de travail, Laura Pettinaroli a tiré le plus grand profit de « véritables révolutions documentaires ». Révolutions très inégales en fait. En Russie, des archives se sont ouvertes depuis la fin de l'URSS, mais plusieurs fonds essentiels à l'histoire du catholicisme en Russie – archives historiques d'État, archives diplomatiques, archives du FSB – sont restés inaccessibles ou ont donné lieu à un refus de consultation.

C'est surtout au Vatican que l'horizon des historiens s'est récemment élargi. Après l'ouverture des fonds Pie X et Benoît XV au milieu des années 1980, les archives du pontificat de Pie XI (1922-1939), essentielles pour cette recherche, ont été ouvertes à la consultation en 2003 (fonds sur l'Allemagne et les pays totalitaires en général) ou en 2006 (le reste). Mais point de fonds russe spécifique dans les archives du Saint-Siège : il a fallu explorer les archives de la secrétairerie d'État conservées à l'*Archivio segreto vaticano* ; les archives – distinctes des précédentes – des congrégations romaines de *Propaganda Fide* (dont relève la chrétienté russe au début du siècle), de l'Église orientale (qui prend le relais de la *Propaganda* en 1917) et du Saint-Office ; mais aussi, pour les négociations diplomatiques *stricto sensu*, les fonds de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires (le « ministère des Affaires étrangères » du Saint-Siège), qui contiennent les séries *Russia* et *Commissione per la Russia*, sans lesquelles cette thèse n'aurait pu être aussi riche. Ajoutons qu'en l'absence de nomenclature en Russie, les relations diplomatiques sont souvent passées par des intermédiaires officieux ou par les nonces en Europe centrale et en Allemagne, notamment du temps où M<sup>gr</sup> Pacelli était en poste à Berlin. Enfin, l'auteure a dépouillé les archives diplomatiques françaises relatives au sujet ainsi que des fonds d'archives de diocèses ou de congrégations religieuses. On le comprend, il fallait une belle maîtrise des méthodes historiques pour une telle recherche, et de ce point de vue elle mérite les plus grands éloges.

Ainsi équipée, où nous emmène-t-elle ? Sur le sentier le plus escarpé, celui du « dialogue » entre une puissance religieuse, millénaire, minuscule, désarmée, et une puissance athée, révolutionnaire, immense, brutale. Confronté à un défi pour le moins inédit, comment le Saint-Siège a-t-il analysé les révolutions russes puis l'instauration du régime soviétique, et quelles réponses a-t-il apportées ?

Les révolutions de 1905 et février 1917 ne sont pas, en elles-mêmes, de mauvaises nouvelles pour le Saint-Siège : l'autocratie russe s'en trouvant affaiblie, et le lien entre l'État et l'Église orthodoxe relâché, de grandes perspectives s'ouvrent aux intérêts catholiques. Entre un pouvoir nouveau et une Église locale encore faibles, Rome tente de s'imposer comme le véritable négociateur, dans une logique très classique de type concordataire. Cette période, qui fait l'objet de la première partie du livre, est évidemment fort différente de ce qui va suivre, car au lieu de promouvoir un projet missionnaire rendu possible par l'affaiblissement et la chute du tsarisme, il faudra désormais tenter de protéger des catholiques persécutés par un régime totalitaire. Mais sur le plan politique, le cap est d'abord le même pour le Vatican : devenir un interlocuteur diplomatique à part entière.

Dans les années vingt, qui font l'objet de la deuxième partie du livre, l'enjeu pour le Saint-Siège est de réinventer totalement sa diplomatie en direction de la Russie, les outils classiques étant caducs depuis la révolution bolchévique. Des négociations

officieuses se nouent tant bien que mal, en utilisant des relais allemands, français ou polonais, par lesquels Rome ne peut guère demander que des garanties minimales pour les catholiques russes. À défaut de pouvoir être ambitieux, on s'organise, on collecte les informations, on s'efforce de comprendre, on se montre inventif. Pendant toute la décennie, Rome conçoit, coordonne ou soutient une action tous azimuts, tant auprès de l'importante émigration russe que sur le terrain (création en 1926 d'une hiérarchie dépendant directement de la papauté). L'auteure met en lumière le travail de la commission *Pro Russia* instituée à Rome en 1925, mais aussi la figure du jésuite français Michel d'Herbigny, pivot de cette politique « innovante » des années vingt.

Mais à partir de la terrible année 1929 (fermeture des lieux de cultes, restrictions à la liberté de conscience, « grand tournant » stalinien), l'Église est confrontée à une politique antireligieuse de plus en plus violente. L'entrée dans l'ère des répressions de masse l'oblige à repenser son action.

La troisième partie du livre, consacrée aux années trente, montre que la politique élaborée depuis le début des années vingt entre dans une crise profonde, dont le Vatican ne sera pas sorti en 1939. Devant l'échec de l'outil diplomatique pour tenter de préserver la situation des croyants, Rome cherche d'autres moyens d'action et s'emploie surtout à mobiliser l'opinion publique. La « campagne de prière » lancée par le pape, en 1930, en faveur des catholiques russes est l'exemple le plus typique : il mobilise les milieux catholiques dans tous les pays, par le clergé mais aussi la presse et les partis confessionnels ; en s'appuyant sur des valeurs humanitaires qui dépassent la sphère catholique, il tente d'agir sur les opinions publiques et par ce biais sur les États. Ce type de campagne très moderne (utilisation des médias, discours philanthropique large, écho international, impact financier autant que culturel, etc.) a impressionné les contemporains et Pie XI en a tiré un grand prestige international. Mais si la capacité de mobilisation a pu ainsi faire illusion à l'extérieur, on est bien conscient au Vatican des limites de l'action menée et même de la fragilité de la papauté.

Car le pape doit désormais combattre sur deux fronts. Dans le reste de l'Europe, en pleine tourmente économique, politique et idéologique, les opinions se radicalisent. De nombreux catholiques, mus par un anticommunisme plus fort que jamais, se laissent entraîner sur la pente du nationalisme, tentation mortifère que la papauté veut dénoncer. C'est dans ce contexte de forte inquiétude qu'il faut comprendre la publication simultanée des deux encycliques anti-totalitaires au printemps 1937. L. Pettinaroli montre que pendant toutes ces années, Pie XI hésite sur les moyens de mener ces multiples combats, tant les actions classiques (négociations diplomatiques ; condamnations doctrinales) ou innovantes (campagnes d'opinion) paraissent donner peu de résultats. À la mort du pape en 1939, « la situation du catholicisme en URSS est proche de l'anéantissement ».

En terminant, l'auteure montre toutefois que le grand effort d'organisation, tant locale qu'internationale, et de mobilisation, tant spirituelle que politique, mené par le Saint-Siège dans l'entre-deux-guerres, a porté des fruits après-guerre. D'abord parce qu'il se prolonge de bien des manières sous Pie XII et jusque dans l'*Ostpolitik* de ses successeurs. Ensuite parce qu'il a suscité au sein du catholicisme contemporain un intérêt nouveau et plus éclairé pour le monde russe.

Le lecteur referme ce livre avec l'agréable conviction que la recherche française compte une solide historienne de plus. Outre la méthode exemplaire, il faut saluer la grande clarté, si nécessaire à pareille somme, tant dans la construction et l'écriture que dans la pensée. Enfin, il faut se réjouir de voir paraître une étude mêlant si heureusement l'histoire religieuse, l'histoire institutionnelle et même l'histoire diplomatique, qui, espérons-le, va enfin cesser d'être un gros mot.

Annick Duraffour, Pierre-André Taguieff, *Céline, la race, le Juif*, Paris, Fayard, 2017, 1174 p.

Cet ouvrage est dédié à la mémoire de Georges Zérapha (1887-1979). Industriel français, juif, cadre actif de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), Zérapha avait fondé, en 1934, un journal, *La Conscience juive*, dans lequel il entendait insister sur l'opportunité que représentait à ses yeux la lutte contre l'antisémitisme, pour l'émancipation des Juifs et la régénération de leur identité. C'est dans cette publication qu'il eut l'occasion de se livrer, en 1938, avec une redoutable efficacité, à une première démystification du pamphlet antijuif de Céline, *Bagatelles pour un massacre* (1937), en pointant notamment ses emprunts documentaires. On peut imaginer les affres que lui posa le cas Céline, à lui qui admirait l'écrivain, et qui prit soin, dans l'après-guerre, de faire relier les exemplaires qu'il possédait de ses œuvres littéraires. Comme beaucoup d'autres après lui, Zérapha entendait faire le départ entre l'auteur de *Voyage au bout de la nuit* et le rédacteur d'une prose ordurière. Zérapha était en revanche bien placé pour connaître, en cette fin de décennie, l'activisme antijuif sans équivoque de Louis Ferdinand Destouches. En inlassable militant antiraciste, il aurait sans nul doute goûté à sa juste valeur l'hommage des deux auteurs de cette somme, aussi érudite que stimulante.

Céline n'est pas un inconnu pour les auteurs, dont les travaux consacrés au personnage sont déjà anciens et importants. Ils signent un *opus* magistral, qui ne manquera pas de passionner les historiens. Sa force réside en effet dans une approche résolument contextualisée. Le parcours idéologique de l'homme importe ici de manière déterminante ; il n'est en aucun cas un saupoudrage factuel, propre à valoriser la prose de l'écrivain en relativisant ses excès de plume. L'articulation du littéraire et du politique est au contraire ce qui donne sens à sa biographie. L'étude ne pouvait consister en un simple examen des pamphlets, sous peine de ne redire que ce que l'on savait déjà : Céline fut un écrivain antisémite, alors qu'il fut bien plus que cela. C'eût été éluder bien des facettes de l'homme, et omettre de se questionner sur son rapport à la création littéraire, car c'est bien dans cet ordre et sous cet angle que P.-A. Taguieff et A. Duraffour ont choisi d'explorer la question : « Comment un tel homme a-t-il pu écrire *Voyage au bout de la nuit* ? »

Céline ne s'est pas contenté de haïr les Juifs. Il s'est engagé à corps perdu sur un terrain qui, lorsqu'il s'apparentait, pour certains plumeux des années 1930, à une manne financière, correspondait chez Céline à un authentique combat idéologique. D'épisodique et de banal, son antisémitisme devint obsessionnel lorsque Léon Blum accéda à la présidence du Conseil, en mai 1936. De fait, les auteurs rendent judicieusement aux pamphlets antisémites de l'écrivain – *Bagatelles pour un massacre*, *L'École des cadavres* (1938), *Les Beaux Draps* (1941) – leur véritable statut : ces livres furent des articles de propagande, rédigés dans un style que d'aucuns assimilèrent à une farce jubilatoire, mais qui relevaient bien d'un engagement politique. Éloigné de cet antisémitisme « à la française » défendu par les maurrassiens, l'antisémitisme de Céline fut l'expression d'un racisme hitlérien, relevant d'un « combat à mort » contre les Juifs, dont les deux auteurs soulignent avec justesse les accents exterminateurs. Les sources de Céline sont étudiées attentivement, ainsi que l'influence de figures antisémites de références telles qu'Urbain Gohier ou Jean Drault, l'un et l'autre formés à l'école d'Édouard Drumont. Plagiaire dénué de scrupules, Céline s'inspira ou reproduisit des pages entières de la littérature antijuive, de ses faux et de ses folliculaires. Sa production se nourrit d'une « sous-culture antisémite » à laquelle les auteurs, spécialistes du genre, restituent tout son poids par un méticuleux travail de philologie.

Le contexte est solidement établi : il fut celui, au cours des années 1930, d'une propagande nazie qui se déversa à l'échelle internationale, relayée par des agents stipendiés et des activistes fanatiques. Céline occupa une place parfaitement assumée, en France, au cœur de cette nébuleuse antijuive. Il fréquentait les militants les plus radicaux, parmi lesquels Henri-Robert Petit, Darquier de Pellepoix ou encore George Montandon. Comme eux, il contrôlait obsessionnellement les origines, insultait les uns, « enjuivait » les autres. Il pouvait inciter des officiels allemands au massacre systématique, comme le montre le témoignage d'Ernst Jünger, témoignage dont la véracité est établie. Il entretint des liens avec la centrale de propagande antijuive du *Welt-Dienst*, à Erfurt, avec des agents nazis, allemands ou autres, tels, que le canadien Adrien Arcand. Céline appela à une alliance franco-allemande, à une « confédération des États aryens d'Europe ». Dans des réunions, il était applaudi pour son autorité, adulé comme un esprit visionnaire et prophétique. Comme ses admirateurs, il haïssait cette « république juive », qui entreprit toutefois de s'armer pour se protéger d'une propagande considérée comme d'inspiration étrangère. Après la signature des décrets-lois Marchandeu, en avril 1939, quelques militants furent touchés par des perquisitions qui entraînèrent confiscations, procès et condamnations. La réplique n'en fut que plus vive.

Sous l'Occupation, les réprouvés prirent leur revanche au sein des structures répressives du régime de Vichy et de la collaboration. Céline était encore là, bavard, volubile, influent. Les auteurs le montrent entreprenant, en personnage public mais aussi en intrigant, se plaignant auprès des officiels nazis des prétendues lenteurs de la chasse aux Juifs. Les journaux publièrent ses lettres. Il fit rééditer ses pamphlets. Les auteurs soulignent sa grande proximité avec les milieux collaborationnistes et nazis, étayant de manière convaincante l'hypothèse d'une connaissance de sa part du sort tragique de ceux qu'il ne cessait de maudire. À la légende d'un Céline effacé, discret, qui se serait abstenu de toutes démonstrations publiques, ce livre substitue la réalité d'un personnage actif auprès des ultras et des officiels allemands. Ils administrent la preuve catégorique qu'il dénonça, entre autres, Joseph Hogarth, médecin-chef du dispensaire de Bezons, d'origine haïtienne, pour obtenir son poste.

La suite, après la guerre, procède de l'affabulation permanente. Condamné par contumace pour faits de collaboration, retranché au Danemark avant son retour à Paris à l'été 1951, Céline se construisit l'image d'une victime, d'un persécuté. Il créa sa légende littéraire, mentit sur son passé, ses motivations. Il dit avoir été haï par les nazis ; ses livres auraient été interdits en Allemagne... L'écrivain laissa surtout ses admirateurs l'absoudre par son identification abusive au personnage « positif » du *Voyage*. Pourtant, et c'est aussi un apport capital de cette étude, Céline n'était pas Bardamu. Et il ne pouvait prétendre se sauver derrière la personnalité de son héros dont il était, à plus d'un titre, l'antithèse conservatrice, raciste, belliciste, cupide et misanthrope.

Cette démystification, menée ici de main de maîtres, fait sens avec l'analyse attentive du parcours politique de l'écrivain. Le fait que le mensonge et la haine aient occupé une place aussi marquée chez lui ne peut être tenu pour secondaire. Il ne peut être balayé au profit de l'argument de l'écrivain « génial » ou « maudit ». On reste naturellement libre d'aimer l'œuvre littéraire de Céline mais on ne saurait accrédi-ter, pour la postérité, la légende d'une mauvaise passion, passagère ou périphérique, qui n'aurait été qu'un mal de son temps. Car l'antisémitisme de Céline fut passionnément raciste, avec fougue, hargne et acharnement, comme le fut la monstrueuse persécution qui s'abattit alors sur les Juifs d'Europe.

Face aux céliniens et aux célinistes, dont Annick Duraffour et Pierre-André Taguieff relèvent assez systématiquement les carences d'analyse et l'indulgence

absolutoire, l'approche immersive et l'exposition rigoureuse des faits sont d'un grand secours pour comprendre et dessiller. Ce livre nous y aide de façon décisive.

Emmanuel DEBONO

Peter Hammerschmidt, *Klaus Barbie. Nom de code : Adler*, Paris, Les Arènes, 2014, 464 p.

Peter Hammerschmidt ne propose pas une biographie du chef de la Gestapo de Lyon mais plutôt, dans la lignée des fictions actuelles très critiques sur les bureaux de renseignement occidentaux, un récit des carrières d'espion de Klaus Barbie, alias Altmann, alias Becker, alias Mertens, nom de code Adler. Son enquête rigoureuse cherche à analyser les facteurs « qui ont conduit à la protection continue du criminel de guerre nazi Barbie par trois services de renseignement sous deux régimes politiques différents » (p. 18). Pour tenter de comprendre au-delà du sentiment d'écoeurement, il faut prendre en compte tour à tour les causes stratégiques (orientations gouvernementales de politique et de sécurité), les causes tactiques (impératifs propres au réseau d'information) sans négliger le niveau opérationnel : les difficultés de gestion internationale du registre central des criminels de guerre, la rivalité entre les différentes branches du renseignement, les dysfonctionnements des services, notamment américains (inexpérience du personnel arrivé en Allemagne à partir de 1945). Si jusqu'ici, les liens de Barbie avec la CIA étaient mal documentés mais connus, son recrutement en 1966 par le Service de renseignement de la République fédérale allemande (Bundesnachrichtendienst ou BND) restait largement ignoré. Dans les deux cas, une même question : ces liens ont-ils été noués par incompetence ou par aveuglement volontaire ? Car dès juillet 1945, une liste des criminels de guerre devant être *immédiatement* et *systématiquement* livrés, dont Klaus Barbie fait partie pour assassinats et tortures, est disponible. Une première proposition de recrutement, déposée auprès du Bureau central du renseignement militaire américain (*Counter Intelligence Corps* ou CIC) est retoquée d'ailleurs en raison du passé de Barbie : c'est donc en toute connaissance de cause, mais dans la limite de ce que l'on savait à l'époque, qu'il est employé par ce même service à partir de 1946.

Après un rapide et dispensable retour sur l'enfance de Barbie – les pages les moins convaincantes du livre – et les années de guerre, ce livre foisonnant suit pas à pas ses différentes activités, sans oublier de ménager des chapitres synthétiques pour récapituler ou ouvrir les enjeux à l'image de la dernière partie sur le cercle de ses amis, un survol des milieux néonazis allemands, des mafias néofascistes latino-américaines (dont l'inénarrable Serrano, fondateur chilien de « l'hitlérisme ésotérique » convaincu que Hitler est en hibernation, p. 296), sans oublier les terroristes d'extrême-gauche pour lesquels Barbie constitue une bombe à retardement contre les gouvernements « impérialistes et sionistes ». S'inscrivant dans les récents développements de l'histoire de l'administration, l'auteur nous offre tout d'abord une belle leçon de méthodologie et de travail acharné. Il a eu beau maîtriser un fantastique volume d'archives, certains trous dans les sources ont nécessité d'ingénieux contournements : la fin de non-recevoir opposée par les archives françaises du renseignement a ainsi entraîné une immersion dans les interviews et témoignages recueillis lors du procès de 1987. Particulièrement savoureuses sont les références précises aux documents auxquels les services avaient accès pour approfondir le passé de leur agent : en 1966, le BND pouvait ainsi consulter le Centre de documentation

de Berlin pour vérifier les éléments biographiques fournis par Barbie alias Altmann (p. 195)... et l'a peut-être fait. De même, le département de justice américain prétend encore en 1983 que le CIC n'a connu qu'en mai 1949 l'envergure du passé criminel de Klaus Barbie... *L'Humanité* l'avait pourtant révélé dès mars 1947 : à qui fera-t-on croire que les renseignements américains n'épluchaient pas la presse communiste ?

Barbie étant mauvais policier, d'où probablement sa prédilection pour les supplices, son plus grand talent aux yeux de la RSHA (Office central de sécurité du Reich) fut son enthousiasme pour le nazisme, qui en fit un élément infailible du point de vue idéologique et psychologique. En zone américaine en 1947, comme en Bolivie plus tard, ses employeurs savent de nouveau pouvoir compter sur sa « loyauté totale » (p. 82) qui en fait un agent des plus fiables dans la lutte anti-communiste : avec l'entrée dans la Guerre froide, son passé criminel est devenu le plus qualifié des CV. Alors qu'il survit d'escroqueries au sein de l'Entraide brune – infiltrée par les Américains – qu'ont mise en place les anciens SS, Barbie commence à travailler ponctuellement pour les services américains à partir de 1946, évoluant dans une « zone floue entre conspiration et collaboration » (Tom Bower, 1994). Floue, la position américaine l'est également : la direction centrale du CIC (Francfort) le recherche, comme la Région III (Marbourg), quand la Région IV (Munich) le recrute finalement à temps plein en avril 1947. À cette date, la *Realpolitik* commande un retournement d'alliances dont seules l'Histoire et les cours de récréation sont capables : dans l'affrontement contre l'URSS, on recrute les anciens officiers de la SS et de la Wehrmacht qui sont plus utiles sur le terrain qu'en prison. Barbie est plus particulièrement employé à l'infiltration des organisations soviétiques illégales, ainsi qu'à la coordination des opérations contre les services de renseignements français, à une prudente distance toutefois. Et aux quelques agents américains qui s'émeuvent auprès du bureau central de ce recrutement, le CIC assure qu'il sera livré en temps voulu à la France (p. 97). Dans cet espace de « quasi-non droit » (p. 158), l'escamotage de son dossier et le silence tacite feront le reste. Mais le CIC se retrouve de fait piégé par sa politique de recrutement douteuse, et il devient essentiel d'empêcher que Barbie ne tombe aux mains des Alliés : en France justement, la réouverture du procès Hardy, que l'on soupçonne d'avoir donné Moulin à la Gestapo NdA, est un tournant pour l'opinion qui réclame la livraison de l'assassin de Jean Moulin. « Savoir que le chef de la Gestapo de Lyon vit en liberté en Allemagne et que les Américains continuent à prétendre ignorer où il réside » (p. 119) est de plus en plus insupportable. Le refus d'extradition prononcé le 25 avril 1950 par les États-Unis fait scandale, et face à une pression de plus en plus intenable, la toute nouvelle CIA doit en urgence se débarrasser de Barbie. C'est donc bien pour se protéger eux-mêmes que les services américains l'exfiltrent vers la Bolivie.

Grâce à une *Rat Line* à présent bien connue, Klaus « Altmann » et sa famille quittent l'Allemagne, le 9 mars 1951, pour l'Italie d'où ils embarquent vers La Paz. La prise de pouvoir du général Barrientos en novembre 1964 et la mise en place de la dictature militaire, assurent promotion sociale et prospérité à Barbie. Derrière sa façade légale d'industriel, il se met au service des organes de répression boliviens en tant que « conseiller militaire officiel pour la lutte anti-insurrectionnelle ». Et lors de la visite du général de Gaulle en septembre 1968, « Don Klaus » est mis en sûreté par les autorités boliviennes. À cette époque, les services français savent depuis cinq ans que Barbie est à La Paz, mais ils se doutent également qu'il travaille ou a travaillé pour la CIA et le BND et enterrent donc l'enquête.

Qu'en est-il de la collaboration de Barbie avec les services ouest-allemands ? Il est vraisemblable qu'en 1948 Barbie ait collecté des informations pour l'Organisation Gehlen, précurseur du BND. En effet, dès sa création en 1946, Gehlen recrute nombre d'anciens officiers de la Wehrmacht, profitant du mythe durable et

arrangeant d'un état-major qui serait resté imperméable au nazisme. Mais bientôt, et ce jusqu'en 1960, l'Organisation se met à employer des agents au passé de plus en plus lourd, exfiltrés des camps américains ou des instances de dénazification : les renseignements ouest-allemands ne peuvent pas, semble-t-il, se priver de l'expertise de la Gestapo. Comme pour les États-Unis en 1945, les orientations politiques sont ici interprétées en termes de sécurité nationale dans un contexte de Guerre froide, et lorsqu'il sera mis fin à cette pratique ce sera uniquement par crainte d'un discrédit jeté sur les agents de la RFA. En attendant, les priorités sont le renseignement puis, dans les années 1960, les exportations d'armes à fin politique vers l'Amérique latine, dont la Bolivie. En novembre 1965, l'agent recruteur du BND Holm y rencontre Altmann, et c'est le coup de foudre : « [Monsieur Altmann] a conservé son esprit patriotique, ce qui pour moi est décisif, puisque M. A. n'a pas brûlé de juifs ni participé aux autres horreurs [...] comme il l'a affirmé lui-même » (p. 191). Aucune enquête sérieuse n'est effectuée sur le passé d'Altmann, alors même que des éléments biographiques révèlent qu'il a été membre de la RSHA et qu'il a été interrogé pour ses activités de 1943-1944 en France. Son expérience durant la guerre est au contraire gage de fiabilité et il est recruté sous le nom de code Adler en mai 1966, pour fournir des renseignements sur les mouvances communistes. De crainte d'un scandale qui désavouerait le BND, l'agent Adler est désactivé au mois de décembre suivant, mais les contribuables allemands auront tout de même versé 5300 DM à Klaus Barbie (p. 199). L'auteur démontre avec brio que Barbie/Altmann continue à travailler indirectement pour les services ouest-allemands – tout en fournissant encore ponctuellement des informations aux Américains jusqu'en 1980 – comme représentant d'une société-écran servant au trafic d'armes pour le compte du BND. Lequel continue d'ailleurs à le protéger en ne transmettant aucune information à son sujet.

En décembre 1971, afin que soit ouverte une procédure d'extradition, les Klarsfeld apportent au gouvernement français la preuve de ce qu'il sait depuis des années, à savoir que Barbie réside à La Paz. La France, qui a mis un terme à la poursuite des criminels de guerre, rechigne à rouvrir le dossier Barbie surtout que certains hommes politiques redoutent ses révélations sur la Collaboration dans l'Ain. Le dénouement – l'opération finalement menée par la DGSE pour le sortir de Bolivie via la Guyane, le procès puis sa condamnation – occupe la dernière partie de l'ouvrage, à l'issue duquel un certain nombre de zones d'ombre ont résisté à la magistrale enquête menée par l'auteur. Comment Klaus Altmann a-t-il pu voyager en RFA dans les années 1970 sans être arrêté, alors que sa véritable identité est connue de la justice ouest-allemande : immunité diplomatique bolivienne ? Protection du BND ? Complicités au sein de la Lufthansa et de la police des frontières ? Ou enfin : pourquoi son silence au procès de Lyon sur la protection dont il a bénéficié auprès des services secrets occidentaux ? Vraisemblablement parce qu'il a, une dernière fois, claqué les talons devant ses employeurs. Et, ici, ce sont les mots du résistant Lucien Margaine devant la cour d'assises du Rhône qui doivent résonner : « C'est dommage qu'il veuille (sic) pas répondre, sans ça j'avais quand même des questions intéressantes à lui poser... bon... il réagit comme un SS, c'est bien. »

Isabelle DAVION

François Audigier (dir.) *Histoire des services d'ordre en France, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Riveneuve éditions, coll. « Violences radicales et militantes », 2017, 266 p.

Issu d'un colloque tenu à Metz en juin 2015, cet ouvrage collectif sur l'histoire des services d'ordre des partis et des syndicats est dirigé par un spécialiste reconnu de ce sujet, François Audigier, auteur d'une histoire remarquable du SAC et coordinateur d'un vaste projet de recherche en cours, dans le cadre de l'ANR, sur les violences politiques portées par des organisations dites radicales en France depuis les années 1980.

Étudier les services d'ordre est sans aucun doute une façon originale – la littérature historique à leur propos est peu abondante – et efficace pour mieux comprendre de l'intérieur le fonctionnement des organisations politiques et la nature de « l'engagement ». Le chercheur est en effet obligé de décentrer le regard, de quitter les élites dirigeantes et leurs débats programmatiques pour observer « la base », les militants les plus actifs et leurs manières concrètes de vivre la politique au quotidien. L'autre intérêt majeur du livre est de nous donner à voir les services d'ordre sur une longue période, depuis les premier « corps de commissaires » de la Ligue des patriotes de Paul Déroulède au temps du boulangisme, jusqu'au DPS, le Département Protection Sécurité du Front national... dont les jours semblent comptés, Marine Le Pen ne voyant pas d'un bon œil cette structure peuplée des plus chauds partisans de son père.

Des années 1880 à aujourd'hui sont ainsi passées en revue douze organisations. Outre les deux déjà citées, on trouve : les « commissaires » (emprunt direct à la LP) de l'Action française ; les « dispos » (disponibles) des Croix-de-Feu transformés en « EVP » (Équipes volantes de propagande) du Parti social français à l'été 1936 ; les « TPPS » (Toujours prêts pour servir) de la tendance « Gauche socialiste » de la SFIO au temps du Front populaire ; le service d'ordre du PCF et ses mutations notables entre les deux guerres ; le service d'ordre du Rassemblement national populaire de Marcel Déat – il finit en 1944 par intégrer avec armes et bagages, la sinistre Milice de l'État français ; le service d'ordre gaulliste au début de la guerre froide dans le Midi toulousain ; le SAC (Service d'action civique) durant les années 1960 ; le service d'ordre de la Ligue communiste, dont les violences contre la police valurent au parti d'être dissout en juin 1973 ; celui de la Gauche prolétarienne, formation la plus active sinon la plus nombreuse du maoïsme français, et dont les éléments les plus violents passèrent, après l'autodissolution du mouvement, dans la mouvance dite « autonome » ; enfin – c'est l'un des chapitres les plus novateurs – le service d'ordre de la CGT, sur lequel Pascal Girard apporte des informations qui vont contre bien des idées reçues concernant les « gros bras » du syndicat.

On apprend beaucoup au fil des pages sur la vie politique nationale. Sur l'improvisation qui a prévalu chez les nationalistes jusqu'à la Grande Guerre ; sur la sanglante manifestation de Clichy en mars 1937 où la violence, loin de venir des militants réputés « fascistes » de François de La Rocque, fut d'abord le fait des communistes et plus encore des rudes TPPS socialistes ; sur l'histoire du RNP dont Gilles Morin prépare une histoire générale, etc.

Peut-on parler de pacification progressive de la vie politique française sur le long terme comme F. Audigier, non sans nuances, nous y invite ? Sans doute, mais seulement à la condition de ne pas exagérer le phénomène. Après la phase de grande violence courant de la Révolution à la Commune, où les morts se comptèrent au total par centaines de milliers, la victoire des républicains et l'installation de la République démocratique et laïque à la fin des années 1870 ont indéniablement entraîné une forte régression de la mortalité politique, si l'on peut oser l'expression. Mais certainement pas de pacification absolue. Et dans ce lent processus, les services d'ordre

occupent une place tout à fait spécifique et hautement contradictoire. S'ils furent en effet à l'origine de toute une série d'affrontements entre partis concurrents, ils contribuèrent largement dans le même temps à encadrer, canaliser, modérer la violence militante.

Les différentes contributions ne portent toutefois pas suffisamment sur le temps présent, exception faite de celle de Valérie Igounet sur le DPS, pour bien mesurer les évolutions les plus récentes. Alors même que le moment 68 fut une période de forte conflictualité (rappelons seulement, pour mémoire, qu'il y eut sept morts et plus de 5000 blessés rien qu'en mai-juin 1968), la place grandissante de la télévision dans la propagande des partis contribua au premier chef à réduire de façon drastique les occasions d'affrontements directs entre militants, lors des collages d'affiches et des réunions publiques contradictoires. Mais l'étiollement récent des partis – qui font désormais appel le plus souvent à des sociétés privées pour assurer leur service d'ordre – s'accompagne d'une montée de nouvelles formes de violence politique dont la mouvance autonome semble être le vecteur principal si l'on met à part le terrorisme dit « djihadiste ».

On l'aura compris, l'ouvrage dirigé par François Audigier est à lire, apportant une importante contribution au champ d'étude des violences politiques – et marginalement syndicales. On regrettera d'autant plus que l'éditeur n'ait pas jugé bon de prévoir un index des noms cités (très nombreux pourtant, et souvent fort peu connus) et une présentation des onze contributeurs.

Gilles RICHARD

Bérénice Guyot-Réchard, *Shadow States. India, China and the Himalayas, 1910-1962*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, 321 p.

Le remarquable livre de Bérénice Guyot-Réchard vient combler, on peut l'avancer sans peine, plusieurs vides historiographiques majeurs. *Shadow States* est en premier lieu une contribution à une historiographie en plein développement qui étudie les frontières de l'Inde coloniale et postcoloniale. Il manquait en effet une étude approfondie de la frontière nord-est himalayenne, et plus particulièrement de ces territoires hautement stratégiques situés au nord-est de l'Assam et à l'est du Bhoutan, qui constituent depuis 1987 l'État indien de l'Arunachal Pradesh. Alors qu'il existe, comme l'indique l'auteur en introduction, de nombreux ouvrages portant sur les relations sino-indiennes, *Shadow States* vient cependant enrichir considérablement ce champ d'analyse. La thèse centrale de l'ouvrage est que l'on ne peut comprendre la complexité de l'affrontement sino-indien au XX<sup>e</sup> siècle qu'à la lumière des politiques conduites dans les territoires nord-est himalayens. L'auteure observe que l'Inde et la Chine constituaient réciproquement le *shadow state* de l'autre : les deux États se livrant à une compétition complexe de part et d'autre d'une frontière mal définie, s'observant mutuellement et surtout rivalisant d'efforts à l'égard des « tribus » de ces territoires.

Ce ne sont ainsi pas, comme on aurait pu l'attendre dans une traditionnelle analyse des relations sino-indiennes, la Chine et l'Inde qui sont au centre de la réflexion conduite, mais bien les habitants de ces territoires qui furent regroupés par l'Inde à partir de 1954 au sein de la NEFA, la North-East Frontier Agency. Véritablement courtisés par la Chine et l'Inde dès 1910, les Apatani, les Monpa et les Khampa, pour ne citer que trois groupes de cette mosaïque ethnique frontalière, vécurent au rythme

des tensions grandissantes entre la Chine et l'Inde et des politiques complexes de développement, à la fois similaires et différentes, mises en place par les deux puissances. L'étude, divisée en sept chapitres, repose sur un impressionnant corpus de sources non publiées, dépouillées en Arunachal Pradesh, en Assam, à New Delhi, à Londres, mais aussi sur des interviews inédites réalisées par l'auteur. La première partie (chapitres I et II) retrace les débuts de l'expansionnisme sino-indien dans le nord-est de l'Himalaya. Y sont évoqués le bref impérialisme Qing dans cette zone et la naissance de la rivalité entre les capitales de deux immenses empires : Pékin et Delhi. La genèse de la problématique ligne frontalière « McMahan », non reconnue par Pékin dès 1914, y est aussi décrite, donnant une réelle profondeur historique aux futures revendications territoriales de la Chine dans le nord-est de l'Himalaya. Le chapitre II révèle comment à partir de 1941 cette frontière himalayenne revêtit pour le Guomindang de Chang Kaishek, pour Londres et pour Delhi un caractère défensif, alors que rien ne semblait arrêter l'avancée japonaise en Asie du Sud et du Sud-Est. La deuxième partie (chapitres III et IV) analyse de façon précise la mise en place des politiques de développement sino-indienne dans les territoires himalayens, aux lendemains du tremblement de terre de 1950. Construisant écoles, dispensaires, routes et hôpitaux, la Chine maoïste et l'Inde nehruvienne se comportèrent dans les années 1950-1960 comme deux puissances impériales. *Shadow States*, en démontrant comment, pour ces États « décolonisés » qu'étaient la Chine et l'Inde, construction étatique et impérialisme étaient indissociables, vient nuancer les idées reçues sur ces deux puissances qui furent pourtant les véritables chefs de file de la conférence de Bandung. La dernière partie (chapitres V à VII) examine la « shadowing competition » de plus en plus vive entre les deux puissances qui aboutit à la guerre sino-indienne de 1962. Le chapitre VII propose une intéressante interprétation de cette guerre à laquelle l'Inde était mal préparée. L'A. y souligne que la Chine remporta dans les territoires nord-est himalayens une victoire à la Pyrrhus. En effet, à l'issue du conflit, l'Inde parvint à se réimplanter très vite dans les territoires occupés par les troupes chinoises, le mot final revenant aux habitants de cette zone, qui choisirent de laisser l'État nehruvien lancer, encore une fois, de nouvelles politiques de développement et de séduction.

On l'aura compris, *Shadow States* occupera désormais une place à part dans l'historiographie de l'Asie du Sud, enrichissant considérablement notre connaissance du processus de construction étatique dans cette zone du monde, aux lendemains de la décolonisation, en pleine période de guerre froide.

Guillemette CROUZET

Laurent Dornel et Michael Parsons (dir.), *Fins d'Empires. Ends of Empires*, Pau, Presses de l'université de Pau et des pays de l'Adour, 2016, 191 p.

Après avoir été un temps réticente à l'idée d'adapter les canons de « l'histoire coloniale » aux changements induits par la décolonisation, l'historiographie française a été marquée ces dernières années par un net regain d'intérêt envers la question. L'histoire coloniale semble être en passe de surmonter ce qui a pu être vu comme son péché originel : le fait qu'elle soit née dans le cadre même de son objet d'étude, et souvent sous ses auspices. Si une partie de la production résulte de traductions (majoritairement de l'anglais), de nouveaux travaux témoignent d'un dynamisme retrouvé, reflété en parallèle par les choix des sujets de concours en histoire-géographie et en

anglais ces dernières années, qui ont accordé une large place aux thèmes coloniaux. Cet intérêt renouvelé pour l'impérialisme se traduit logiquement par un questionnement autour de ses multiples fins qui ont aussi, dans certains cas, conditionné les relations post-coloniales. Le sujet n'avait pas échappé aux historiens français, qui lui avaient consacré, de manière précoce, un colloque et des actes dirigés par Charles-Robert Ageron et Marc Michel (*L'ère des décolonisations*, Paris, Karthala, 1995), ainsi qu'un ouvrage de synthèse par Bernard Droz (*Histoire de la décolonisation au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2006), entre autres publications.

Néanmoins, l'étude des décolonisations paraît plus largement développée dans la tradition anglo-saxonne, comme l'atteste la tenue de onze éditions du « *Decolonization seminar* » à Washington (2006-2016), sous la conduite de Roger Louis dans le cadre d'un partenariat entre la *American Historical Association* et la Bibliothèque du Congrès des États-Unis. On ne peut donc que se réjouir de la parution de cet ouvrage bilingue, codirigé par un historien et un angliciste civilisationniste. Cette collaboration permet de développer un authentique cadre comparatiste, particulièrement pertinent pour analyser les « fins d'empires ». Le volume est divisé de manière logique et efficace, commençant par une approche comparée des processus de décolonisation en Afrique francophone et anglophone, suivie d'une série d'analyses innovantes des stratégies de maintien d'influence par le biais de la diplomatie culturelle, avant de conclure autour des « séquelles » des fins d'empires. Le tout est précédé d'une introduction produite par l'un des co-directeurs de l'ouvrage, Laurent Dornel, dans laquelle les dernières avancées historiographiques sont analysées, et d'une réflexion du regretté Robert Mankin sur les modèles de fin d'empire chez l'historien britannique Edward Gibbon.

Les première et dernière parties du volume sont concises avec deux chapitres chacune, mais elles suffisent à ouvrir des pistes de réflexion intéressantes. Ainsi, Jean-Pierre Bat et Vincent Hiribarren combinent leurs intérêts de recherche pour offrir une comparaison éclairante des processus de décolonisation français et britannique en Afrique. Dans ce qui est l'unique chapitre trans-impérial du volume, ils démontrent combien la fin des deux plus grands empires du dix-neuvième siècle sur le continent noir a servi d'étalon dans les discours des sciences sociales pour analyser les pratiques « impérialistes » post-coloniales. L'analyse des mutations opérées au sein de l'armée française pendant les conflits algérien et camerounais permet à Denis Leroux de montrer combien le rôle de l'armée dans ces conflits a contribué à transformer les sociétés coloniales et, partant, les états post-coloniaux qui ont pris forme après les indépendances. On notera aussi une réflexion sur les transferts d'expérience entre la fin de l'empire britannique et la question d'Irlande du Nord dans les années 1970 (Joanna Etchart), ainsi qu'une analyse des processus de mémorialisation de la présence espagnole en Algérie (Roberto Ceamanos). Dans chaque cas, les notes infrapaginales parfois importantes permettent au lecteur intéressé de poursuivre l'analyse à sa guise, au-delà de certains chapitres concis. Avec quatre chapitres, la partie centrale consacrée au « soft power » apparaît comme la contribution la plus innovante de l'ouvrage : au travers de l'exemple de la politique culturelle de la France au Maroc (qui reste à ce jour le pays comptant le nombre le plus élevé d'instituts français au monde, Europe exclue) par Nazirah Zein, ou des stratégies britanniques en Afrique (Mélanie Torrent), en Inde (Alice Byrne) et dans le cadre du Commonwealth (Virginie Néiron), la centralité du concept de Joseph Nye pour donner sens aux objectifs des négociateurs des « fins d'empire » apparaît clairement, même s'il est postérieur aux faits.

Cet ouvrage court mais dense ouvre donc de nombreuses pistes de réflexion qui s'avèrent utiles non seulement pour les historiens des colonies de la France ou de la Grande-Bretagne, mais aussi pour les politistes ou les spécialistes du développement.

Comme de coutume dans les ouvrages collectifs, le niveau de détail et d'analyse varie en fonction des auteurs. En dépit de quelques aspects sujets à discussion (on regrette par exemple que les percées historiographiques françaises, notamment dans certains domaines tels que la guerre d'Algérie, soient un peu négligées dans l'introduction), *Fins d'Empires / Ends of Empires* contribue efficacement à démontrer la pertinence des approches comparatives pour les phénomènes transnationaux tels que les décolonisations.

Berny SEBE

Philippe Portier, *L'État et les religions en France. Une sociologie historique de la laïcité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, coll. « Histoire », 368 p.

Avec cet ouvrage dense, Philippe Portier, agrégé de science politique, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (chaire « Histoire et sociologie des laïcités ») et directeur du laboratoire Groupe Sociétés religions laïcités (CNRS/EPHE), revient sur l'histoire de la laïcité à la française de la Révolution à nos jours, nous offrant une véritable somme. Le livre se compose de trois grandes parties, qui sont autant de moments de notre laïcité : « L'alliance juridictionnelle » qui va de la Révolution française jusqu'à l'avènement de la Troisième République, et qui est une phase de contrôle, notamment du judaïsme. « Le tournant séparatiste » des années 1880 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui se caractérise par la reconnaissance de la liberté des cultes. Et, enfin, « Le modèle partenarial » des années 1950 à nos jours, qui reprend les pratiques des deux précédentes : à la fois reconnaissance des pratiques et, selon l'analyse de l'auteur, multiplication des contraintes normatives vis-à-vis de certaines d'entre elles, en particulier l'islam.

Ce livre répond aux grandes questions que le lecteur peut se poser sur la laïcité : comment est-elle née ? Qu'est-ce que ce concept ? A-t-il évolué dans le temps ? L'auteur répond à ces questions avec brio. En effet, si ce livre est publié par un éditeur universitaire, il peut aisément être lu par un lecteur éclairé, sans être gêné par son appareil critique. Le lecteur est d'ailleurs aidé par un rappel chronologique (« Quelques repères chronologiques », p. 317-330) fort utile, couvrant une période de cinq cents ans, allant du 18 août 1516, date de la signature du Concordat de Bologne entre François 1<sup>er</sup> et le pape Léon X, au 13 novembre 2015, date de l'attentat dans la salle de concert du Bataclan. La bibliographie (« Orientations bibliographiques », p. 331-349, sur deux colonnes) est impressionnante par son exhaustivité.

La méthode utilisée dans cet ouvrage est également très intéressante car il s'agit d'une approche résolument pluridisciplinaire, mêlant philosophie, sociologie, histoire, science politique et histoire du droit. En effet, plusieurs types de sources sont utilisés : articles et ouvrages d'auteurs (philosophes, historiens ou sociologues) ayant réfléchi sur la laïcité évidemment, mais aussi des textes de lois, en particulier des arrêts du Conseil d'État et des décisions du Conseil Constitutionnel.

L'un des fils conducteurs importants de cet ouvrage reste la question de la diversité des pratiques religieuses de la population française : comment concilier égalité des droits et pratiques religieuses différentes ? L'auteur montre que ce pluralisme religieux date de l'avènement de la modernité, puis de l'hypermodernité pour reprendre l'expression de Jean-Paul Willaime, et de la déconstruction de l'unité de la foi qu'elle a impliquée. La France a répondu à cet enjeu par l'instauration d'un

régime « laïque » d'existence politique. De fait, la France est, avec les États-Unis, le seul pays à n'avoir aucune relation officielle de partenariat avec les sphères religieuses. Si aux États-Unis le religieux est partout et accepté, en France, il est confiné à la sphère privée, l'État défendant une stricte neutralité. Cette politique fait de notre pays une exception. Cependant, cette dernière est le fruit d'un long dialogue, parfois violent, avec les religions. L'auteur montre très bien les hésitations de la politique française vis-à-vis du catholicisme, entre négociations et rejets. Ainsi, d'un côté, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 dans son article 10 protège la liberté de croyance du citoyen (liberté de conscience), en mémoire des persécutions des protestants sous l'Ancien Régime, mais de l'autre, la laïcité à la française assoit la neutralité totale de l'État quant à la pratique religieuse : il se place à l'extérieur de toute conception religieuse du monde, distinguant la sphère publique de la sphère privée. Cette tension peut être vue comme le fil conducteur de cet ouvrage.

À ce titre, la dernière partie de ce livre, c'est-à-dire le chapitre IX (« L'inflexion sécuritaire », p. 243-309) montre aussi l'évolution de la notion de laïcité avec l'apparition sur notre sol d'une nouvelle religion, qui cristallise les peurs : l'islam. Ce rapport conflictuel se voit dans les différentes lois promulguées depuis 1989 et les premières affaires de port du « foulard islamique ». L'acmé sera atteinte en 2004, avec l'interdiction des signes ostensibles dans certaines sphères de la société. En effet, la laïcité fait aujourd'hui l'objet de trois interprétations possibles : une première conception que nous pourrions qualifier de « différentialiste », désirant accorder des droits spécifiques à chaque communauté ; une deuxième, que nous pourrions appeler « classique », incarnée par la Fédération nationale de la Libre Pensée, dont le principe est de ne pas intervenir dans le champ des religions ; enfin, une dernière, radicale, cherchant à contenir la religion dans la sphère strictement privée. Cette dernière est celle qui a aujourd'hui le vent en poupe. Ce débat est d'importance, car ce sont tout simplement les règles du vivre-ensemble de la société française qui sont en jeu.

*L'État et les religions en France. Une sociologie historique de la laïcité* est un ouvrage capital pour comprendre non seulement la notion de laïcité, mais également pour cerner les débats, parfois houleux, autour de cette notion. Le débat sur le sens à donner au concept de « laïcité » est donc loin d'être clos. Comme l'écrivait Tocqueville, mis en exergue par Philippe Portier : « La passion de la religion est la première à s'allumer et la dernière à s'éteindre ». Le conflit entre la « laïcité libérale » (liberté de conscience et de pratique) et la « laïcité de combat » (de contrôle et d'interdiction) reste donc d'actualité depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Stéphane FRANÇOIS

Carole Christen et Laurent Besse (dir.), *Histoire de l'éducation populaire (1815-1945). Perspectives françaises et internationales*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, 430 p.

Comme le rappellent Laurent Besse et Carole Christen dans leur très utile contribution historiographique liminaire, l'histoire de l'éducation populaire « a longtemps souffert de sa bâtardise » : elle touche en effet à l'histoire politique, à l'histoire religieuse (avec notamment la question des patronages), ainsi qu'à l'histoire culturelle ; mais elle ne relève pas des « objets traditionnels abordés » par ces spécialités historiques. En outre, elle a d'abord été le fait de militants « qui cherchaient à fonder par l'histoire la légitimité et l'unité d'un objet qui ne s'imposaient pas par elles-mêmes ».

Cependant, à partir des années 1980, l'éducation populaire a fait son entrée dans l'histoire universitaire : en témoignent les volumes de *L'histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France* publiés par Françoise Mayeur et Antoine Prost. De nombreux travaux ont depuis été réalisés : que l'on pense ne serait-ce qu'aux deux thèses consacrées, l'une par Jean-Paul Martin, l'autre par Nathalie Sévilla, à la Ligue de l'enseignement, ou encore au développement de l'histoire de la formation des adultes, sous l'impulsion de Françoise Laot et d'Emmanuel de Lescure. L'éducation populaire constitue désormais un champ important des études historiques, à la croisée de champs plus traditionnels. Il est vrai que sa définition même est ambiguë. Les deux coordinateurs de l'ouvrage la définissent comme « l'action éducative qui prétend toucher principalement les milieux populaires et qui entend agir sur l'individu hors de l'école pour transformer la société » : les « milieux populaires » peuvent s'entendre de plusieurs façons, et il est différentes manières de concevoir la transformation de la société ; il peut même s'agir simplement de moralisation, et non d'émancipation. Au demeurant, la limite chronologique aval choisie par les coordinateurs de l'ouvrage s'explique justement par la conception extensive qu'ils ont voulu donner à l'éducation populaire, une conception plus large que la réalité institutionnelle qui émerge après 1945, avec les activités dites de « jeunesse et d'éducation populaire ». Pour sa part, la date amont correspond à la naissance de la Société pour l'instruction élémentaire : aussi bien l'éducation populaire est-elle liée pendant la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle à l'histoire de la scolarisation primaire, avant de renvoyer plutôt au péri- et au post-scolaire, puis de s'autonomiser par rapport à l'école (comme le confirme le travail lexicologique de Frédéric Chateigner présenté dans le préambule historiographique de cet ouvrage).

Ce volume correspond aux actes d'un colloque qui s'est tenu en 2015 à l'université Lille SHS. Le choix des communications retenues respecte la diversité des approches et des objets. La pluridisciplinarité a été de mise : les historiens sont certes majoritaires, mais sont également représentés juristes, politistes, ainsi que spécialistes des sciences de l'information et de la communication ou des sciences de l'éducation. Par ailleurs, une ouverture internationale a été recherchée.

Après un préambule historiographique (qui comprend une mise au point concernant l'Espagne due à Jean-Louis Guerna), la première partie aborde l'éducation populaire d'un point de vue politique : ne serait-elle pas un moyen de « faire de la politique autrement » ? Avec les contributions d'Émilie Delivré, de Jean-Charles Buttier et de Nathalie Dahn-Singh, respectivement sur la lecture publique des lois dans quelques pays européens au temps de la *Sattelzeit*, sur les catéchismes politiques et enfin sur l'éducation politique populaire dans le canton de Vaud à l'aube de la Régénération, on touche à l'éducation civique. Pour sa part, Martin Petitclerc analyse la pensée de l'intellectuel québécois Étienne Parent, qui propose dans les années 1840 un plan de régénération sociale par l'éducation. Avec les contributions de Sophie-Anne Leterrier et de Bernard Desmars, on quitte les initiatives émanant du monde des élites : la première s'intéresse en effet aux goguettes comme lieux de sociabilité populaire et d'éducation politique ; la seconde aux expériences – cours et bibliothèques populaires – menées par les fouriéristes entre 1848 et 1875, avec l'importante postérité de Jean Macé, qui a lui-même participé au mouvement fouriériste.

La deuxième partie est axée sur la dimension genrée. Cette conformité aux orientations récentes de la recherche se révèle une fois de plus féconde. À travers les travaux de Caroline Fayolle, qui montre l'intérêt de la Société de l'instruction élémentaire pour les écoles de filles, de Renaud d'Enfert sur les écoles de dessin pour jeunes filles du premier XIX<sup>e</sup> siècle, de Marianne Thivend sur les cours de dames de la Société d'enseignement professionnel du Rhône et d'Agnès Sandras sur

l'investissement des femmes dans les bibliothèques populaires, on constate certes une reproduction des normes de genre ; mais se dessinent aussi des possibilités de promotion sociale et professionnelle.

De façon plus classique, la troisième partie considère l'éducation populaire comme un moyen d'intégrer le peuple. Il a pu s'agir d'une intégration aux valeurs républicaines, et les œuvres post-scolaires étudiées par Jean-François Condette et Nicolas Palluau ont cherché à faire en sorte qu'entre l'école et le régiment, les enfants ne tombent pas sous la coupe cléricale. C'est en particulier dans cette intention qu'Édouard Petit a mobilisé les instituteurs. Les universités populaires ont été plus équivoques, entre visées intégratrices, espoir de réconciliation des classes sociales et propos émancipateur (mais émancipation intellectuelle ou émancipation sociale ?). Trois contributions, qui portent sur les cas nancéien, bisontin et bolonais, reviennent sur cette expérience, dont les ambiguïtés expliquent l'échec final. La comparaison montre toutefois une singularité du cas bolonais, dont l'université populaire a visé aussi à éveiller à la conscience nationale. C'est également le projet patriotique qui sous-tend l'action, analysée par Philippe Jian, des comités d'éducation populaire en Alsace au lendemain de la Grande Guerre. L'éducation populaire doit au demeurant composer avec la culture populaire : si les subventions se réduisent, l'offre peut être amenée à évoluer en fonction de la demande, comme en témoigne l'exemple rennais étudié pour l'entre-deux-guerres par Étienne Recht.

Cette contribution sert de transition à la dernière partie qui, au risque d'une plus grande hétérogénéité, place l'éducation populaire dans une tension entre divers objectifs : volonté de formation (Jérôme Martin évoque la question de l'orientation professionnelle et Sylvie Payet-Scribe l'importance de Mercédès Le Fer de la Motte dans la reconnaissance du rôle du document), souci de cultiver (Bertrand Silvestre montre que l'action d'Allemand-Martin au lycée du Parc de Lyon peut être envisagée comme les prémices des loisirs dirigés institués par Jean Zay en 1936, avec une jonction entre école, éducation nouvelle, éducation populaire) et proposition de distractions (le réseau de cours de danse de Miss Pledge étudié par François Gasnault). À la croisée de ces visées se situe le cinéma éducateur laïque de l'entre-deux-guerres abordé par Pascal Laborderie, qui oppose son idéologie à celle du régime de Vichy. Deux contributions reviennent sur l'Action catholique pendant l'entre-deux-guerres : à destination dans un cas des jeunes ouvriers français (Bernard Giroux), dans l'autre des jeunes Canadiens français (Louise Bienvenue). Deux cas dissemblables, car il s'agit au Canada français de pallier la sous-scolarisation, l'école n'étant pas obligatoire. Ainsi apparaît nettement un point qui a été souligné dès l'introduction de cet ouvrage et qui revient effectivement dans nombre des contributions : avant 1945, l'éducation populaire est à envisager dans son rapport avec l'école. Dans la conclusion de ce volume, François Jacquet-Francillon discerne par ailleurs un amenuisement (mais non une disparition) des finalités morales de l'éducation populaire, affaiblissement qui prépare la société de loisirs.

Au total, cet ouvrage, pourvu d'un *index nominum* (où ne figurent pas, toutefois, les noms des auteurs cités), offre un riche panorama des recherches actuelles sur l'éducation populaire. Celle-ci n'a peut-être pas réussi à réconcilier les classes sociales ; du moins est-elle parvenue à rassembler des chercheurs de diverses provenances.

Yves VERNEUIL

Christian Lequesne, *Ethnographie du Quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français*, Paris, CNRS Éditions, 2017, 255 p.

Christian Lequesne qui a animé pendant trois ans, au Centre de recherches internationales de la FNSP, un groupe de travail baptisé « Sociologie de la politique étrangère », réussissant le tour de force de réunir sociologues, historiens et politistes, nous livre ici un ouvrage passionnant sur le Quai d'Orsay et ses agents. L'auteur, politiste, ne fait pas œuvre d'historien mais son travail ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui font de la politique étrangère un objet d'étude privilégié.

Construit avec clarté et efficacité, l'ouvrage s'articule autour de huit chapitres : « Ethnographier les diplomates français » ; « Le choix de devenir diplomate » ; « Faire carrière au Quai d'Orsay » ; « Bureaucrate, médiateur et héros » ; « Interagir avec le prince » ; « La France dans les têtes » ; « Le ministère de la parole » ; « La pratique consulaire en mutation ». En fin de volume, on trouve une bibliographie et des annexes, qui comprennent notamment la liste d'une centaine de personnes interrogées entre 2014 et 2016. Ces derniers, anonymés dans le corps du texte comme c'est l'usage en science politique et en sociologie, constituent, avec les réunions du Quai d'Orsay auxquelles l'auteur a été autorisé à assister, les sources de la recherche. Ajoutons que ce dernier a été employé temporaire du ministère des Affaires étrangères pendant trois ans à Prague, comme directeur du Centre français de recherche en sciences sociales, puis détaché à Londres pour enseigner à la LSE, tout en travaillant avec des diplomates français pour la coopération universitaire. Il a donc une expérience personnelle de l'appareil diplomatique français.

Les entretiens semi-directifs et l'observation directe permettent de donner corps à une ambition méthodologique dévoilée dans l'introduction : étudier les pratiques mais aussi analyser les discours construits par les acteurs. Les faits ne doivent pas seulement être classés, calculés et mis en tableaux mais également interprétés à la lumière des représentations discursives des acteurs.

Le premier chapitre de l'ouvrage vise à en légitimer l'objet. L'étude de la diplomatie et des diplomates a été, jusque dans les années 1990, l'un des parents pauvres de la théorie des relations internationales. La section d'études diplomatiques de l'International Studies Association n'a été créée qu'en 1996. De façon plus générale, la science politique ne s'intéresse guère à la politique étrangère, comme l'indique le faible pourcentage des articles (2 %) consacrés au sujet, entre 2005 et 2015, dans la *Revue française de science politique*. Ce sont les historiens des relations internationales, à commencer par les fondateurs, Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, auxquels l'auteur rend hommage, qui ont été pionniers dans l'étude des politiques étrangères mais aussi de l'appareil administratif du Département et de ses agents. Plus tardivement, dans la ligne des études des élites et de la haute fonction publique, un peu délaissées aujourd'hui, les travaux de Marie-Christine Kessler sur le Quai et les ambassadeurs ont ouvert un champ de recherches, malheureusement peu exploité. L'engouement pour l'analyse des politiques publiques a conduit, *de facto*, à un regain d'intérêt pour la politique étrangère. Seul le processus de décision a fait l'objet de travaux, comme ceux pionniers de Samy Cohen.

Deux chapitres sont ensuite consacrés aux profils des diplomates, à leurs motivations et à la construction de « la carrière ». On y lit avec profit, entre autres, un développement sur les syndicats et les associations professionnelles dans la diplomatie mais aussi sur les femmes au Quai d'Orsay, longtemps temple de la masculinité, avec un éclairage historique inspiré par les travaux d'Yves Denéchère et une intéressante comparaison avec l'étranger appuyée sur les études les plus récentes (comme celle d'Helen McCarthy sur les femmes au Foreign Office), et sur des entretiens. S'il y a eu en France, sous l'impulsion de la loi Sauvadet de mars 2012, une très nette

progression en termes de parité (en 2015, on compte 48 femmes ambassadrices, soit 30 % du corps), les femmes restent exclues des postes les plus prestigieux : aucune n'a jamais été élevée à la dignité d'ambassadeur de France, ni nommée à la tête des ambassades de Washington et de Berlin ou des représentations permanentes auprès de l'Union européenne et des Nations Unies.

Reprenant la taxinomie d'Iver B. Neumann, l'ouvrage revient sur les trois identités du diplomate qui correspondent aux fonctions de ses 14 264 agents. Le héros et le médiateur constituent deux figures particulièrement valorisantes mais, dans la pratique quotidienne, le bureaucrate l'emporte largement et de façon croissante. Cette étude des pratiques de la diplomatie est suivie de celle des relations du diplomate et du politique, auxquelles est consacré le cinquième chapitre (« Interagir avec les princes »). Comme le rappelle l'A., la décision de politique étrangère n'appartient que très rarement en dernier ressort au diplomate. Ce fait, source de désillusion pour certains, ne touche pas les seuls fonctionnaires du Quai ; elle concerne tout expert qui intervient dans le champ politique, un champ où la raison n'est pas toujours le facteur déterminant. Les vecteurs de la légitimité du ministre des Affaires étrangères en interne sont décortiqués et l'on constate que si le diplomate, agent public, se doit d'être l'exécutant de la politique décidée en haut lieu, il lui arrive de pratiquer une forme de résistance discrète mais réelle.

Poursuivant l'exploration des déterminants de la décision de politique étrangère au chapitre VI (« La France dans les têtes »), l'auteur rappelle le caractère réductionniste de la vision réaliste des relations internationales. Il s'appuie sur la notion de « carte mentale », utilisée dans les travaux pionniers d'Harold et Margaret Sprout à Princeton, dès les années 1950, pour diviser les diplomates français en deux grandes catégories, les tenants de l'indépendance et du rang et les occidentalistes. Les systèmes de croyances collectifs sont analysés au travers des discours qui sont « une composante à part entière de la pratique diplomatique ». C'est la raison pour laquelle l'avant-dernier chapitre est consacré au « ministère de la parole ». Il y insiste sur l'importance de la mission d'information que remplissent les diplomates, éminents producteurs de notes et de télégrammes : le Quai a évalué, en 2013, que ses services échangent entre eux 40 millions de messages par an. On assiste aujourd'hui à une mutation de la communication diplomatique, que le Département s'efforce d'accompagner, mais il peine, en dépit de ses efforts, à rationaliser des échanges à la croissance rendue exponentielle par la messagerie électronique et le téléphone. L'ouvrage ne passe pas sous silence les critiques, récurrentes, sur les sources diplomatiques émanant de milieux jugés trop restreints ou sur le rôle de filtres des agents, enclins à s'autocensurer pour complaire à la hiérarchie. L'un des défis lancés au Quai est, aujourd'hui, le renforcement de sa diplomatie publique et de sa capacité à « fabriquer de l'influence », pour développer ce « soft power » dont Joseph Nye a montré toute l'utilité pour la diplomatie américaine. Les relations informelles et les réseaux non gouvernementaux, comme ceux des *think tanks*, constituent, dans ce cadre, de nouveaux lieux à investir.

L'ultime chapitre s'attache à la « pratique consulaire » et à son évolution. On en apprend beaucoup dans ces pages neuves sur l'importance de cette activité, considérée comme la moins noble des fonctions diplomatiques, et sur sa mutation actuelle.

Cette étude prend place aux côtés des travaux de la politologue Marie-Christine Kessler (*Les Ambassadeurs*, Sciences Po. Les Presses, 2012) et de ceux de sociologues comme Françoise Piotet, Marc Loriol et David Delfolie (*Splendeurs et misères du travail des diplomates*, Hermann, 2013). Elle offre une plongée au cœur de la machine diplomatique, au prisme de ses acteurs, avec le souci constant de l'auteur de la mise en perspective historique et de la comparaison étrangère.

Sabine JANSEN

